



Étude



Programme Leader +

Attractivité des territoires ruraux et accueil de nouvelles populations

Janvier 2008

En collaboration avec

(MTP) prospective



- Le Collectif Ville Campagne -

Le Collectif Ville Campagne est né de l'envie de faire se rapprocher deux mouvements : d'une part la volonté croissante d'individus souhaitant s'installer à la campagne, et d'autre part, des territoires constatant ou recherchant un apport de population nouvelle. Ainsi, en 1997, 17 structures (associations, collectivités territoriales, médias...), impliquées dans l'appui aux porteurs de projets en milieu rural et dans le développement local, ont décidé de mettre en place un **lieu de réflexion et d'action autour des migrations ville campagne**.

Deux ans plus tard, le Collectif Ville Campagne se structure en association, afin de répondre à la demande et aux besoins croissants des « candidats à l'installation », des territoires et des pouvoirs publics. En effet, ce mouvement migratoire qui représente une tendance lourde, confirmée par les derniers recensements, est à l'origine d'une véritable **recomposition du milieu rural**. Cette **mutation** des campagnes soulève des **enjeux** en terme d'aménagement du territoire, mais aussi des enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Le Collectif Ville Campagne rassemble aujourd'hui **21 organismes**.

Nos missions

- Soutenir l'émergence de politiques locales d'accueil, mettre en réseau acteurs et territoires et diffuser des expériences
- Conseiller et appuyer les porteurs de projets qui souhaitent s'installer à la campagne
- Sensibiliser les pouvoirs publics sur cette forme de migration pour faire connaître la problématique

www.installation-campagne.fr

- SOMMAIRE-

1. CONTEXTE ET PRESENTATION DES OBJECTIFS	p. 6
2. METHODOLOGIE	p. 8
3. CARTOGRAPHIE DES GAL	p. 13
4. LISTE DES 36 GAL	p. 15
5. PARTIE 1 « PROCESSUS D’EMERGENCE D’UNE POLITIQUE D’ACCUEIL »	
5.1.Éléments déclencheurs de la politique d’accueil	p. 18
5.2.Lecture des enjeux et objectifs poursuivis	p. 23
5.3.Principaux axes structurants la politique d’accueil	p. 30
5.4.Publics visés et implication locale	p. 34
5.5.Moyens humains, financiers et techniques mis en oeuvre	p. 39
5.6.Conséquences lisibles des actions conduites	p. 45
5.7.Questions ouvertes	p. 50
5.8. Synthèse de la partie 1	p. 54

6. PARTIE 2 « QUALIFICATION DE L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES »

6.1. Opinions communes et valeurs partagées du territoire	p. 56
6.2. Eléments de transformation récente et leviers actuels de l'attractivité du territoire	p. 59
6.3. Contexte et enjeux de l'économie locale, tendances lourdes et nouvelles activités	p. 63
6.4. Niveaux de coopération des territoires contiguës	p. 65
6.5. Scénario d'une évolution potentielle du territoire	p. 66
6.6. Questions ouvertes	p. 67
6.7. Synthèse de la partie 2	p. 70

7. PARTIE 3 « INCIDENCES DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DANS LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT LOCAL »

7.1. Modifications des pratiques de développement	p. 71
7.2. Créations de nouvelles compétences et savoir-faire	p. 75
7.3. Besoin de formation des agents de développement	p. 78
7.4. Pratiques de prospective territoriale	p. 79
7.5. Apports de Leader + en matière de conception et d'échanges d'expériences	p. 80
7.6. Engagements pour la période 2007-2013	p. 82
7.7. Question ouverte	p. 84
7.8. Synthèse de la partie 3	p. 85

8. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	p. 86
9. PISTES et PRECONISATIONS	p. 89
9.1.Stratégie / Méthodologie	
9.1.1. Diagnostic et tableau de bord	p. 90
9.1.2. Développement durable et attractivité des territoires	p. 91
9.1.3. Partenariats	p. 92
9.1.4. Mobiliser et impliquer les populations locales et les collectivités locales	p. 93
9.1.5. Démographie	p. 94
9.1.6. De la thématique de l'accueil à une politique intégrée de l'accueil	p. 95
9.2.Actions / Outils	
9.2.1. Observatoire dynamique et connaissance du territoire	p. 96
9.2.2. Coopérations et relations interterritoriales ; relations campagne/ville	p. 97
9.2.3. Structurer et signifier la volonté d'accueil du territoire	p. 98
9.2.4. Vision prospective du territoire et outils de gestion de l'espace et des services	p. 99
9.2.5. Formation et mobilisation des acteurs	p. 100
9.2.6. Professionnalisation des techniciens et agents de développement	p. 101
9.2.7. Organiser l'accompagnement vers l'activité	p. 102
10. LE DVD (10 EXPERIENCES TERRITORIALES)	p. 103
11. REMERCIEMENTS	p. 104

- CONTEXTE ET PRESENTATION DES OBJECTIFS-

I - Contexte de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un travail plus large qui a été proposé par le Collectif Ville Campagne et retenu en 2006 par le Comité National de Programmation LEADER + (volet 3 « Mise en réseau »).

Ce programme s'intitule « **Attractivité des territoires ruraux et accueil de nouvelles populations dans le programme LEADER +** ».

En s'appuyant sur **deux événements nationaux** consacrés à l'accueil de nouvelles population (l'Université Européenne de l'accueil de nouvelles populations en 2006 et Projets en campagne en 2007), il s'est agit de mettre en œuvre des actions de recherche et de capitalisation, de mise en réseau des territoires, de transfert et de diffusion des méthodes et actions identifiées sur les territoires GAL concernés.

Enfin, la construction, le développement et la mise en ligne en septembre 2007 du premier **site portail national Internet** dédié à l'installation en milieu rural « **www.installation-campagne.fr** » a permis de mettre à disposition des acteurs un outil concret de promotion des territoires et de leurs offres, d'échange et de mise en réseau des pratiques et des expériences en matière de politique d'accueil.

Le programme a comporté les trois axes de travail suivants :

A - Capitalisation des acquis (étude présentée dans ce document)

B - Mise en réseau des acteurs et échange d'expériences (événements consacrés à l'accueil de nouvelles populations, **étude**, **DVD**, site portail « installation-campagne.fr »)

C - Transfert et diffusion des résultats (**étude**, **DVD**, site portail)

II - Rappel des objectifs de l'étude

La mise en œuvre en 2000 du programme d'initiative communautaire LEADER + (dont un des thèmes fédérateurs est précisément consacré à l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises) offre un « laboratoire » remarquable en matière d'expérimentation et d'innovation de politiques publiques, de partenariat public/privé et de mobilisation de la société civile visant l'amélioration des conditions d'attractivité territoriale¹.

Aussi, 6 ans après la mise en route des premiers programmes, il a semblé essentiel de **capitaliser** sur ce travail engagé par les territoires LEADER +, de poursuivre la **mise en réseau** des territoires et des acteurs, de favoriser la **mobilisation, l'échange d'expériences** et leur transfert au sein et en **dehors du réseau** des seuls territoires LEADER + en **favorisant les coopérations** inter territoriales et transnationales.

Objectifs principaux :

- ⇒ Permettre et faciliter le transfert de savoir-faire et de connaissance aux autres territoires LEADER (prioritairement) ou non LEADER en matière de :
 - Stratégies, méthodes, outils, actions, dispositifs

- ⇒ Apporter une contribution à la construction et à la réflexion aux niveaux européen et français quant à la problématique du développement rural (attractivité territoriale, mobilités démographiques, accueil de nouveaux actifs et activités en milieu rural, relations ville/campagne)

¹ Cette notion **d'attractivité territoriale** s'entend ici comme « concept » désignant la capacité d'un territoire **à fixer** les populations et les activités locales et à **en attirer** de nouvelles dans une logique de développement et de « gagnant/gagnant ».

- METHODOLOGIE-

I - Le choix des territoires GAL enquêtés

36 territoires GAL ont accepté de participer à cette étude. Aux 18 GAL ayant choisi le thème fédérateur « accueil de nouveaux acteurs et de nouvelles entreprises » se sont ajoutés 18 territoires qui avaient été identifiés comme particulièrement sensibilisés voire engagés dans l'accueil de nouvelles populations (ceux-ci ayant participé notamment aux manifestations spécifiques telles que « Projets en campagne », « L'Université Européenne de l'accueil de nouvelles populations »...). Bien qu'ayant choisi un thème fédérateur différent², ces GAL ont développé des stratégies visant à construire ou à renforcer l'attractivité de leur territoire et l'accueil de nouvelles populations. Il était intéressant d'enrichir le point de vue en observant comment ces territoires se saisissaient de cette question en comparaison des GAL « Accueil ».

II - Une étude menée conjointement avec le cabinet « (Mtp) Prospective » et la chaîne « demain TV »

Le Collectif Ville Campagne a souhaité s'attacher les compétences et l'appui du cabinet « (Mtp) Prospective » basé à Toulouse afin là aussi d'enrichir les points de vue et lui permettre de pouvoir mener à bien les autres actions comprises dans le cadre de ce projet LEADER + Volet 3 (mise en réseau des territoires et des acteurs, capitalisation et diffusion des expériences).

Le partenariat entre les deux structures a compris l'élaboration du questionnaire et des fiches territoires, les grilles et la méthode des entretiens, la réalisation des entretiens, la grille d'analyse et les analyses des résultats récoltés.

Conjointement, afin de participer à la capitalisation et la diffusion des expériences remarquables identifiées sur les territoires interrogés, un partenariat a été engagé avec Demain TV afin de réaliser 10 reportages vidéo. Ces reportages qui ont été (et seront) diffusés sur la chaîne ont donné lieu à la réalisation de 300 DVD qui accompagneront les documents de restitution de cette étude.

² : 7 ont opté pour le thème de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, 4 pour l'amélioration de la qualité de la vie, 3 pour les publics cibles, 2 pour la valorisation des produits locaux et 2 pour l'utilisation des nouveaux savoir-faire et des NTIC.

D'autre part, les films réalisés seront mis en ligne dès le début de l'année 2008 sur le site de la chaîne demain TV ainsi que sur le site portail Internet consacré à l'installation en milieu rural « installation-campagne.fr ».

III - Mise en place d'un Comité de Pilotage

Afin de valider les éléments principaux permettant d'alimenter cette étude et de croiser les regards, un Comité de Pilotage a été constitué dès le début de l'opération.

Ce Comité de Pilotage s'est réuni à 5 reprises.

Composition :

- DIACT
- MAP
- Cnasea
- UNA LEADER
- RIA LEADER
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- Chaîne « demain TV »
- « (Mtp) Prospective »
- L'Acteur Rural
- La Région Limousin

IV - Déroulement de l'étude, matériaux et analyses

4.1 Récolte de la matière : rencontres, entretiens et administration d'un questionnaire

Afin d'aller au-delà de la simple administration des questionnaires par les territoires eux-mêmes, il a été décidé d'aller à la rencontre des GAL. Ainsi, 27 territoires ont été visités et 9 ont été interviewés par téléphone. Les entretiens se sont pour la plupart déroulés entre les mois de septembre 2006 et janvier 2007.

Pour les 27 GAL visités, les auditeurs ont rencontré, dans la quasi-totalité des cas, à la fois les présidents (élus), les agents de développement mais également des représentants de la société civile, membres des GAL.

Cependant, l'administration finale des questionnaires a été l'œuvre des agents de développement et/ou de directeurs, directrices de Pays et de PNR (ou de structures intercommunales en charge du programmes LEADER +).

4.2 Matériaux élaborés pour recueillir et analyser la matière récoltée

4.2.1 Un questionnaire en trois parties

Le questionnaire envoyé aux 36 GAL en amont des rencontres et des entretiens a été élaboré autour de trois questions centrales elles-mêmes décomposées en plusieurs sous parties (81 items au total) :

Partie 1 : Processus d'émergence d'une politique d'accueil

Partie 2 : Qualification de l'attractivité des territoires

Partie 3 : Incidences de l'accueil dans la stratégie du développement local

4.2.2 Une fiche synthétique par territoire

Une fiche reprenant les principaux éléments clefs a été constituée pour chaque territoire sur la base des entretiens réalisés et de la lecture des questionnaires.

4.2.3 Un tableau pour synthétiser les données récoltées

Afin de pouvoir illustrer les réponses apportées par les 36 territoires, un tableau synthétisant les données a été réalisé.

4.2.4 Des graphiques illustrant les réponses des GAL

Des graphes ont été réalisés à partir du tableau synthétique permettant une vision immédiate des multiples réponses apportées par les territoires. A noter que pour certaines questions, quand les auteurs le jugeaient opportun, une distinction a été apportée entre les réponses fournies par les GAL « Accueil » et les GAL « non Accueil » sous la forme de graphes séparés.

V - Limites de la méthodologie

Les principales limites de la méthode utilisée résident dans les facteurs suivants :

- perte en qualité de certaines réponses des GAL. La « numérisation » des données rendues nécessaires pour construire les graphes peut parfois provoquer un appauvrissement des réponses en terme de précision,
- certaines réponses, notamment lorsqu'il s'agissait de questions « ouvertes », ont donné lieu à des synthèses, exercices pouvant faire alors appel à des points de vue subjectifs.

VI - Supports de restitution de l'étude

Cette étude est disponible sous format papier et format numérique.

Deux versions existent :

- ⇒ une version exhaustive (comprenant les annexes)
- ⇒ une version plus synthétique (sans les annexes)

Liés au travail d'enquêtes auprès des GAL, 10 reportages vidéo thématiques ont été réalisés par « demain.TV » et sont disponibles soit sur support DVD, soit par téléchargement sur www.installation-campagne.fr.

Liste des 10 reportages vidéo :

1) **Acquis et perspectives d'une politique d'accueil**

- GAL Pays du Centre Ouest Bretagne

2) **Valeurs partagées et identité territoriale : un levier de développement ?**

- GAL Haute Lande (Pays des Landes de Gascogne)

3) **Les conditions de l'accueil**

- GAL PNR de Millevaches

4) **Politique d'accueil : les éléments déclencheurs**

- Région Basse-Normandie

5) **L'intégration de nouvelles populations**

- GAL PNR du Morvan

6) **La gestion de flux migratoire**

- GAL ALAPPAJ Saint-Lois

7) **Les facteurs d'attractivité**

- GAL PNR de la Brenne

8) **Les pratiques de prospectives territoriales**

- Sites pilotes dans les Alpes

9) **La coopération inter territoriale**

- GAL Gapençais-Buëch-Durance

10) **La création de flux migratoire**

- GAL Monts et Montagne d'Ardèche

C
A
R
T
O
G
R
A
P
H
I
E

D
E
S

G
A
L

C
A
R
T
O
G
R
A
P
H
I
E

D
E
S

G
A
L

- LISTE DES 36 GAL -

27 Gal ont reçu un questionnaire et une visite de terrain

9 Gal ont reçu un questionnaire et un entretien téléphonique

↳ dont 18 Gal thématique « Accueil »

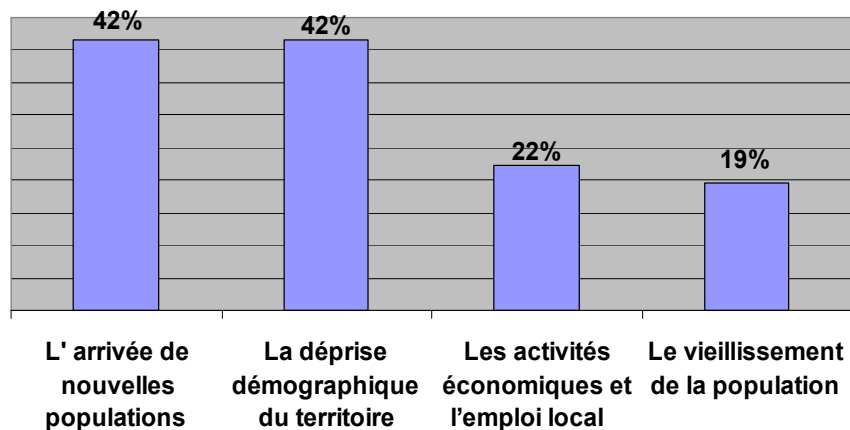
↳ dont 9 Gal hors thématique « Accueil »

Région	Territoire	Code	Thématique
Aquitaine	Haute Lande	FR-AQ01	Amélioration de la qualité de vie en zone rurale
Auvergne	Pays d'Aurillac	FR-AU05	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Fleuves et Volcans	FR-AU07	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	PNR Livradois Forez	FR-AU03	Amélioration de la qualité de vie en zone rurale
Basse-Normandie	Pays du Mont Saint Michel	FR-BN01	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs	FR-BN08	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Alappaj Saint Lois	FR-BN06	Public cible: jeunes ou/et les femmes
Bourgogne	PNR du Morvan	FR-BO01	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
Bretagne	Pays de Ploërmel	FR-BR09	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises

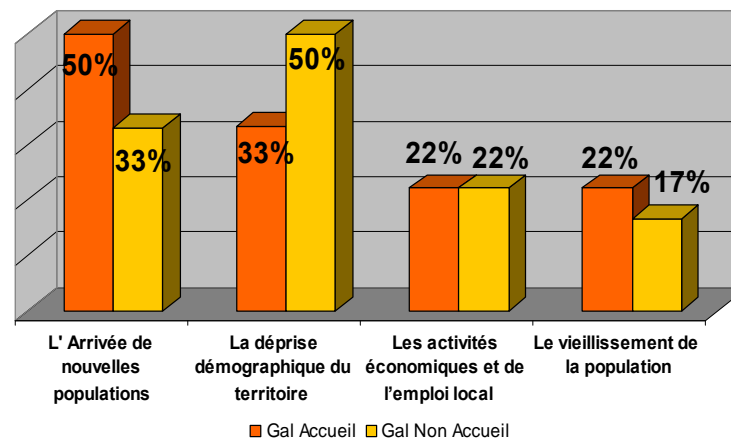
	Pays du Centre Bretagne	FR-BR03	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays du Centre Ouest Bretagne	FR-BR04	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
Centre	Pays de la Châtre en Berry	FR-CE08	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays du Perche	FR-CE03	Amélioration de la qualité de vie en zone rurale
	PNR de la Brenne	FR-CE02	Public cible: jeunes ou/et les femmes
Champagne Ardennes	Pays de Langres	FR-CA01	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
	Meuse et Rognon	FR-CA02	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
Franche-Comté	PNR Haut Jura	FR-FC01	Valorisation des produits locaux
Lorraine	Nord Meusien	FR-LO05	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Vallée de l'Ornain et de la Saulx	FR-LO04	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
Languedoc-Roussillon	Espace Cévennes	FR-LR02	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays Pyrénées méditerranées	FR-LR06	Utilisation des nouveaux savoirs faire et NTIC
	Pays Cathares	FR-LR01	Valorisation des produits locaux

Midi-Pyrénées	Bouriane - Causses du Quercy	FR-MP04	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays vignoble gaillacois, bastides et Val Dadou	FR-MP08	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Portes de Gascogne	FR-MP07	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays Midi Quercy	FR-MP11	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
Pays de la Loire	Sud Mayenne	FR-PL05	Public cible: jeunes ou/et les femmes
Poitou-Charentes	Pays Haute-Saintonge	FR-PC03	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays Horte et Tardoire	FR-PC07	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Pays Mellois	FR-PC02	Amélioration de la qualité de vie en zone rurale
Provence Alpes Côtes d'Azur	Les Préalpes Provençales	FR-PA09	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Lubéron Lure	FR-PA04	Valorisation des ressources naturelles et culturelles
Rhône Alpes	Monts et Montagne d'Ardèche	FR-RA05	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
	Beaujolais Vert	FR-RA03	Utilisation des nouveaux savoirs faire et NTIC

Les éléments déclencheurs de la stratégie



Les éléments déclencheurs de la stratégie



Pour les territoires, le choix de l'accueil en tant que stratégie territoriale de développement correspond essentiellement à deux constats pouvant apparaître opposés :

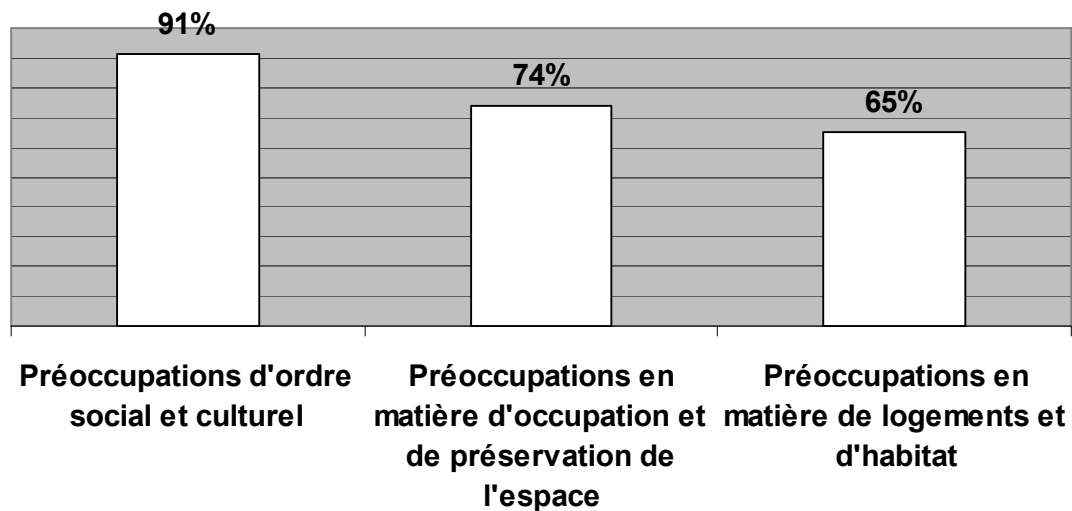
- 1) La nécessité de mieux gérer l'arrivée constatée de nouvelles populations (42 %);
- 2) La nécessité de répondre à une déprise démographique du territoire (42 %).

Cette thématique « accueil » qui a été d'abord imaginée à destination des territoires qui avaient besoin de créer du flux démographique semble avoir séduit également les territoires attractifs « naturellement ».

A noter que ces deux constats ne sont pas forcément exclusifs l'un de l'autre et que des territoires sont à la fois dans la nécessité de créer du flux démographique tout en prenant en compte les mutations en cours du territoire générées par l'arrivée récente (post recensement 1999) de nouvelles populations (tel que le GAL « Ploërmel, cœur de Bretagne »).

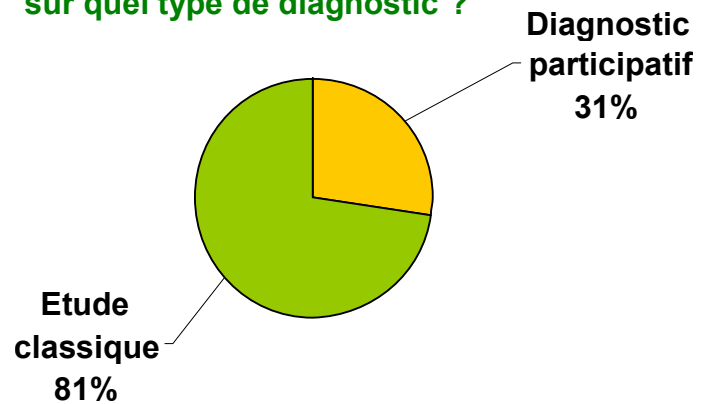
Enfin, nous pouvons remarquer que peu de territoires se sont saisis prioritairement de cette thématique pour répondre au vieillissement de la population pourtant signalé comme l'un des faits majeurs de notre société européenne dans les trente prochaines années.

Les territoires dont l'élément déclencheur est l'arrivée de nouvelles populations ont des:

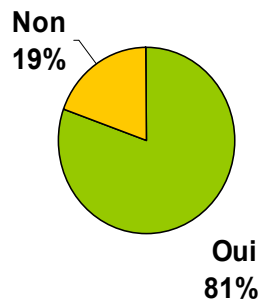


Le détail des préoccupations concernant les territoires qui ont choisi la thématique de l'accueil du fait de l'arrivée constatée de nouvelles populations montre qu'il s'agit de **mieux accompagner les mutations** sociales et culturelles (91 %), spatiales (74 %) générés par ces nouveaux flux migratoires (les conflits d'usage, les questions de mixité sociale et fonctionnelle des territoires, d'intégration et d'emploi local) ainsi que de répondre à **la question du logement et de l'habitat** (65 %).

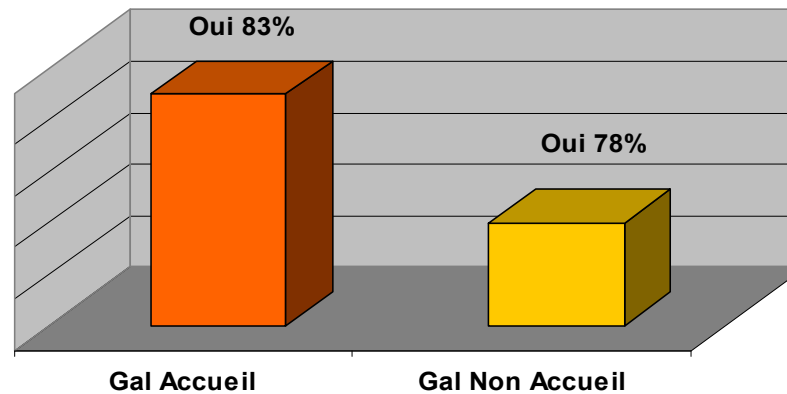
Le choix de l'accueil s'est fondé sur quel type de diagnostic ?



La stratégie d'accueil est t'elle un choix partagé ?

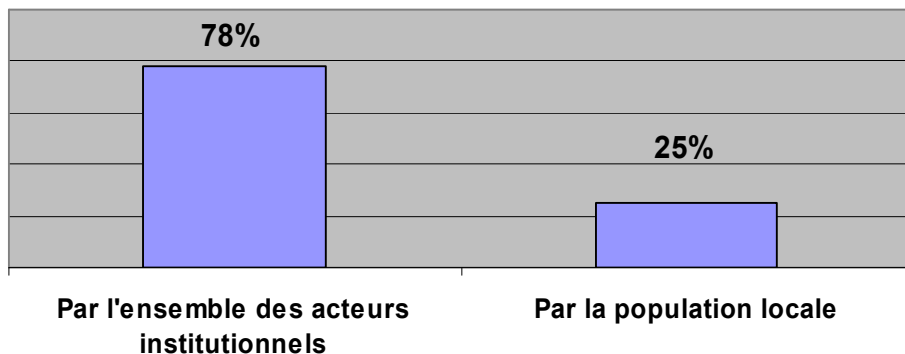


La stratégie d'accueil est t'elle un choix partagé ?

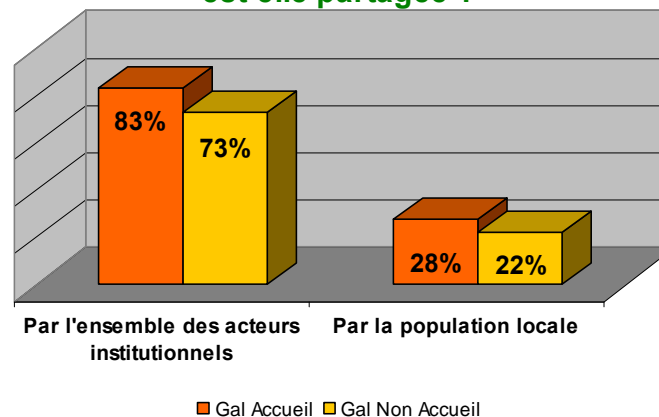


Voir commentaires page 21

Aujourd'hui, par qui votre stratégie d'accueil est-elle partagée ?



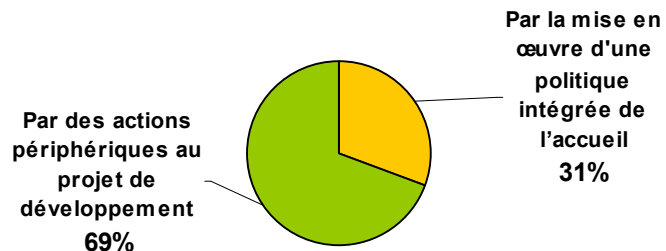
Aujourd'hui, par qui votre stratégie d'accueil est-elle partagée ?



La grande majorité des territoires s’est appuyée sur un diagnostic « classique » sans avoir recours à un exercice de prospective et seul un tiers d’entre eux ont opté pour un diagnostic « participatif ». Si la stratégie d’accueil est aujourd’hui considérée par les territoires comme partagée par l’ensemble des acteurs institutionnels, **seul un quart des territoires** voient les populations locales partager cette stratégie. Ce peu de « participation » est certainement à mettre en regard de la méthode employée lors du diagnostic « classique » qui ne privilégie, dans la majorité des cas, que le dire d’experts et la « simple » analyse des statistiques locales (celles-ci peuvent, de plus, souffrir d’un manque d’actualisation).

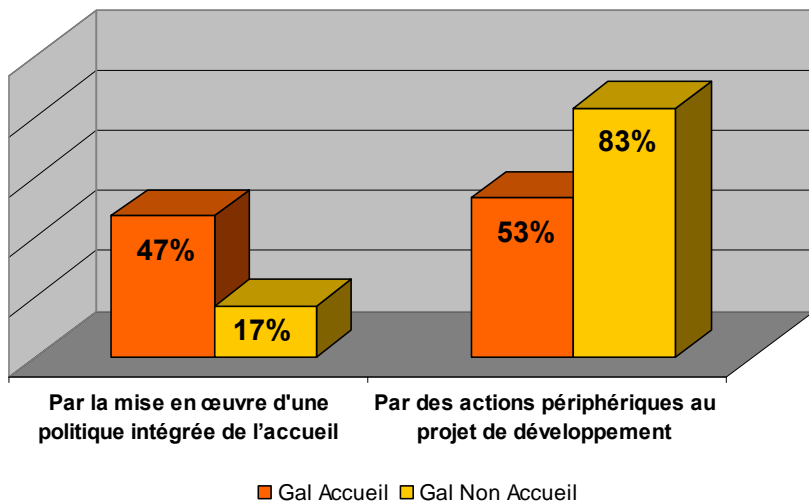
Ce déficit, pénalisant aux yeux des professionnels interrogés, laisse entrevoir une **marge de progression importante en matière de sensibilisation des populations locales**, facteur essentiel en matière d’intégration et de dynamisme social et économique.

Comment caractériseriez-vous votre stratégie ?

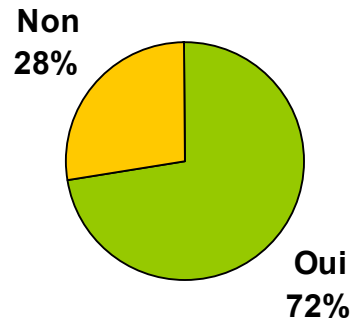


Pour un tiers des territoires, ce thème fédérateur est devenu une politique de développement à part entière (près de la moitié des GAL Accueil). Il s'agit là, sans conteste, d'une première particularité de cette thématique franco-française qui illustre pleinement l'aspect pionnier et innovant du programme LEADER +.

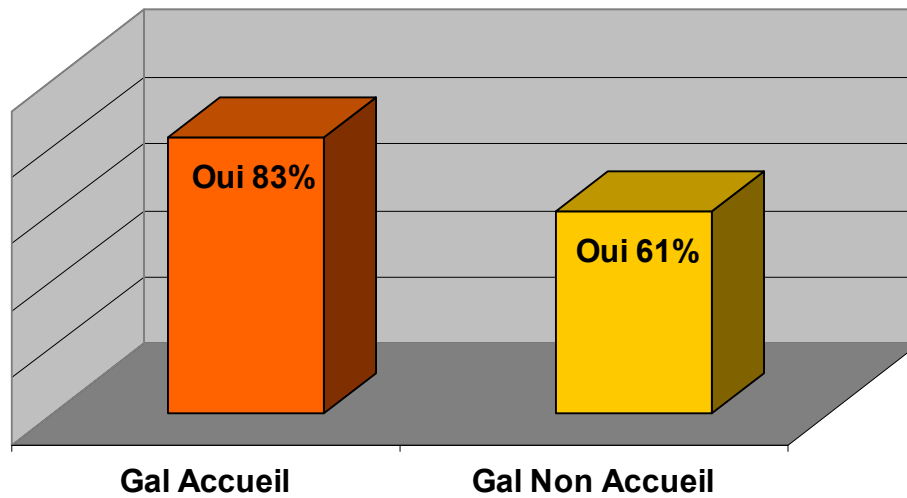
Comment caractériseriez-vous votre stratégie ?



Les enjeux initiaux sont-ils encore d'actualité ?

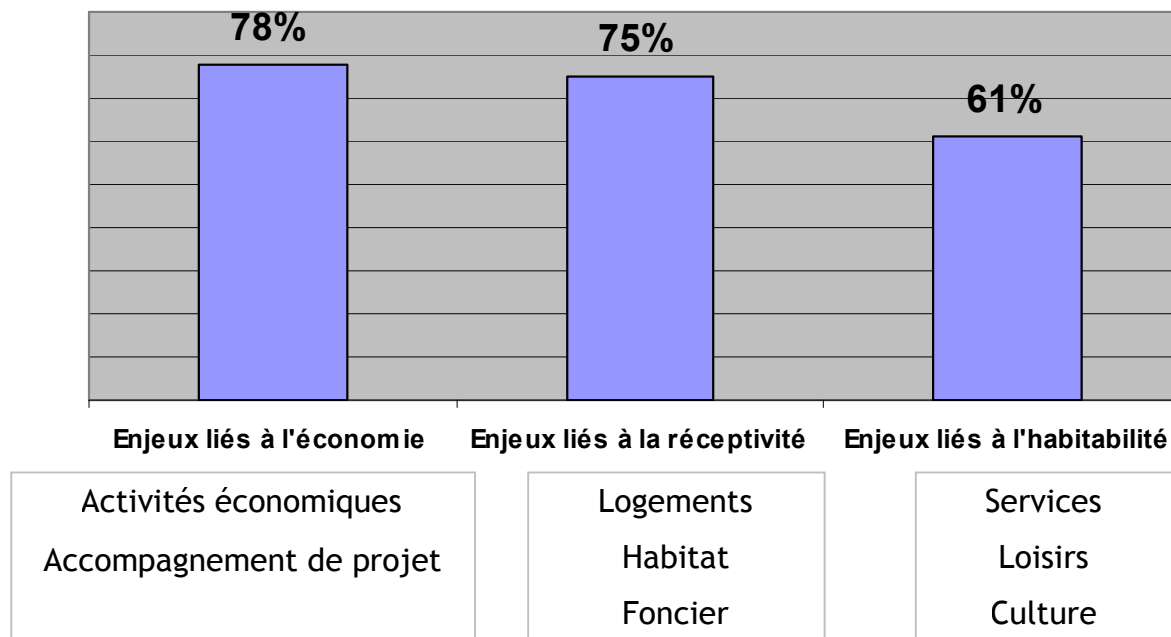


Les enjeux initiaux sont'ils encore d'actualité ?



Les questions traitées par cette thématique (flux démographique, gestion spatiale et fonctionnelle des territoire, mutations économiques et sociales...) impliquent la nécessité d'inscrire **l'action dans la durée** (moyen/long terme).

Quels sont les nouveaux enjeux apparus ?

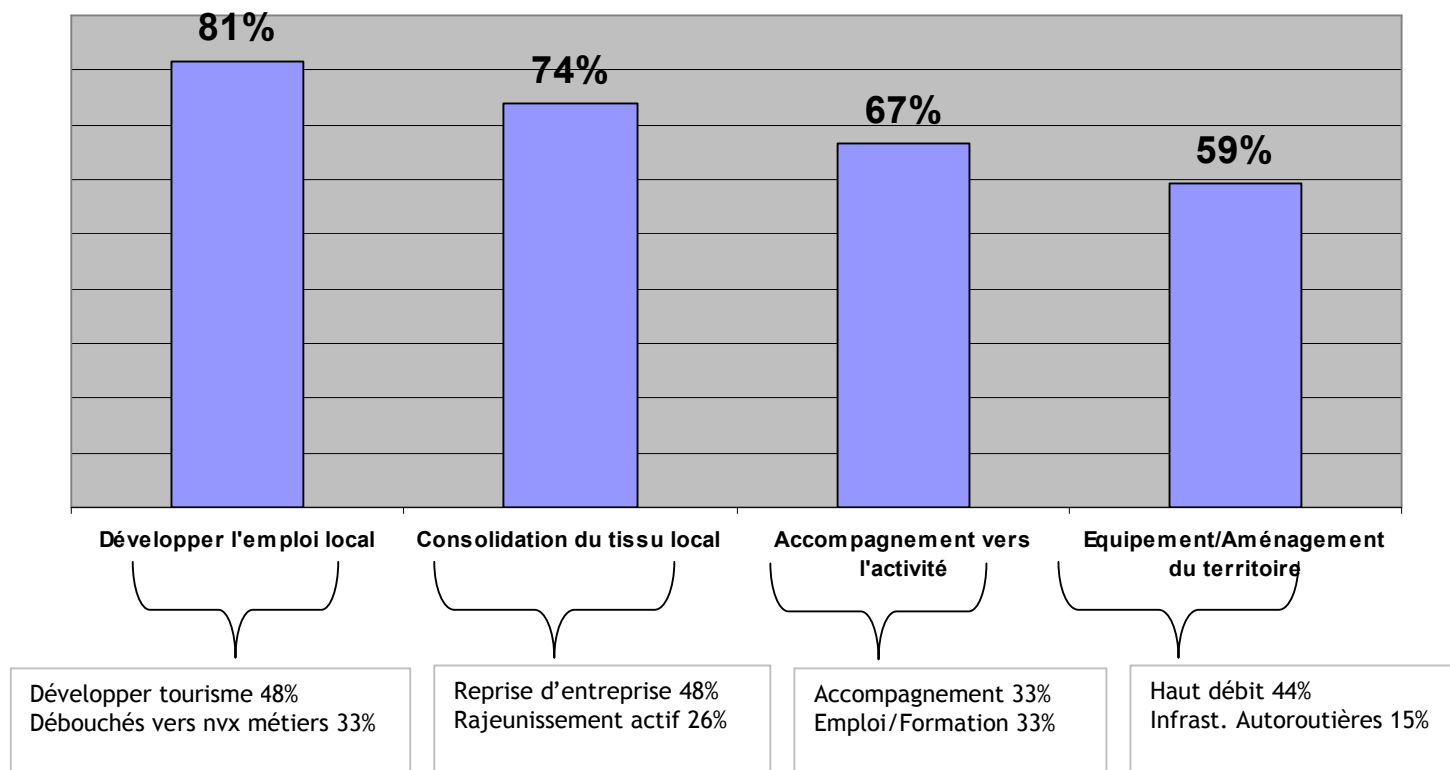


Commentaires page 88

Ces nouveaux enjeux qui apparaissent et qui se répartissent de manière équitable dans les trois grands domaines représentés, soulignent l'importance **d'une approche intégrée de la politique d'accueil et d'un traitement transversal des actions** à conduire en reliant et en croisant les domaines de l'économie, de l'habitat, du foncier, des services et du social. **Même si les enjeux économiques restent prioritaires, ils ne sont plus l'unique pilier d'une politique de développement.**

⇒ 78 % des nouveaux enjeux sont liés à l'économie

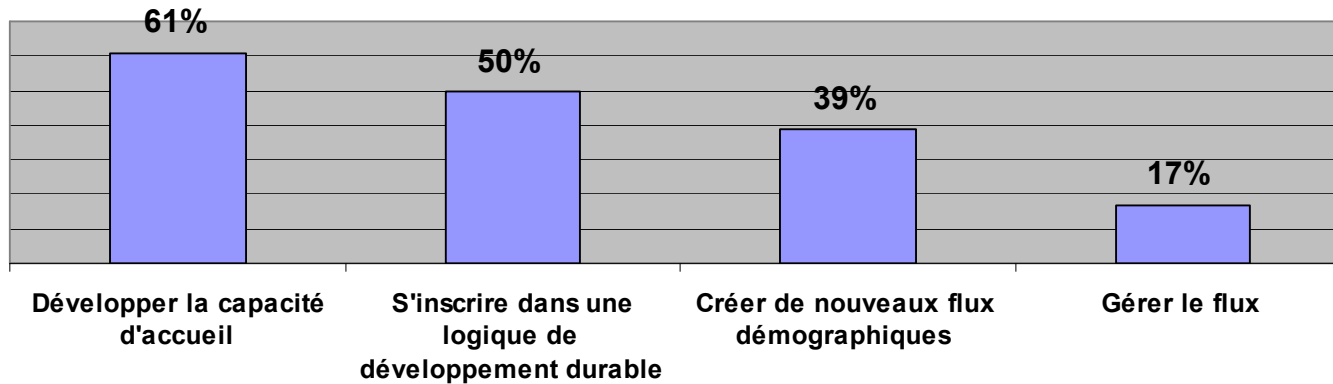
Les nouveaux enjeux liés à l'économie



Pour les GAL, la préoccupation principale reste le développement de l'offre territoriale en visant : un meilleur développement endogène, un accompagnement de proximité coordonné et ouvert aux nouvelles activités.

⇒ 75 % des nouveaux enjeux sont liés à la réceptivité (habitats, foncier)

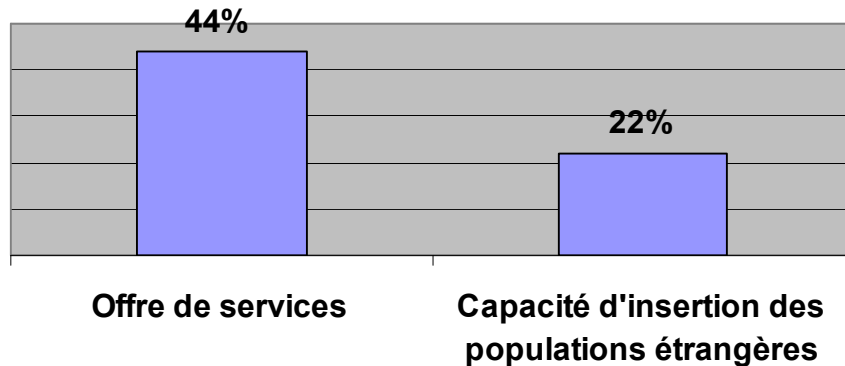
Les nouveaux enjeux liés à la réceptivité



Ces nouveaux enjeux révèlent les lieux où doivent porter les efforts des territoires (habitat, logements) mais aussi le souci d'inscrire ces actions dans **une logique de développement durable**.

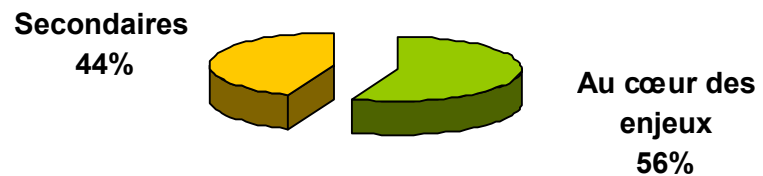
⇒ 61 % des nouveaux enjeux sont liés à l'habitabilité

Les nouveaux enjeux liés à l'habitabilité

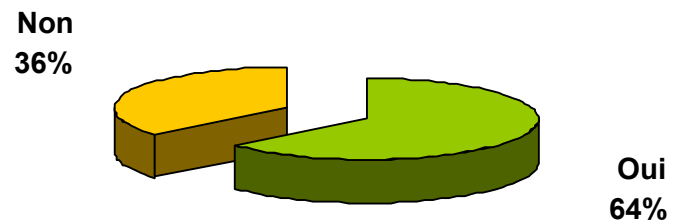


L'arrivée de nouvelles populations sur les territoires montre la nécessité d'agir sur les services (adaptés l'offre à la demande tant en quantité qu'en qualité) et pose **la question de l'ouverture du territoire** en terme de capacité d'insertion de ces nouveaux arrivants.

**Les relations interterritoriales,
notamment avec les espaces urbains, sont-elles ?**

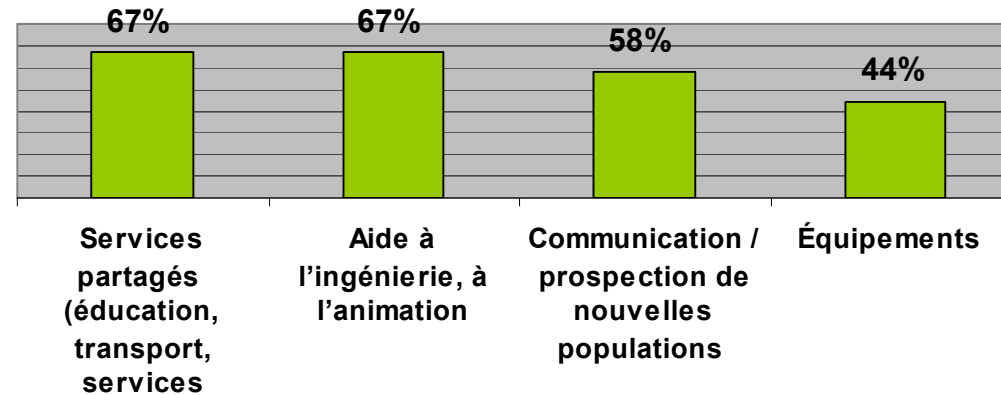


La dimension locale des enjeux est-elle pertinente ?



Voir commentaires page 28

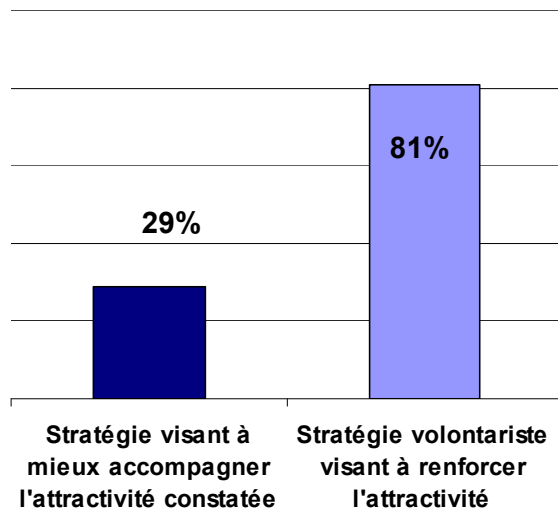
Votre stratégie nécessite t'elle des actions à des niveaux supraterritoriaux ? (oui à 91 %)



Les relations entre territoires et notamment les relations entre urbain et rural semblent monter en puissance dans la préoccupation stratégique des GAL (plus de la moitié des GAL situe ces relations comme étant au cœur des enjeux). On peut imaginer que ce constat illustre **les phénomènes de mobilité actuels** et pèse sur les projets de développement local : le projet devient moins autocentré sur le territoire lui-même mais prend en compte les échanges avec les autres territoires. **Ces flux et échanges ont manifestement de plus en plus d'impacts sur le territoire et peuvent aller jusqu'à le modifier en profondeur** : de la fonction productive (agriculture, industrie) vers la fonction résidentielle ou récréative, de la disparition ou la raréfaction des commerces et des services locaux à la modification des paysages...

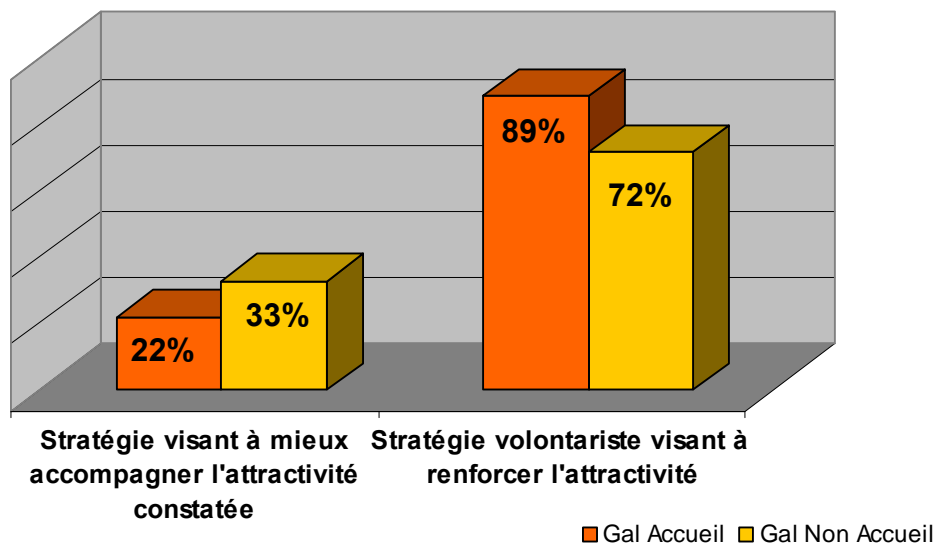
Pour autant, les enjeux sont à la fois à traiter de manière pertinente au niveau local mais doivent aussi pouvoir être appréhendés à des échelles territoriales « supra locales » notamment en matière de services et d'équipements. Le niveau supra territorial est également sollicité pour donner plus d'ampleur aux actions locales (communication) et permettre l'existence d'une ingénierie et d'une animation sur le territoire.

Objectifs visés par la stratégie

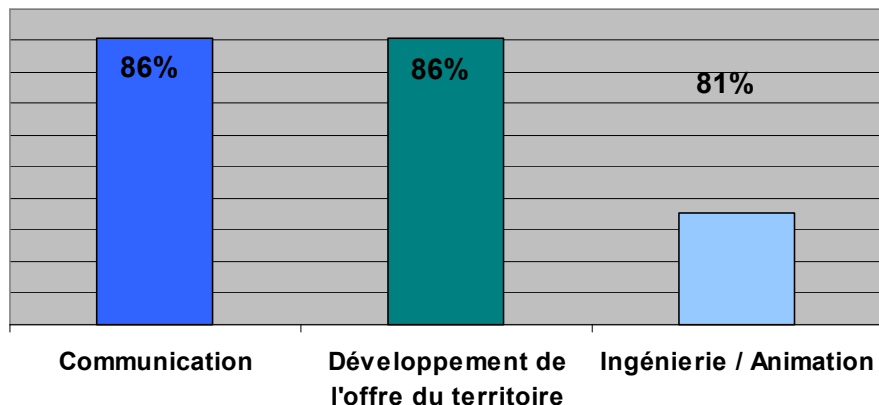


La stratégie axée sur l'accueil est bien appréhendée par les GAL comme un levier visant au final l'attractivité du territoire. Celle-ci permet de peser (ne plus subir) sur les fondements de cette attractivité en la confortant.

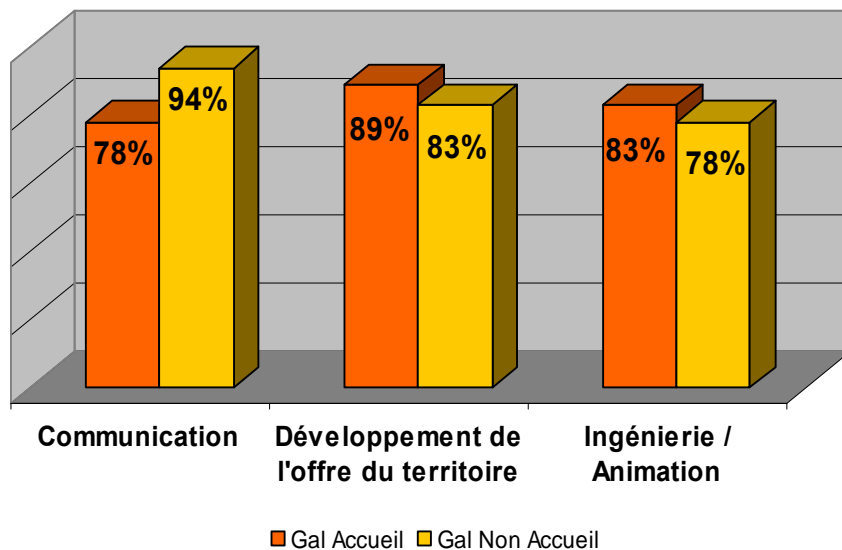
Objectifs visés par la stratégie



Les principaux axes de la stratégie d'accueil



Les principaux axes de la stratégie d'accueil

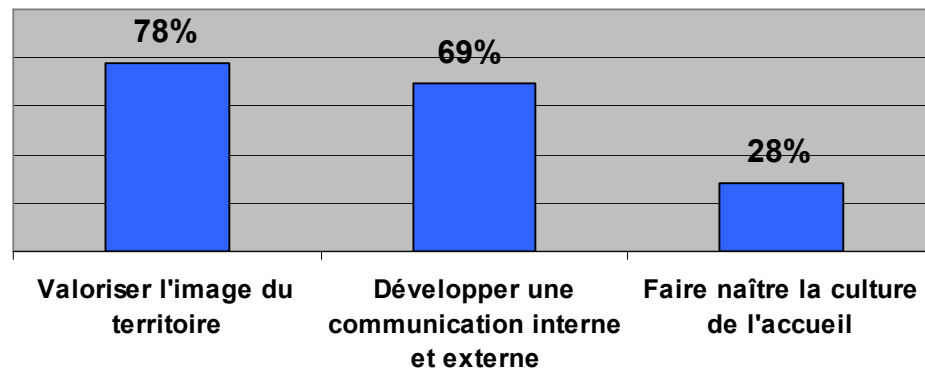


La politique locale d'accueil s'articule selon les GAL autour de trois axes principaux que seraient **la communication** (interne / externe), **le travail et le développement de l'offre du territoire, l'ingénierie et l'animation**. Structurer et mettre en œuvre une politique d'accueil nécessiterait de travailler l'offre du territoire (activités, services...) et son identité en mobilisant et en valorisant les ressources et les population locales (communication interne), et en assurant la promotion (prospection) à l'extérieur (communication externe).

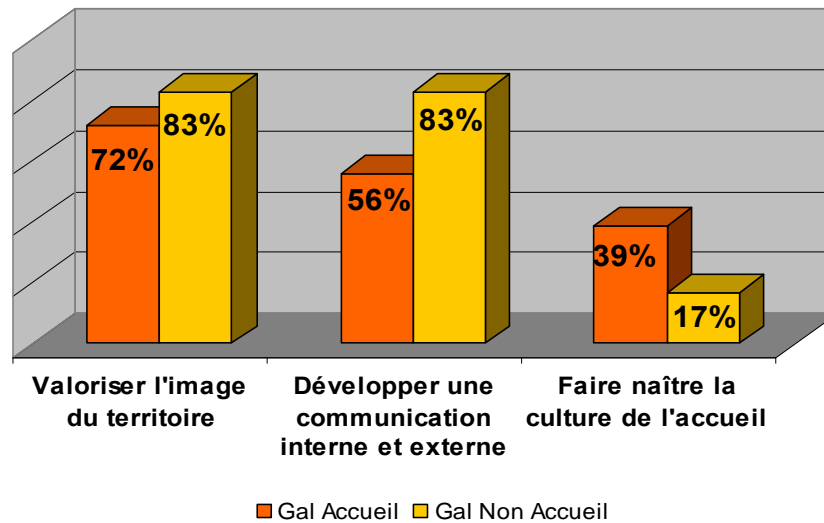
Ce travail exige à la fois de l'ingénierie (travailler l'offre du territoire, rechercher des partenariats, imaginer un dispositif d'accompagnement des porteurs de projet...) et de l'animation (suivi des porteurs de projet, faire naître la culture de l'accueil, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants...).

⇒ Pour 86 % des territoires, la communication est un axe prioritaire de leur stratégie

Communication: les axes prioritaires



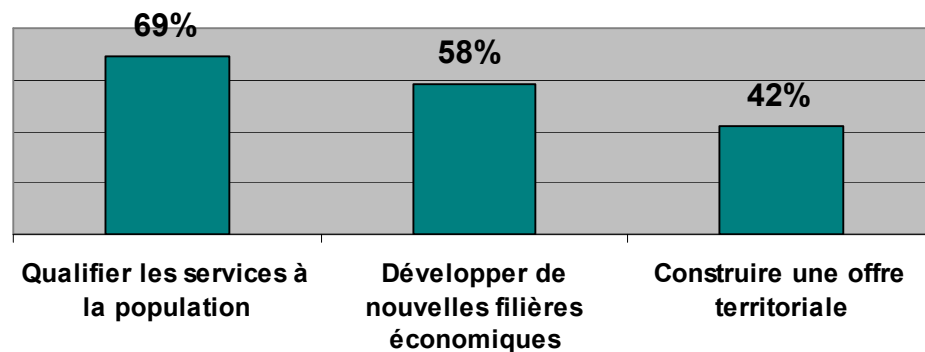
Communication: les axes prioritaires



Voir commentaires page30

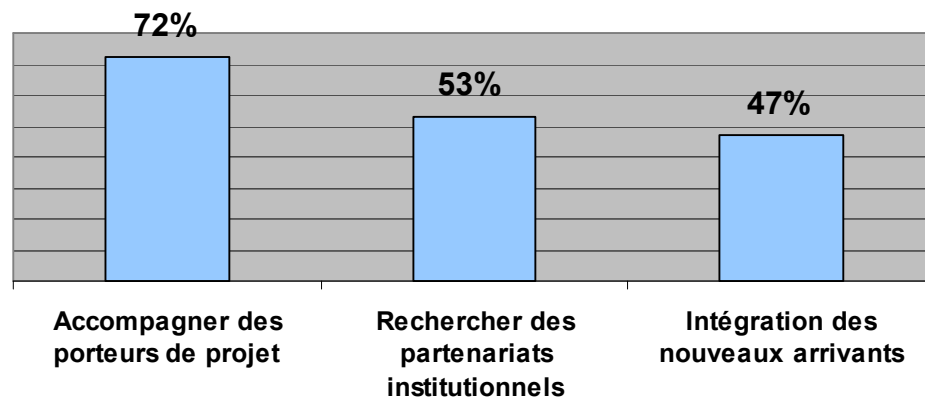
⇒ Pour 86 % des territoires, le développement de l'offre est un axe prioritaire de leur stratégie

Développement de l'offre du territoire: les actions prioritaires



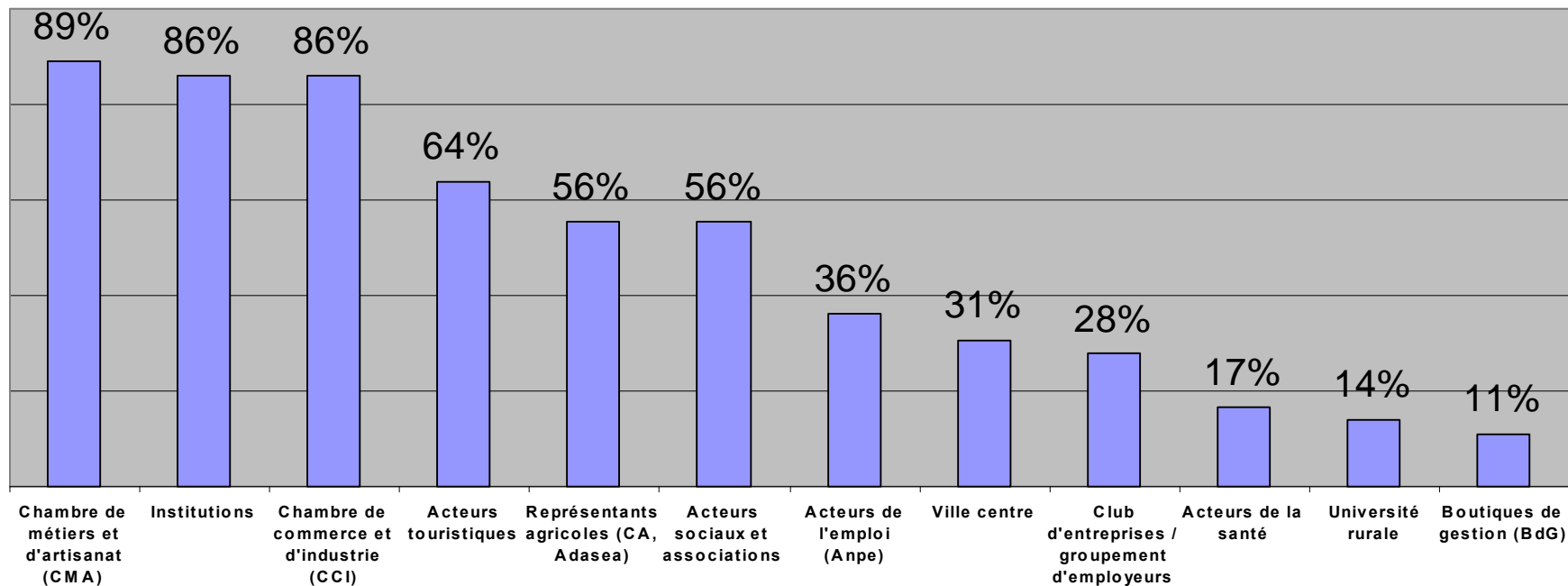
⇒ Pour 81 % des territoires, l'ingénierie/l'animation est un axe prioritaire de leur stratégie

Ingénierie/Animation: les actions prioritaires



Voir commentaires page 30

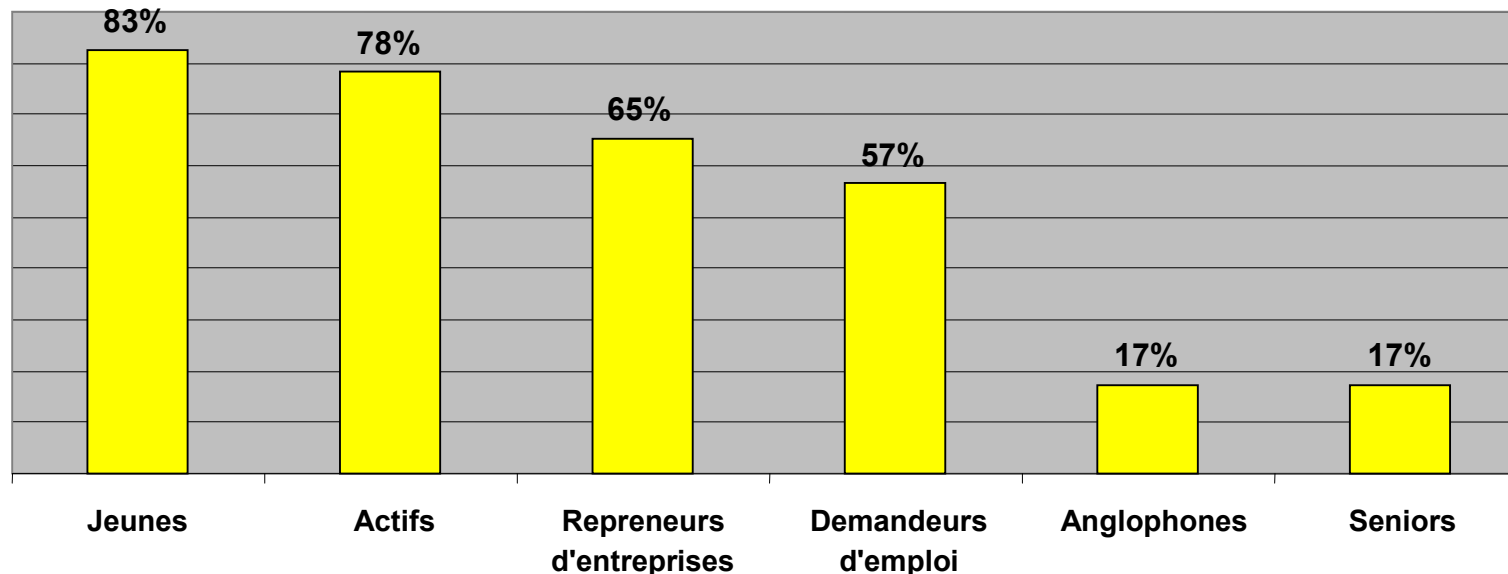
Les structures impliquées dans la stratégie d'accueil



Malgré la nécessité affichée d'agir de manière globale au niveau du territoire (domaines économique, sociale, culturel et environnemental), on peut analyser que les niveaux d'implications des partenaires, s'ils démontrent tout de même une réelle avancée, laissent encore de bonnes marges de progression notamment en ce qui concerne les acteurs de l'agriculture, de l'emploi et de la santé ou de territoires « partenaires » telles que les villes centres. Autant de secteurs clés sur lesquels les territoires nous disent vouloir agir dans les années à venir pour plus d'efficacité...

⇒ **64 % des territoires sondés ont ciblé un public.**

Le public ciblé



Seulement 2/3 des GAL ont défini des publics cibles dans leur stratégie d'accueil. Les cibles « jeunes » et « actifs » arrivent largement en tête des publics convoités ce qui semble logique quant aux problématiques vécues ou ressenties par les territoires (fuite des jeunes, vieillissement des populations). La recherche de « repreneurs d'entreprises » confirme aussi la nécessité pour les territoires de répondre au départ à la retraite (supposé ou confirmé) de nombreux entrepreneurs et ce souci de maintenir et de renouveler le tissu économique local. Peu de territoires ont ciblé les seniors et les populations étrangères alors que ceux-ci sont identifiés par beaucoup d'experts comme apportant une contribution parfois importante à l'économie locale (économie résidentielle et/ou « présenteielle » ; opportunité de développement autour de la « silver » économie).

Les besoins liés aux services et à l'habitat (accès au logement) arrivent nettement en tête des préoccupations des nouveaux arrivants selon les agents de développement des GAL.

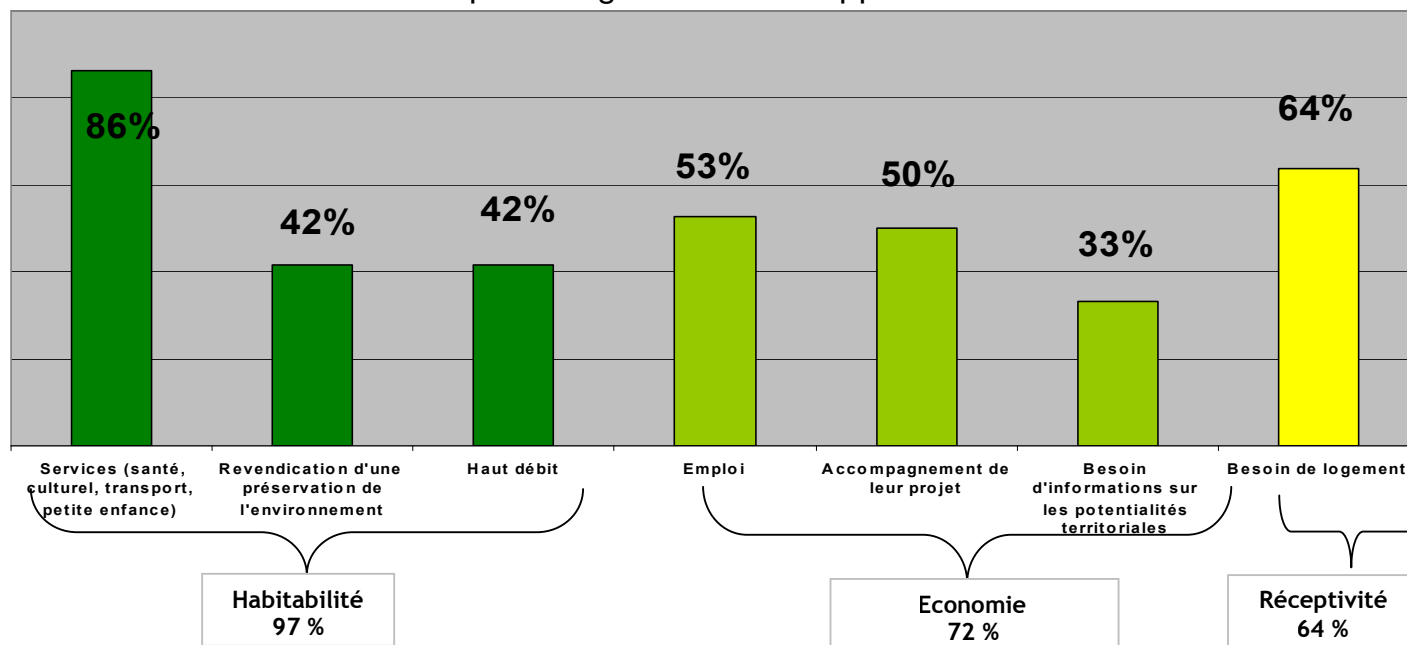
La question de l'emploi semble moins centrale (troisième position) mais doit être tempérée si l'on considère que les personnes nouvellement arrivées ont pu :

Soit s'installer sur le territoire parce qu'elles avaient trouvé justement de l'emploi, soit parce qu'elles conservaient leur emploi hors du territoire et faisaient le choix d'une installation purement résidentielle.

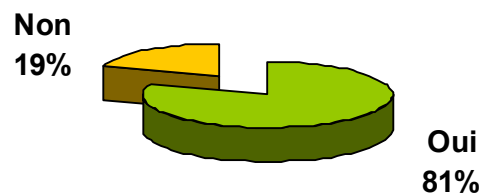
Cependant, **on voit ici toute l'importance du cadre et de la qualité de vie en tant qu'éléments déterminants de l'attractivité des territoires.** On peut noter également un certain décalage avec le résultat de la page 24 en ce qui concerne les nouveaux enjeux liés à l'économie (qui arrive en tête) et qui, par extrapolation, ne semble pas être relié aux besoins suscités par les arrivants. D'ailleurs, selon les agents de développement (voir page 64), l'incidence de l'emploi local reste soit modeste (pour 74 % des territoires), soit insignifiant (23 %) en terme d'impact sur l'apport démographique !

Les besoins exprimés par les nouveaux arrivants

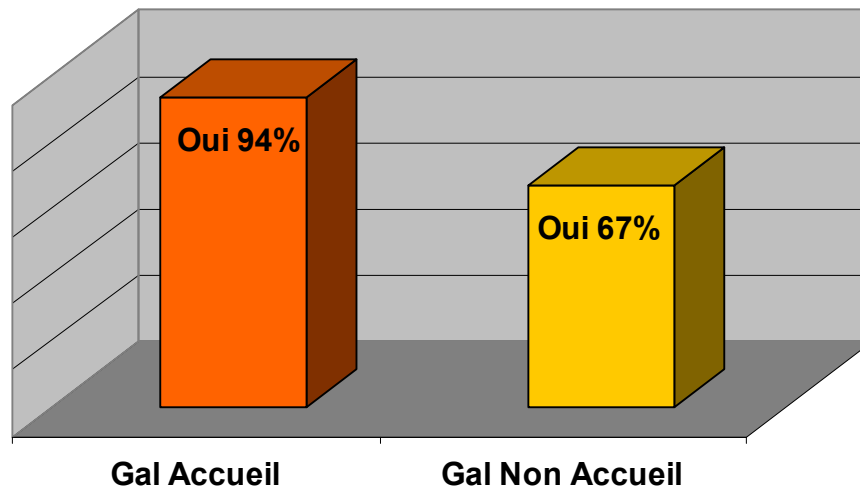
vu par les agents de développement



Etes-vous prêt à répondre aux nouveaux besoins des nouveaux arrivants?

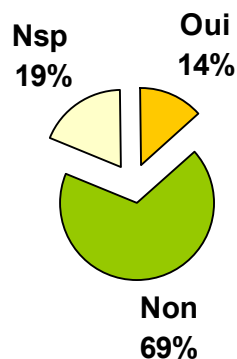


Etes-vous prêt à répondre aux nouveaux besoins des nouveaux arrivants ?

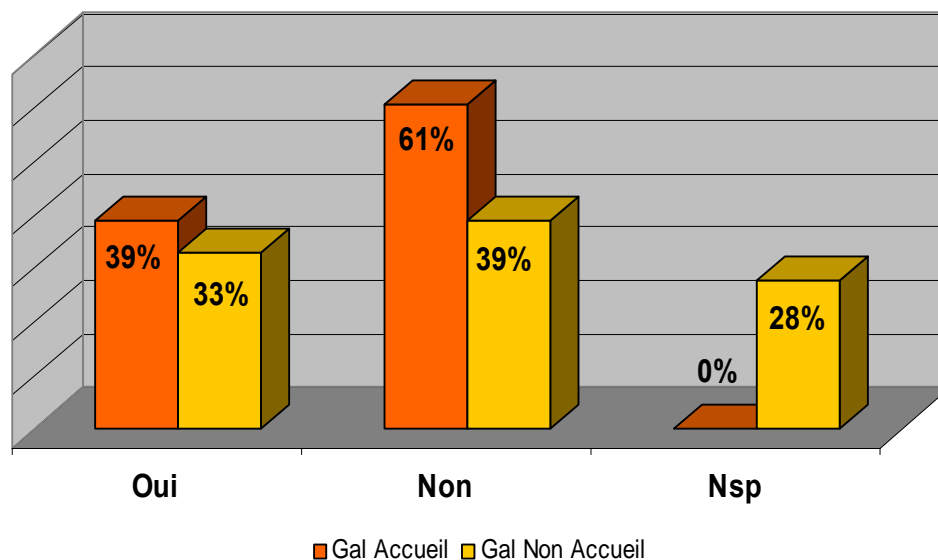


Voir commentaire page 37

Aviez-vous anticipé ces nouveaux besoins ?



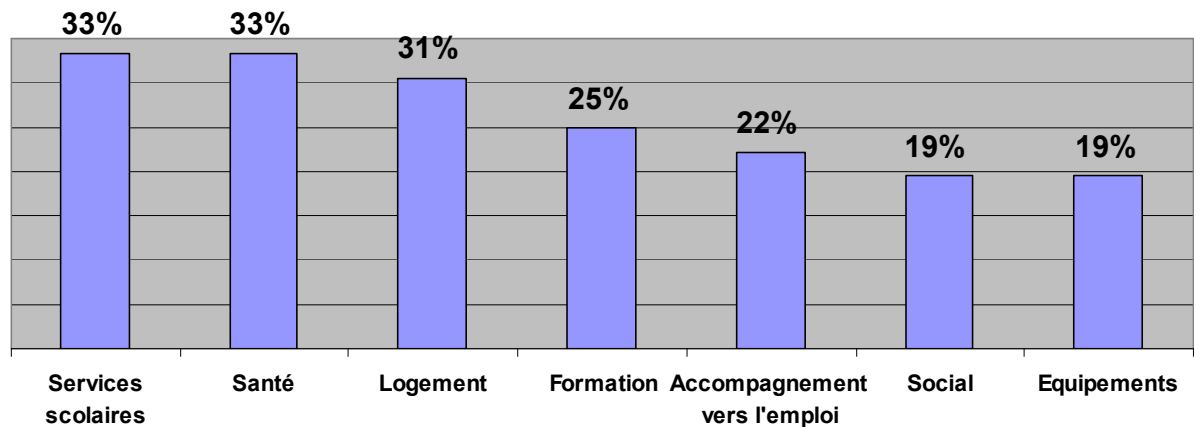
Aviez-vous anticipé ces nouveaux besoins ?



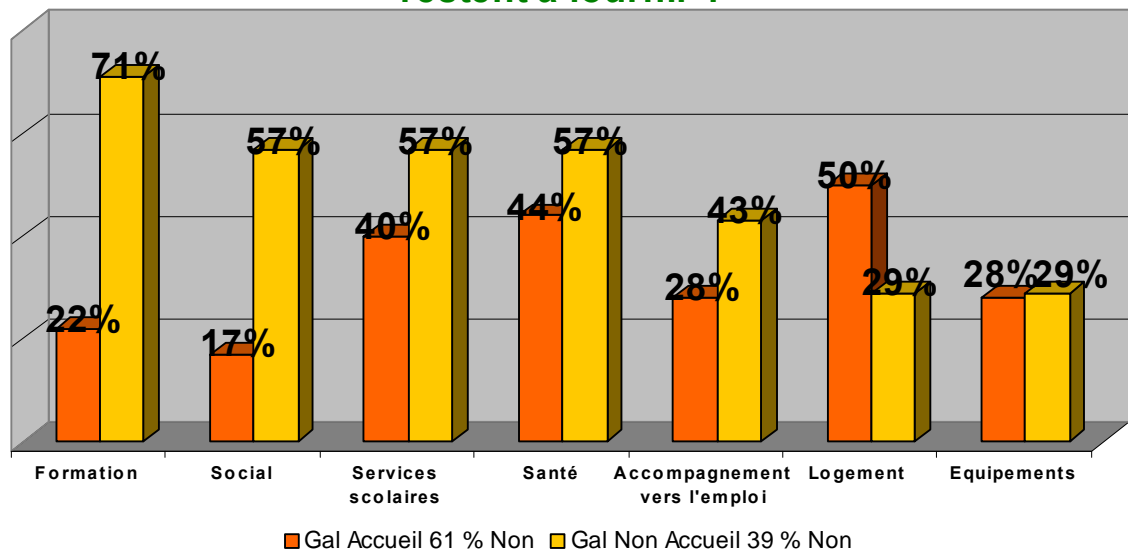
Manifestement, **les territoires qui ont opté pour le thème fédérateur de l'accueil ont pu mieux appréhender quels étaient les nouveaux besoins en matière de services** (voire d'équipements) au cours de leur programme, tout en réussissant à hisser, pendant cette période, **l'offre du territoire à la hauteur de ces besoins**. Les GAL hors thème de l'accueil ont manifestement un peu plus de mal à permettre aux territoires d'être en capacité de répondre à ces nouveaux besoins (67 % contre 94 %).

Les services scolaires, le domaine de la santé et du logement sont les principaux domaines où les efforts restent à fournir et caractérisent ainsi des éléments forts de l'attractivité d'un territoire. Ce qui semble confirmer toute l'importance de la fonction résidentielle des territoires (perception majoritaire au niveau des territoires enquêtés).

Si non (69%), dans quels domaines les efforts restent à fournir?

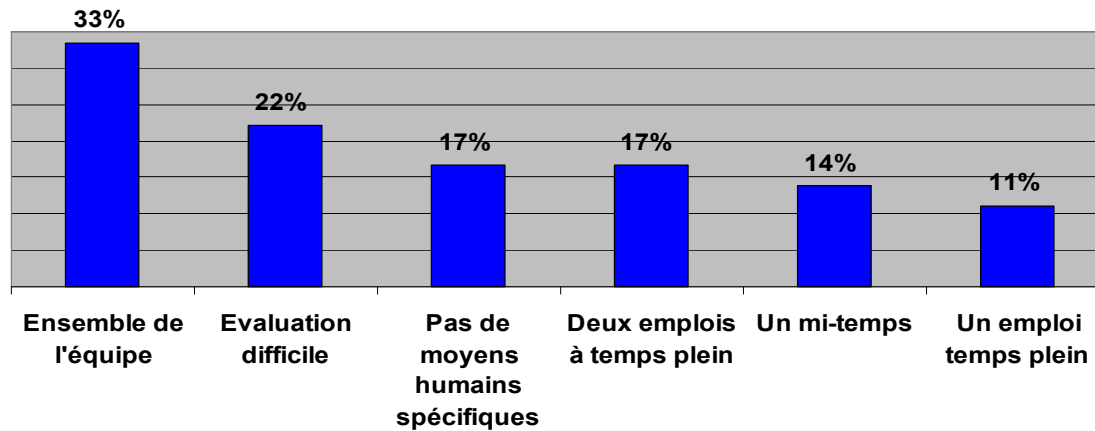


Si non dans quel domaine les efforts restent à fournir ?

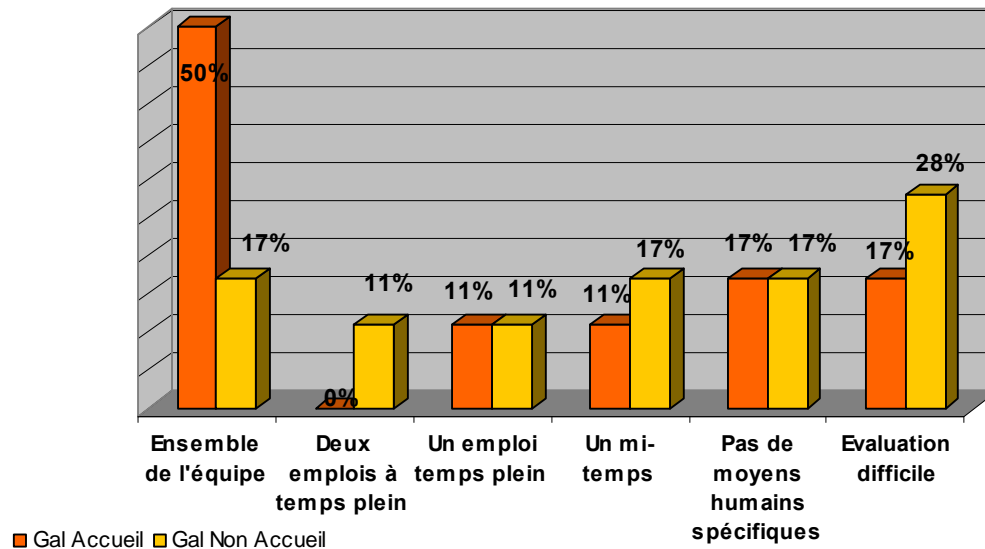


Voir commentaire page 37

Les ressources humaines dédiées à l'accueil

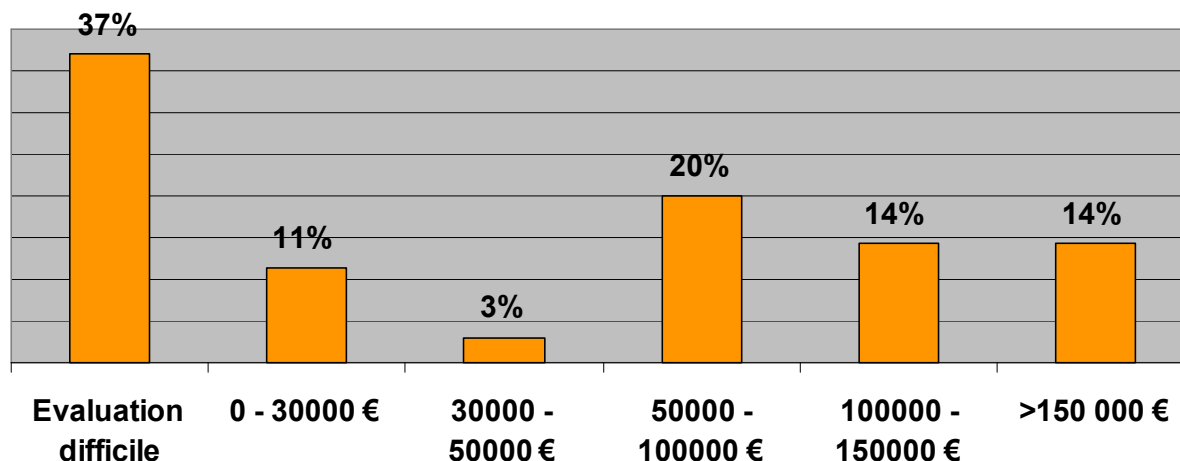


Les ressources humaines dédiées à l'accueil

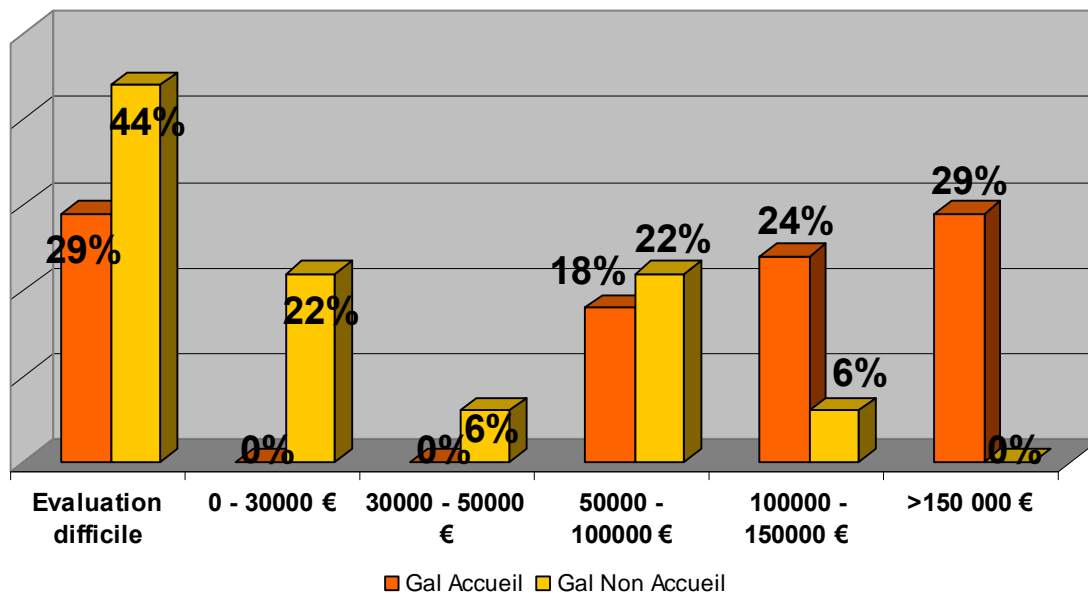


Les équipes professionnelles semblent relativement réduites au regard des ambitions affichées dans les programmes. Cette analyse est toutefois à tempérer selon les organisations locales. En effet, des agents de développement des structures composant les GAL peuvent parfois travailler au projet d'accueil du territoire sans être pour autant financés via LEADER + (Pays, PNR, Communauté de Communes). Cette réelle difficulté à quantifier précisément les ressources humaines dédiées au projet d'accueil (hors fonctionnement payé LEADER +) reste logique dans la mesure où la nécessité d'être dans une approche intégrée et intersectorielle multiplie les intervenants professionnels.

Le budget consacré à la politique d'accueil



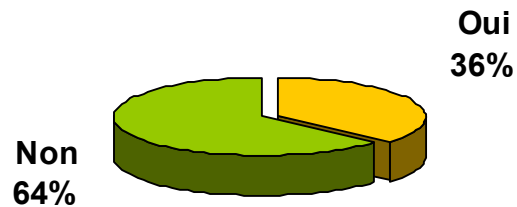
Le budget consacré à la politique d'accueil



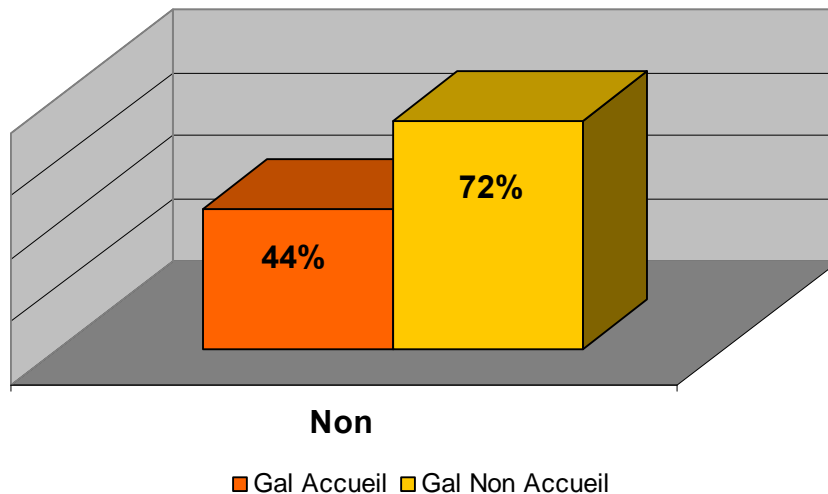
Pour l'évaluation des ressources financières, nous retrouvons les mêmes difficultés que celles évoquées dans le cadre des ressources humaines. Néanmoins, la part du budget correspond souvent à la hauteur de l'engagement des territoires dans la thématique de l'accueil : les budgets les plus modestes correspondent aux territoires qui font de « l'accueil » une simple stratégie d'accompagnement du projet de développement local tandis que pour les budgets les plus élevés, il s'agit de faire de l'accueil plus qu'une stratégie, une politique à part entière.

Ces éléments se trouvent corroborés par le résultat de la page 22 (31 % de territoires ayant une politique d'accueil intégrée).

Avez-vous une évaluation en continu de votre stratégie?

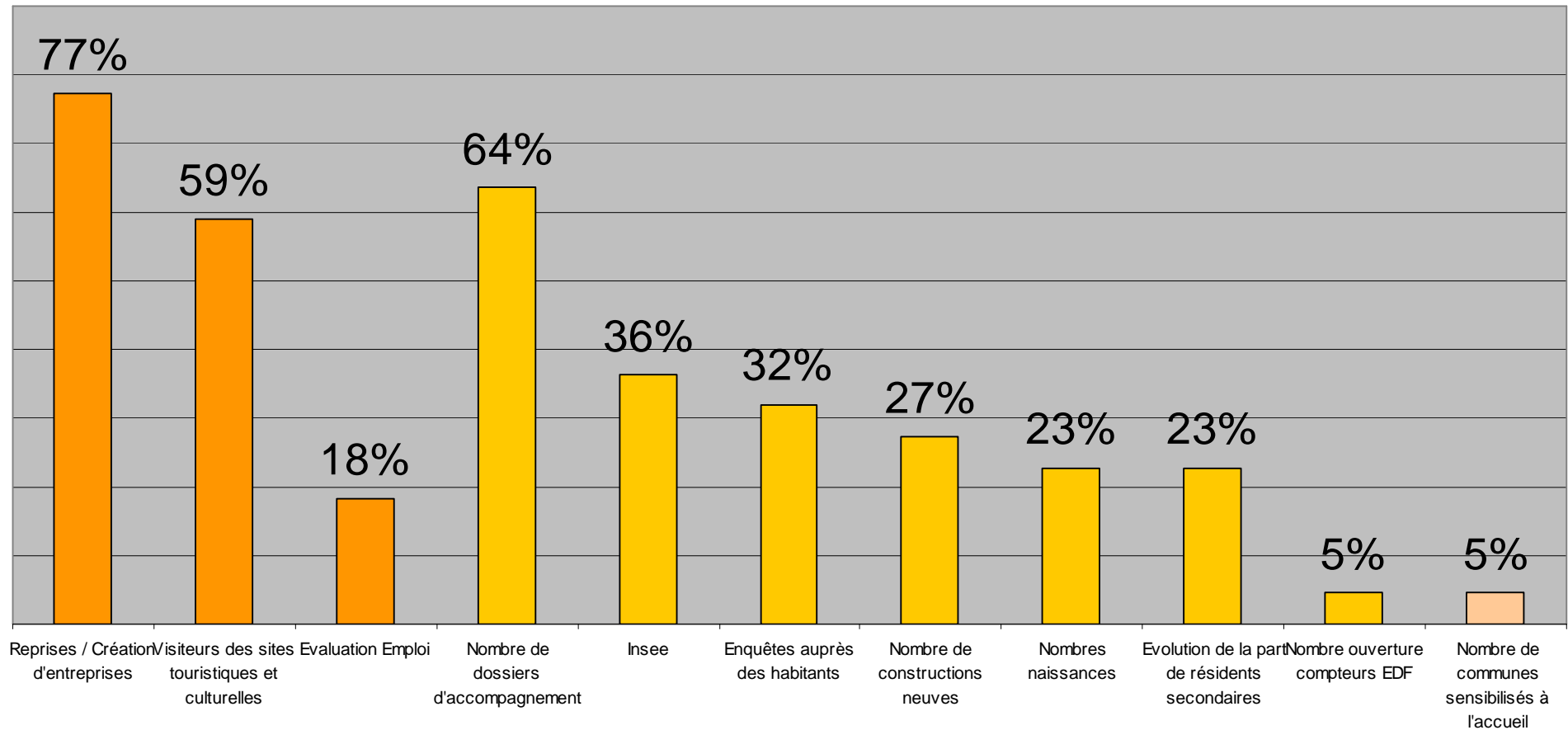


Avez-vous une évaluation en continu de votre stratégie ?



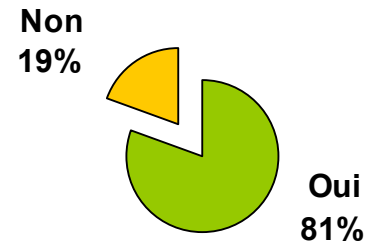
Les GAL sont pour deux tiers d'entre eux dans **une évaluation essentiellement « programmatique » et finale** (nombre de dossiers traités, efficacité de la programmation financière...) et disent **conduire leur stratégie au fil de l'eau** plutôt que dans une évaluation en continu permettant le pilotage fin de leur stratégie (observations qualitatives des données socioéconomiques et démographiques du territoire...). Ce constat est en partie éclairé par les résultats commentés page 44.

**Pour 36% des territoires,
les indicateurs servant à piloter les stratégies d'accueil**

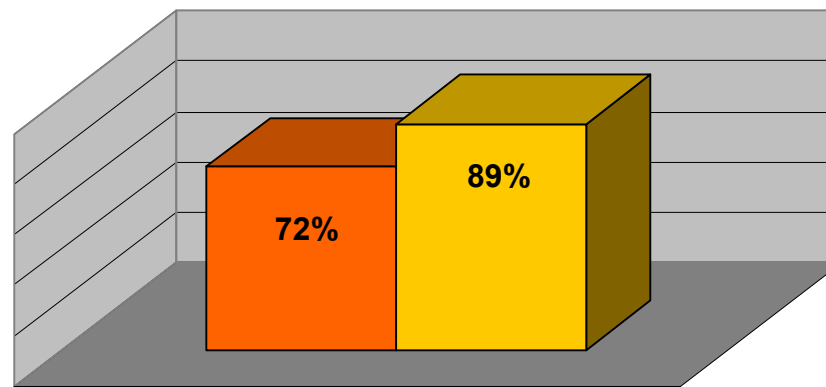


Voir commentaires page 41

Y'a t'il des besoins en matière de connaissance fine du territoire?



Y a t'il des besoins en matière de connaissance fine du territoire ?

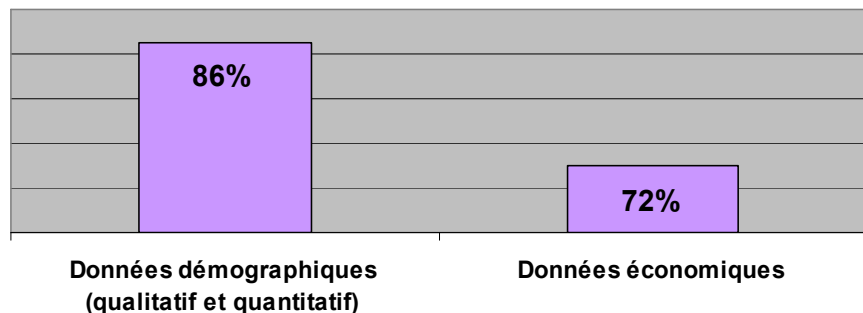


Oui

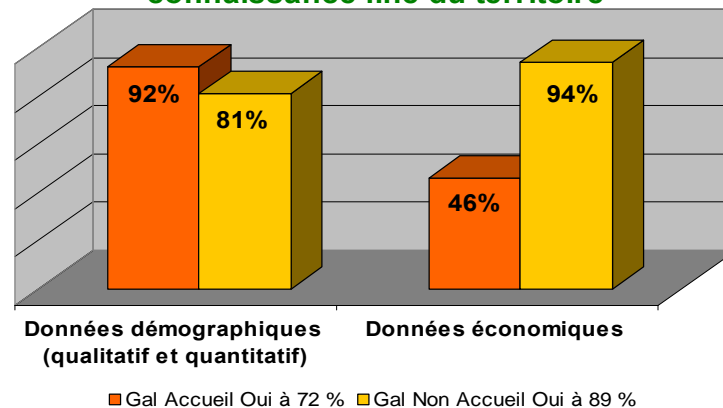
■ Gal Accueil ■ Gal Non Accueil

Voir commentaires page 44

Les besoins en matière de connaissance fine du territoire



Les besoins en matière de connaissance fine du territoire



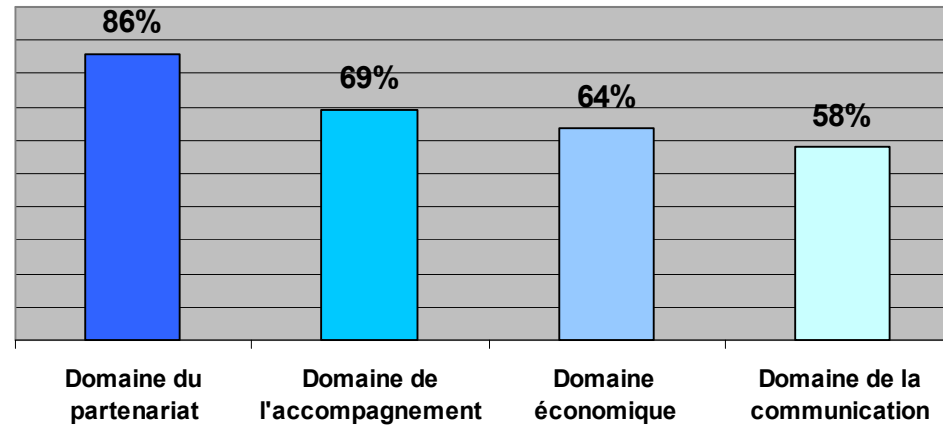
Ce résultat peut apparaître surprenant puisqu'il nous est donné par les niveaux territoriaux de proximité, niveaux jugés particulièrement idoines pour détenir une connaissance très fine sur ces bassins de vie. **Paradoxalement, ce manque de connaissance fine, ne semble pas constituer un frein majeur à l'action !** Néanmoins, il précise les futures améliorations à atteindre sur et par les territoires afin d'imaginer et piloter des actions au plus près des besoins locaux avec **une efficacité largement accrue** ainsi qu'une **plus grande capacité à innover**.

Ce résultat est en tout cas révélateur de points problèmes rapportés par les GAL :

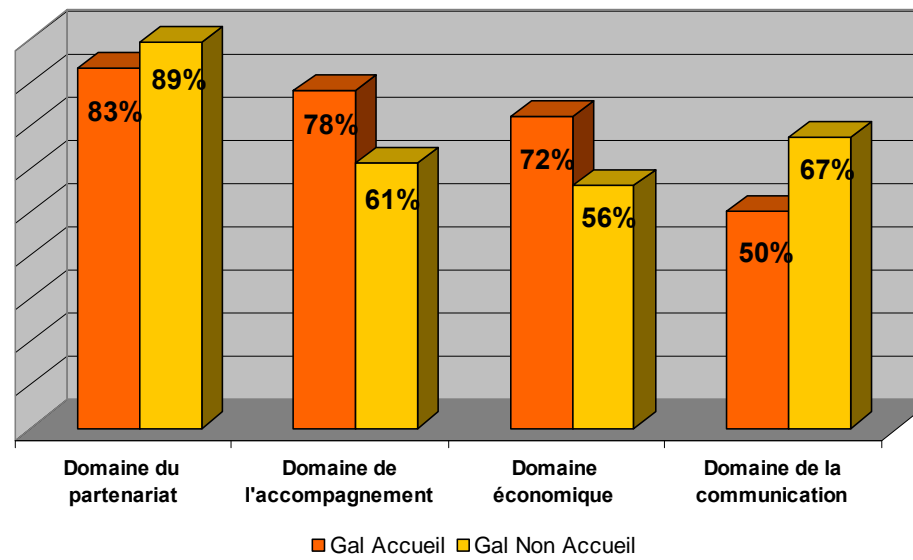
- difficultés à obtenir des données statistiques fiables, localisées et mises à jour de manière régulières ;
- difficultés à obtenir et à partager des informations détenues par des partenaires extérieurs au territoire ;
- manque de moyens humains et financiers, d'outils et de partenariats permettant de fabriquer de la connaissance sur le territoire et l'exploiter au mieux (pilotage de la stratégie) ;
- manque de connaissance fine dans le domaine économique, notamment en matière de niches et d'activités nouvelles ou atypiques (difficultés pour accompagner, pour orienter les porteurs de projet) ;

Enfin, ce résultat est à croiser (en terme de conséquences) avec celui de la page 49 traitant de l'évaluation des flux migratoires sur les territoires et de la question « ouverte » traitée en fin de première partie (« les principales limites »).

Les domaines d'actions les plus emblématiques

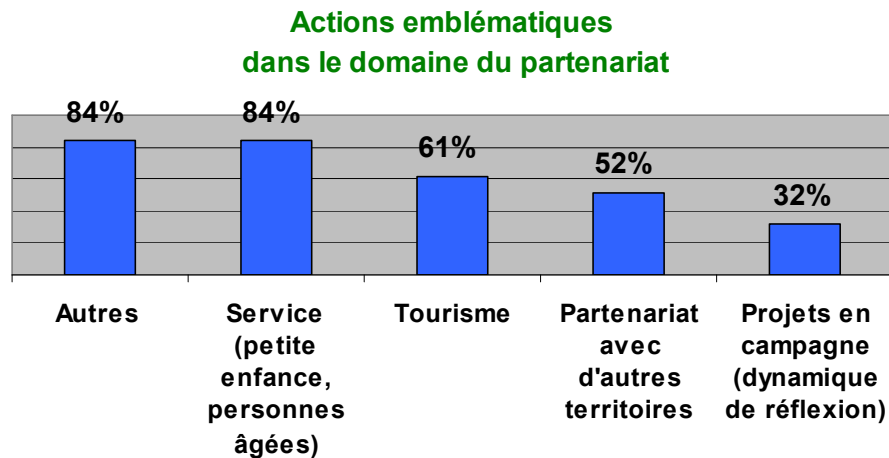


Les domaines d'actions les plus emblématiques

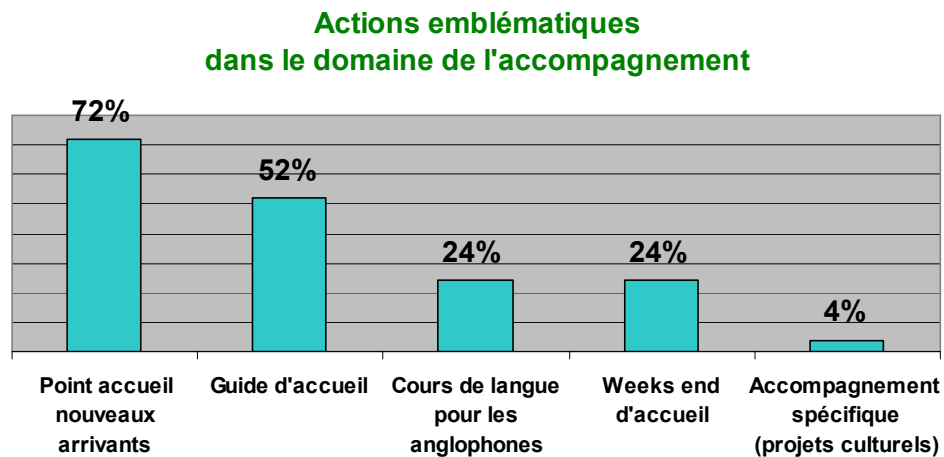


Voir commentaires page 48

⇒ **86 % des territoires ont développé des actions emblématiques dans le domaine du partenariat**



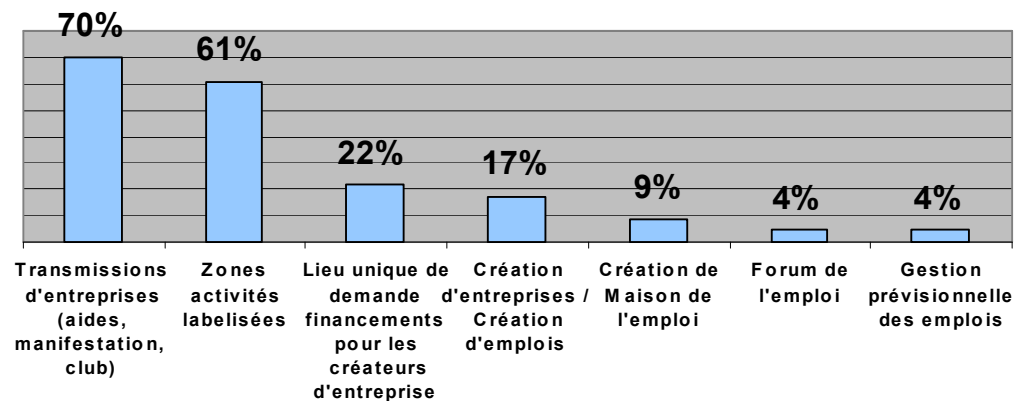
⇒ **69 % des territoires ont développé des actions emblématiques dans le domaine de la communication**



Voir commentaires page 48

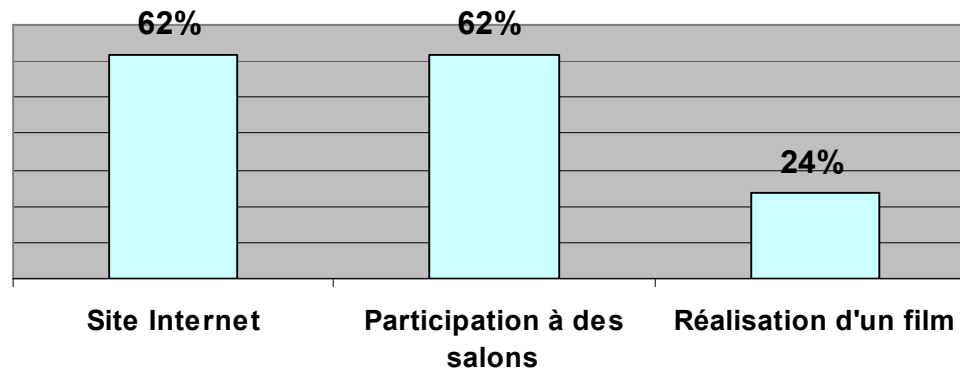
⇒ 64 % des territoires ont développé des actions emblématiques dans le domaine économique

Actions emblématiques dans le domaine économique



⇒ 58 % des territoires ont développé des actions emblématiques dans le domaine de la communication

Actions emblématiques dans le domaine de la communication



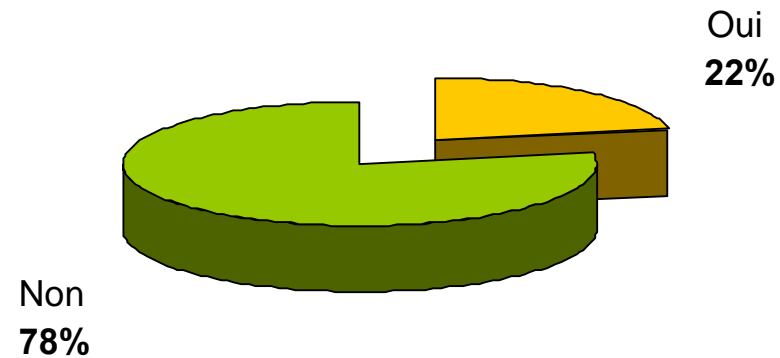
Voir commentaires page 48

Pour une très grande majorité de GAL, les actions et les résultats obtenus dans le domaine du partenariat sont les plus emblématiques de leur programme LEADER +. Au-delà de ce qui était exigé dans le cadre de la candidature LEADER (l'aspect partenarial), il apparaît nettement ici **la valeur ajoutée de la thématique « accueil » dans sa capacité à susciter des liens et des partenariats forts** pour conduire avec succès des opérations au regard de quatre nécessités :

- nécessité pour le territoire d'avoir des actions transversales et intersectorielles (économie, logements, services...)
- nécessité pour le territoire de disposer d'une ingénierie et d'une animation spécifiques (adaptation ou création de dispositifs et d'outils, travailler l'offre du territoire, coordonner les partenaires, accompagner les porteurs de projets...)
- nécessité de travailler avec d'autres territoires et à différents niveaux de l'administration territoriale pour espérer obtenir des résultats positifs sur le territoire (notamment dans le cadre des services et du développement touristique)
- nécessité de communiquer pour promouvoir le territoire et ses offres et de communiquer entre territoires pour alimenter les réflexions et les transferts d'expériences (voir partie 2 page 62 « stratégie de communication spécifique »).

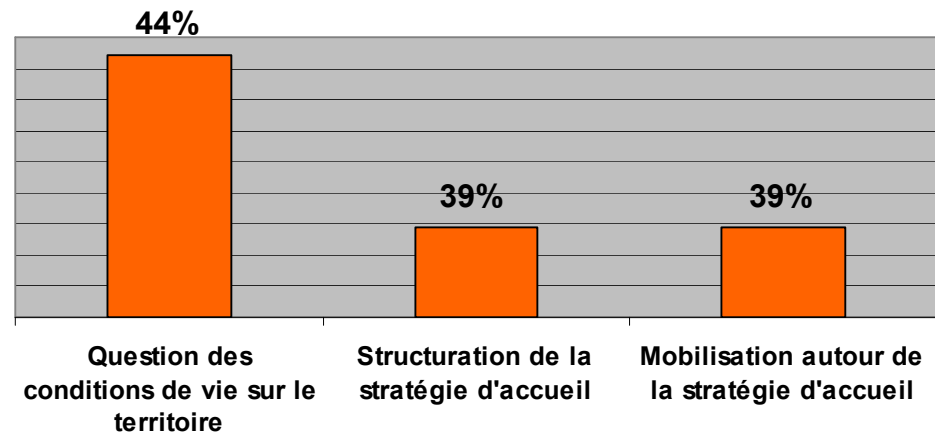
En zoomant sur les actions jugées emblématiques par les GAL, nous pouvons retenir que dans le domaine économique les territoires ont peu d'actions innovantes (concentration des actions dans le domaine de la transmission et de l'aménagement de zones d'activités labellisées) et ne consacrent que peu de place à la question de l'emploi (recherche et aide à l'accès, gestion prévisionnelle...) même si, ici, l'effet partenariat est à prendre en compte (travail en relation avec les acteurs concernés). Par contre, les **territoires prospectent** et ils **s'organisent** en matière d'accueil de nouveaux venus.

Pouvez-vous évaluer le nombre d'arrivants ?

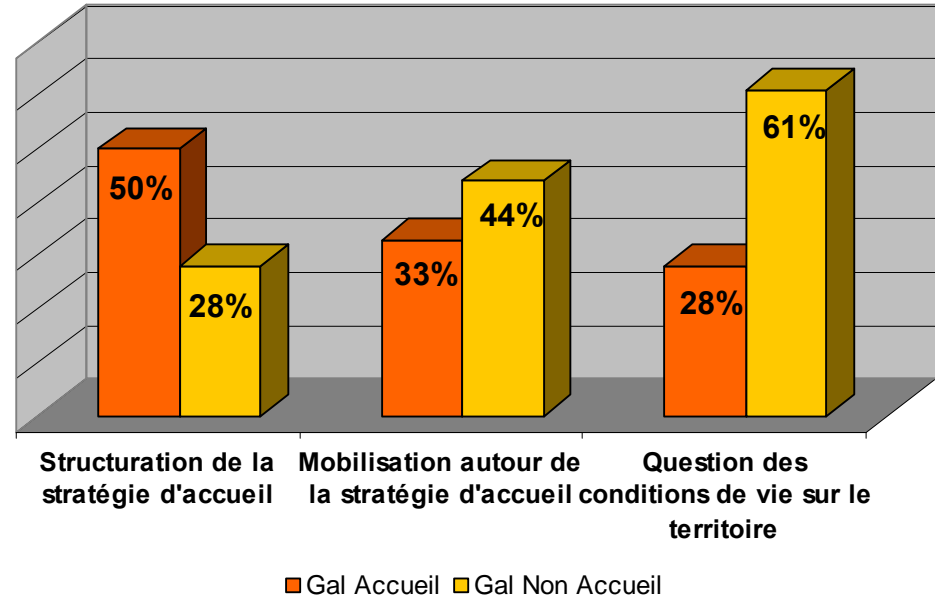


Seul un cinquième des territoires est en capacité d'évaluer le nombre d'arrivants (en cohérence avec le besoin signalé en matière de connaissance fine du territoire). **Les GAL ne disposent pas d'informations actualisées en matière de démographie et les éléments sont éparpillés sur le territoire** (en exemple citons les permis de construire). Peu ont mis en place des systèmes de récoltes d'information. Enfin, le turnover important des techniciens pose le problème de la « mémoire » du territoire et la difficulté de capitaliser au fil des programmes.

Stratégie d'accueil : les principales évolutions

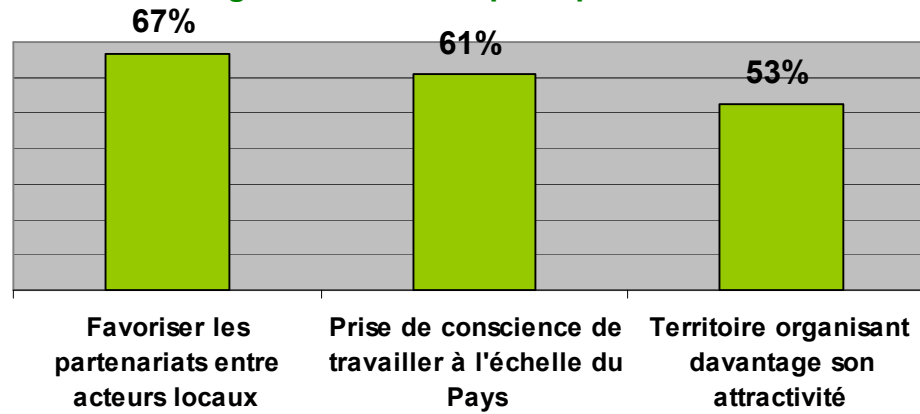


Stratégie d'accueil: les principales évolutions

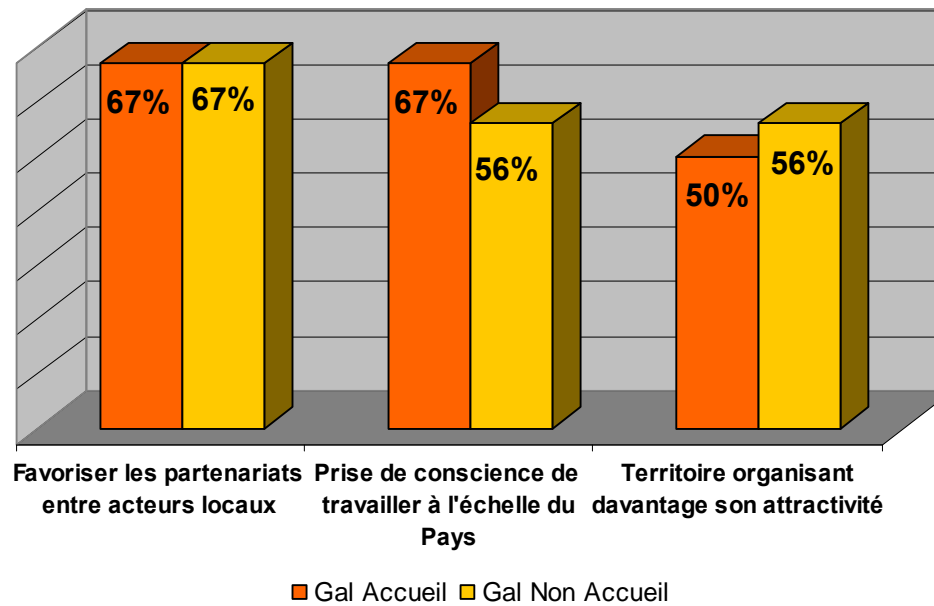


Voir commentaires page 53

Stratégie d'accueil: les principales avancées

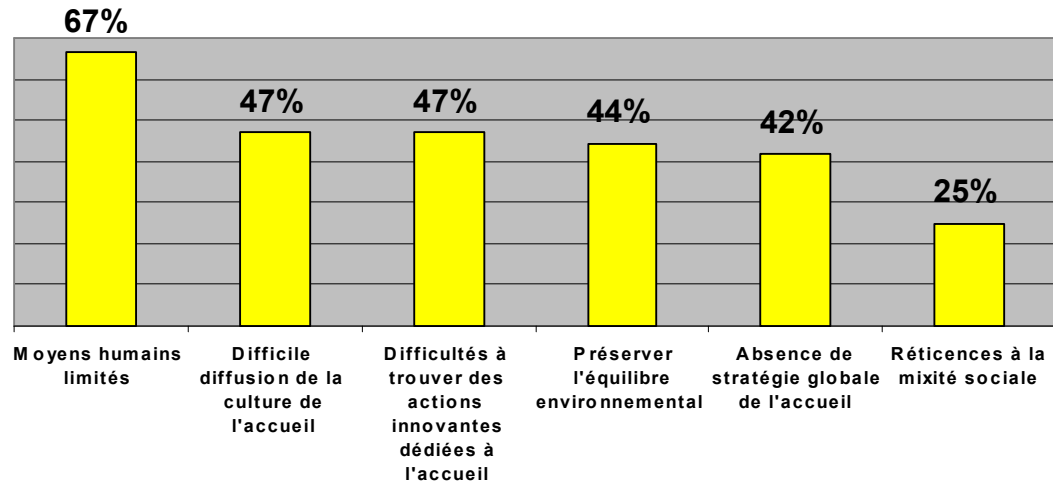


Stratégie d'accueil: les principales avancées

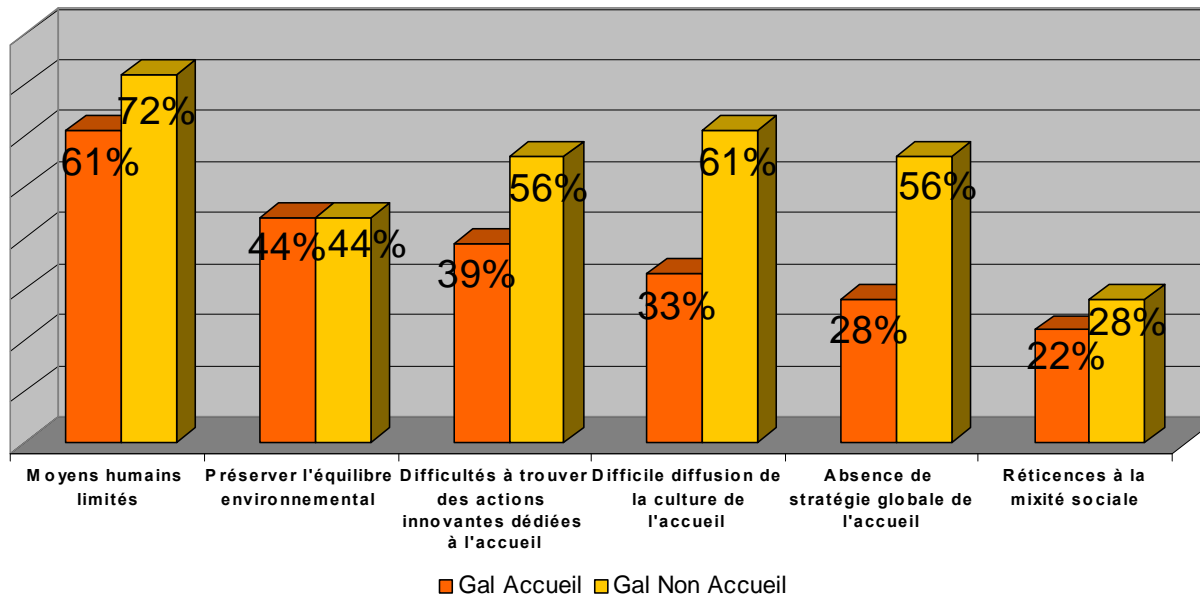


Voir commentaires page 53

Stratégie d'accueil: les principales limites



Stratégie d'accueil: les principales limites



Voir commentaires page 53

Pour l'ensemble des GAL, les principales évolutions dessinent aussi une approche méthodologique de la politique d'accueil autour de trois axes :

- 1) La question des conditions de vie sur le territoire (logements, services)
- 2) La structuration (priorisation et définition des actions) de la stratégie
- 3) La mobilisation des populations et des acteurs (public/privé) autour de la stratégie.

A noter des différences importantes sur les évolutions constatées entre GAL Accueil et GAL non Accueil notamment sur la question des conditions de vie sur le territoire : on suppose que cette question est apparue plus en amont pour les GAL Accueil, ce qui explique d'ailleurs leur candidature sur ce thème fédérateur.

Au niveau des principales avancées, la thématique a permis de favoriser le rapprochement entre les différents acteurs locaux, de prendre conscience des conditions de l'attractivité du territoire et de l'organiser et de la nécessité de travailler à une échelle supra communale telle que celle des Pays.

Les « limites » principales de ces stratégies consistent en l'inadéquation entre les actions à mener et les ressources humaines dédiées au projet, des difficultés à diffuser la culture de l'accueil sur le territoire (travail nécessitant de la durée). On remarquera les limites logiquement pointées par les GAL non Accueil en ce qui concerne les difficultés rencontrées liées à l'absence de stratégie globale d'accueil (approche transversale et intersectorielle nécessaire pour conduire une politique efficace).

- SYNTHÈSE PARTIE 1 -

Les politiques ou stratégies d'accueil intéressent autant les territoires en déprise démographique que les territoires qui constatent l'arrivée de nouvelles populations (la thématique accueil déclinée par ce type de territoire serait-elle **l'esquisse d'une première politique « péri urbaine » ou « para urbaine » de développement local ?**).

Bon nombre de territoires semblent utiliser cette thématique pour faire « politique » et mieux appréhender ou accompagner les mutations sociales, spatiales, économiques et culturelles des territoires.

Cependant, si cette démarche est bien appropriée et partagée par les décideurs locaux, **le peu d'implication et de mobilisation des populations locales représentent un frein à lever** dans les années à venir.

Pour les GAL, se poser la question de l'accueil permet de révéler et d'aborder (de manière pro active) la question des fonctions du territoire (productive, résidentielle, récréative...). Cette question « oblige » le territoire à se penser solidaire et parmi d'autres (relations interterritoriales et relations urbain/rural), à prendre en compte les phénomènes de mobilités, à réfléchir à l'accessibilité du territoire, des données, des services, en **réconciliant l'endogène et l'exogène** (ouverture du territoire et des mentalités, nécessité d'accueillir de nouvelles forces vives sur le territoire, nécessité d'agir conjointement avec les échelles supra territoriales sur certains sujets qui dépassent les compétences et les capacités du niveau local...).

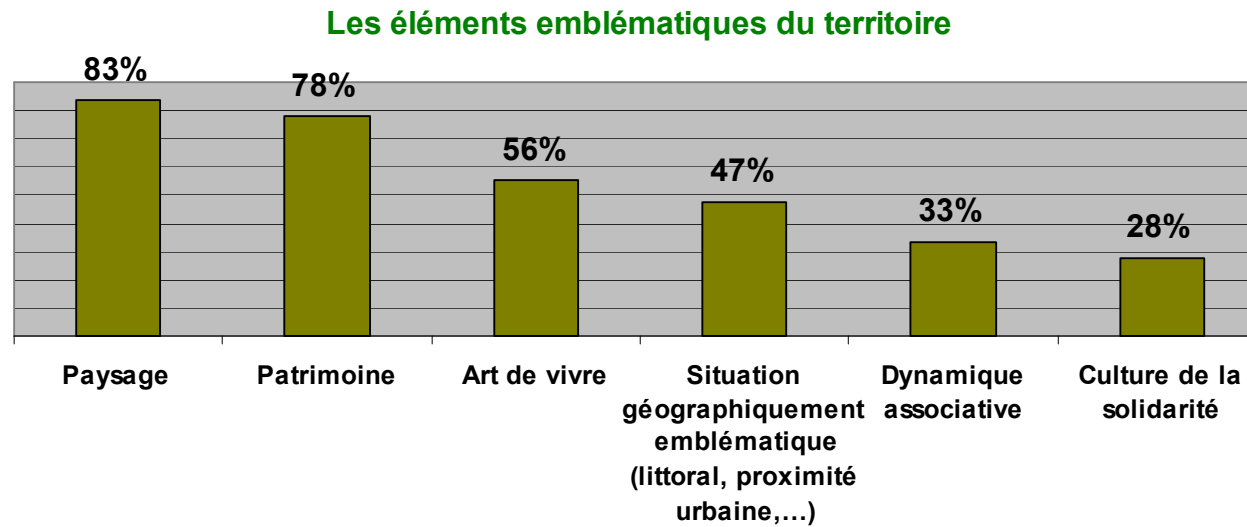
La thématique de l'accueil permet de penser différemment la stratégie de développement, d'une part en l'inscrivant dans une **perspective de durabilité**, et d'autre part, en **imaginant d'autres leviers que le seul secteur économique** (embellir le territoire, répondre aux besoins des populations en terme de services et d'aménités afin de le rendre attractif aux yeux des actifs...). Ce n'est plus seulement **l'activité économique** qui forge l'attractivité d'un territoire. **Le cadre et la qualité de vie sont bien appréhendés par les territoires comme l'un des piliers de cette nouvelle attractivité**. Prendre connaissance des mutations du territoire, des nouveaux besoins et apporter des réponses concrètes : la thématique accueil donne des moyens permettant de réajuster le territoire aux nouvelles exigences identifiées.

Mais la stratégie d'accueil suppose la mise en œuvre d'un partenariat fort pour pouvoir agir sur **l'offre du territoire**. Ce partenariat reste difficile à constituer et complexe à pratiquer tant il concerne de multiples acteurs d'horizons et de compétences divers et variés.

On discerne ici une **double difficulté** liée à la thématique de l'accueil. Cette double difficulté semble résider dans la nécessité de conduire **une politique locale intégrée et intersectorielle** (multiplicité des acteurs, des lignes budgétaires, des professionnels du développement à coordonner...) mais qui requiert **une connaissance très fine des spécificités du territoire** (connaissance difficile à construire, à rassembler et à partager) seule capable d'alimenter un pilotage efficace des actions (évaluation en continu des actions au-delà d'une évaluation « programmatique »). Sur ce dernier point, **la construction de nouveaux indicateurs et de nouveaux critères** reste à faire pour beaucoup de territoires.

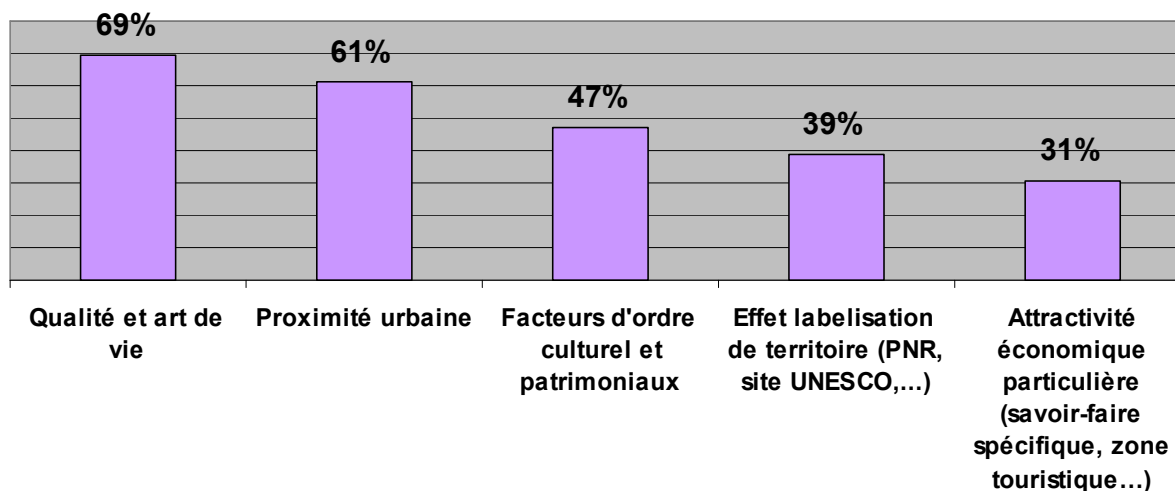
La **valeur ajoutée de la thématique « accueil »** réside dans sa capacité à susciter des liens et des partenariats forts pour conduire avec succès des opérations au regard de quatre nécessités :

- nécessité pour le territoire d'avoir des actions transversales et intersectorielles (économie, logements, services...)
- nécessité pour le territoire de disposer d'une ingénierie et d'une animation spécifiques (adaptation ou création de dispositifs et d'outils, travailler l'offre du territoire, coordonner les partenaires, accompagner les porteurs de projets...)
- nécessité de travailler avec d'autres territoires et à différents niveaux de l'administration territoriale pour espérer obtenir des résultats positifs sur le territoire (notamment dans le cadre des services, de la communication et du développement touristique)
- nécessité de communiquer pour promouvoir le territoire et ses offres et de communiquer entre territoires pour alimenter les réflexions et les transferts d'expériences.

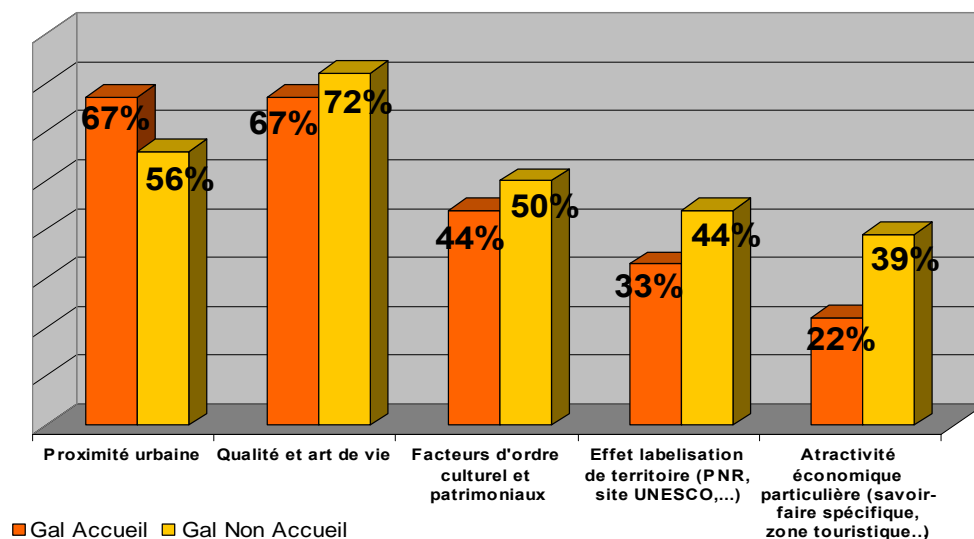


Les éléments emblématiques du territoire restent de manière peu surprenante le paysage et le patrimoine. A noter toutefois que pour un territoire sur deux la **situation géographique** est un des éléments considérés comme essentiels en terme de **facteur d'attractivité démographique** : proximité d'une agglomération, aire du littoral...).

Les éléments marquants de l'attractivité



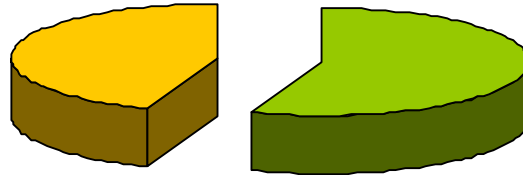
Les éléments marquants de l'attractivité



Pour les deux tiers des GAL interrogés, la **qualité de vie** sur le territoire ainsi que la **proximité avec une agglomération** sont des atouts majeurs en tant que facteurs d'attractivité démographique. L'importance de la **relation rural/urbain**, la **fonction résidentielle** des territoires et la **question des services** sont autant d'éléments à se saisir pour les territoires qui souhaitent s'engager dans une stratégie d'accueil de nouvelles populations. **Seulement un tiers des territoires** (surtout les GAL non Accueil) considèrent que l'économie joue un rôle prépondérant en matière d'attractivité territoriale (réponses essentiellement apportées par des agents de développement et non des élus).

Existe-il des conflits d'usage dus à l'arrivée de nouvelles populations

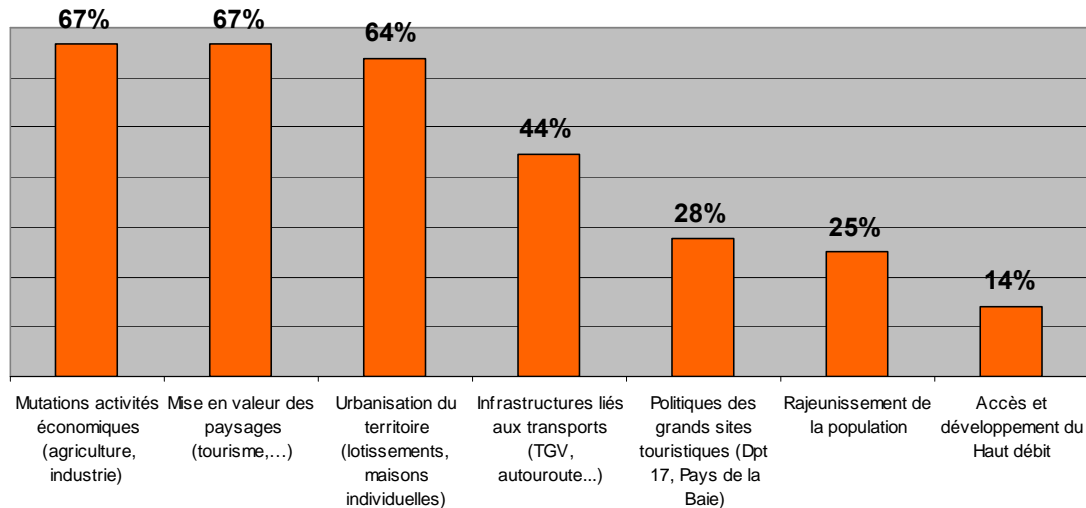
**Non
44%**



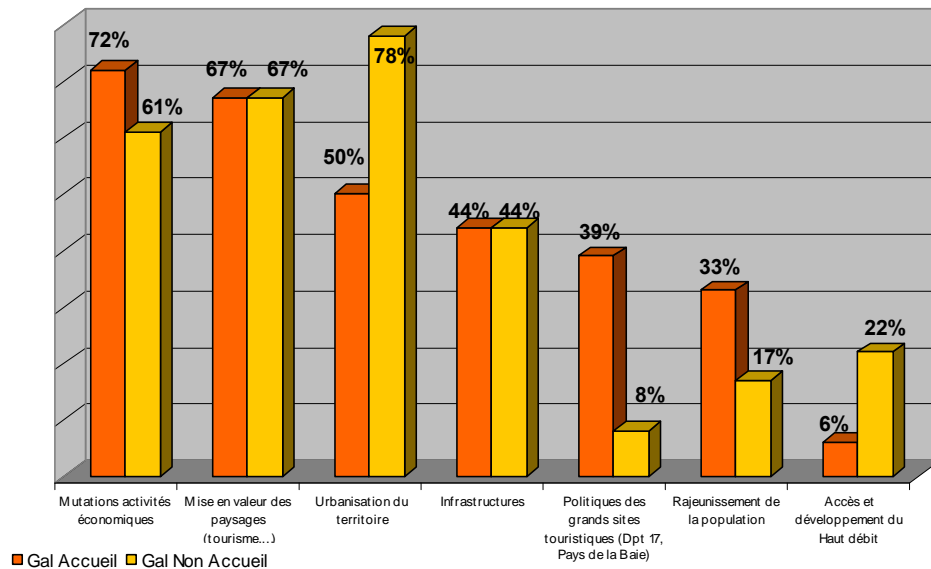
**Oui
56%**

Les conflits d'usage liés à l'arrivée de nouvelles populations sont présents sur un territoire sur deux et sont principalement dus à la question des fonctionnalités (fonction productive / fonction résidentielle / fonction récréative / fonction nature).

Les éléments de l'évolution du territoire

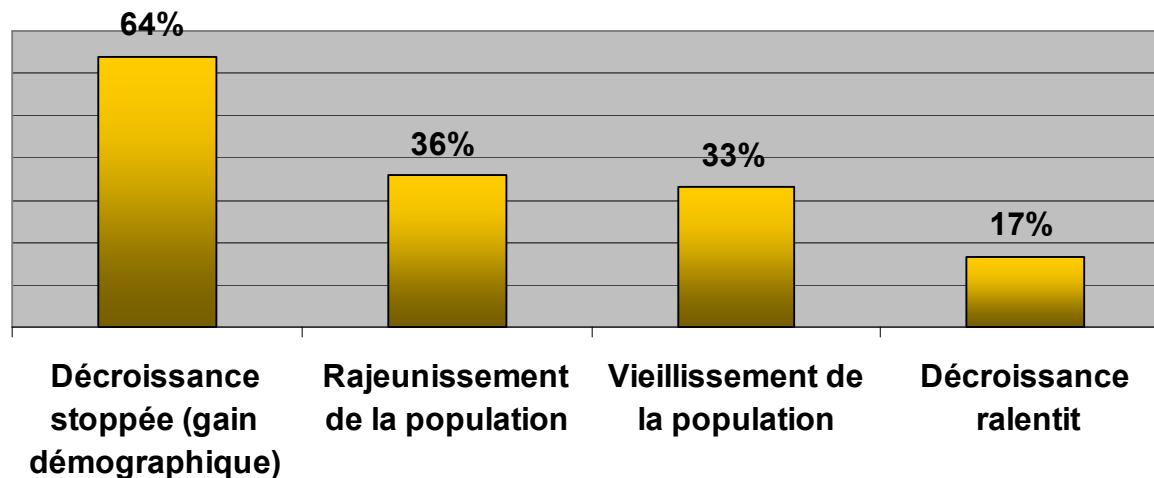


Les éléments de l'évolution du territoire



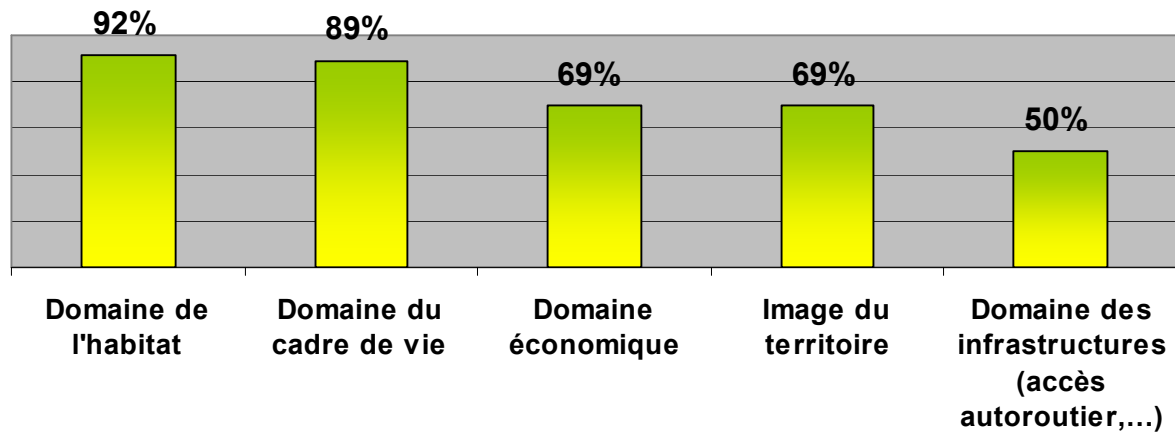
Les territoires ruraux connaissent de profondes mutations liées essentiellement à l'évolution des activités économiques, aux actions de mise en valeur du paysage (changement directement provoqué par l'évolution des fonctionnalités des territoires) et à l'urbanisation parfois importante du territoire. Ici s'exprime **toute la nécessité d'adapter ou d'inventer les politiques de développement** capables d'accompagner et de prendre en compte ces mutations territoriales (nouvelles approches, nouveaux outils, nouvelles compétences...).

Le changement actuel en terme de population

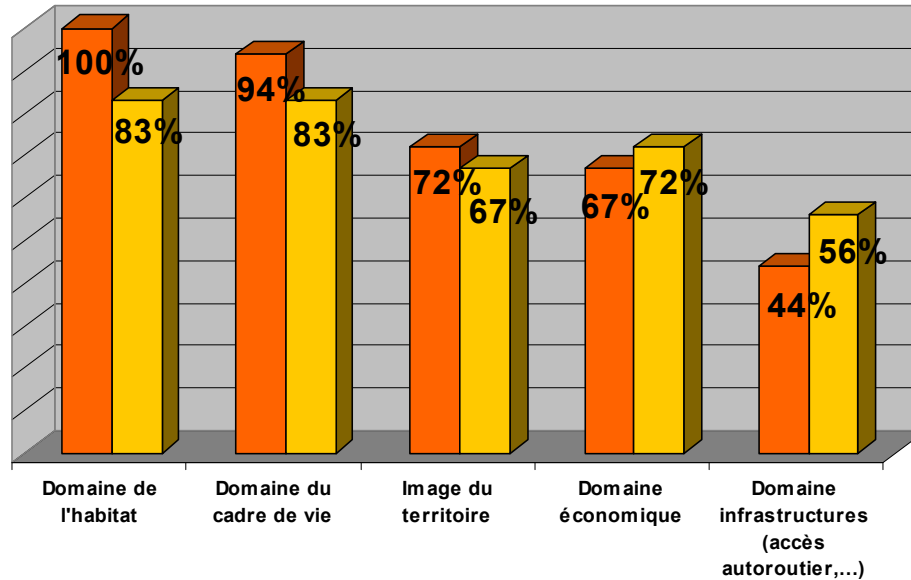


2/3 des territoires connaissent une modification démographique significative puisqu'ils voient leur population croître, confirmant pour la plupart la tendance révélée par les derniers recensements de l'INSEE. Cette **recomposition sociale** explique la nécessité perçue par les territoires de mettre en œuvre notamment une **nouvelle gouvernance** et de **nouveaux partenariats** pour une plus grande efficacité de leur programme de développement.

Les leviers favorisant l'attractivité



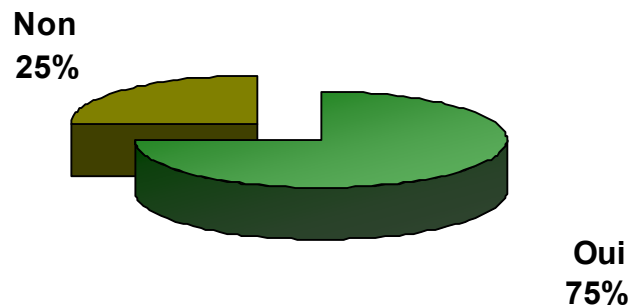
Les leviers favorisant l'attractivité



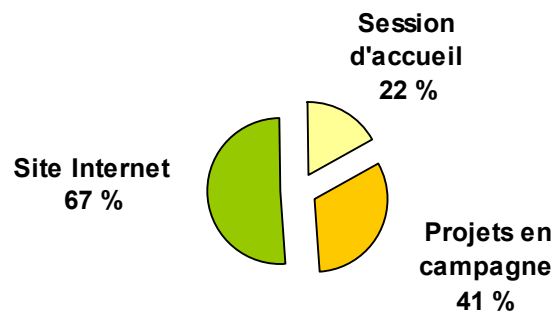
■ Gal Accueil ■ Gal Non Accueil

Les leviers stratégiques participant à l'attractivité du territoire évoluent puisqu'on assiste à une prédominance des actions dans le domaine de l'habitat (notons les 100 % des GAL Accueil dans ce domaine). On voit ici que le travail **sur les conditions de vie** devient prioritaire pour **pouvoir agir sur le domaine de l'économie** et on note toute l'importance de la **« nouvelle » fonction résidentielle** des territoires ruraux qui implique la mise en œuvre d'actions spécifiques dans le domaine social (services...).

Avez-vous une communication spécifique pour votre politique l'accueil

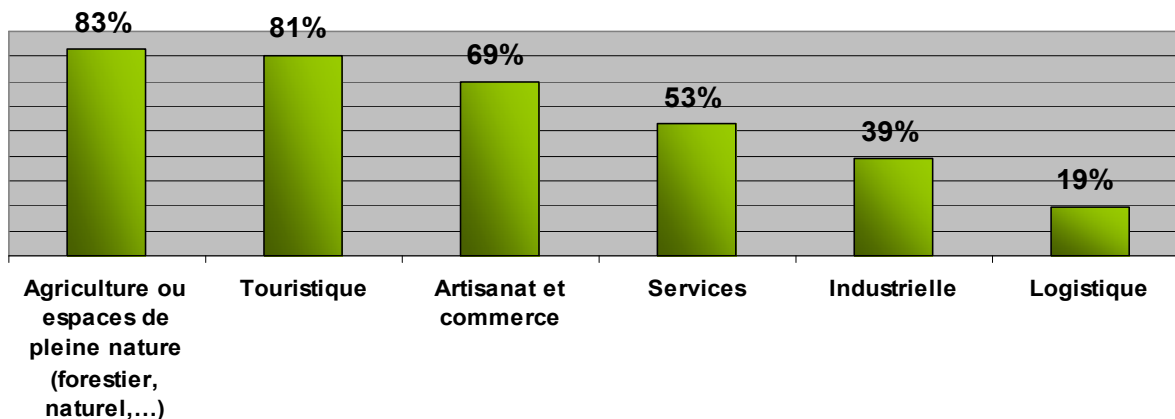


Les outils de communication

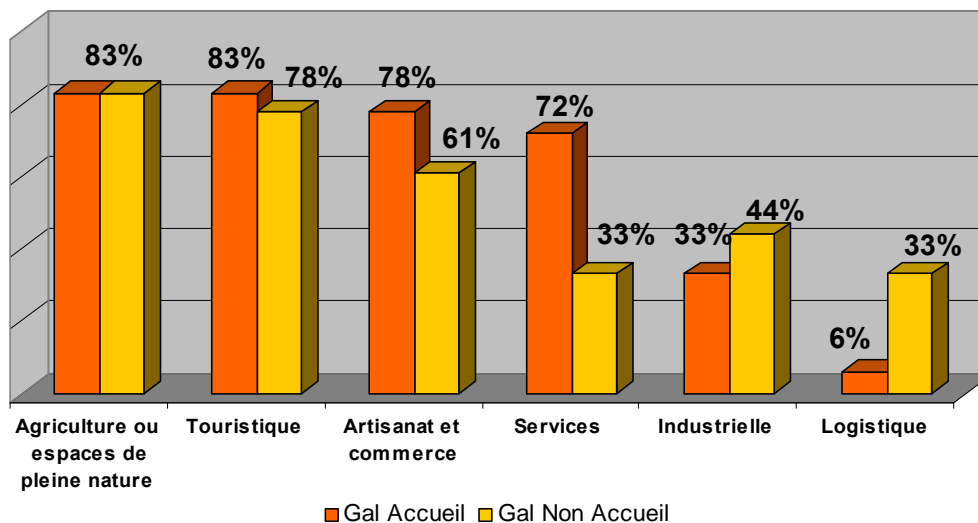


Afin d'accompagner ou d'améliorer l'attractivité, les GAL conduisent une politique de communication spécifique pour trois quart d'entre eux. 93 % ont une stratégie locale et parmi eux 74 % déclarent avoir développé des outils ou des actions spécifiques dédiés à leur stratégie d'accueil.

Les ressources économiques participant à l'attractivité du territoire

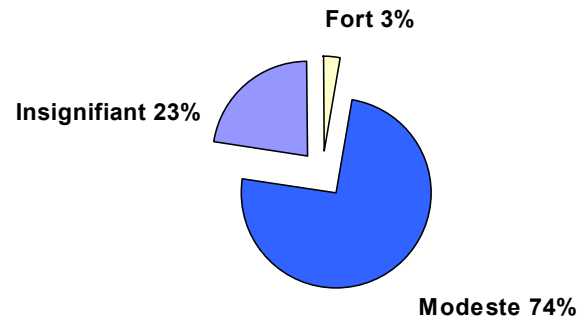


Les ressources économiques participant à l'attractivité du territoire

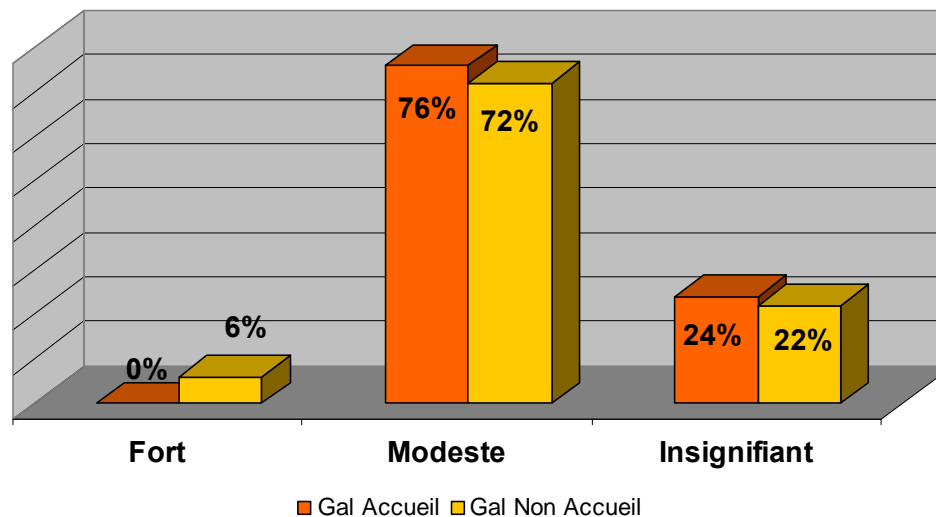


Au niveau économique, l'agriculture et les activités qui s'y rapportent, les espaces de pleine nature, le tourisme, sont considérés **comme les premières ressources participant de l'attractivité des territoires.** L'industrie, ce n'est pas une surprise, marque le pas. Les services, l'artisanat et le commerce sont pour les GAL Accueil hautement stratégiques à contrario des GAL « non Accueil » pour qui ces secteurs restent à développer.

L'incidence de l'emploi local sur l'apport démographique

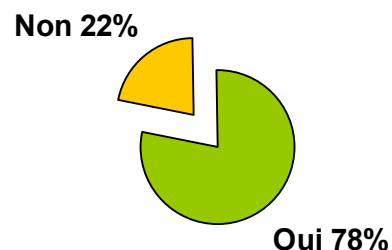


L'incidence de l'emploi local sur l'apport démographique

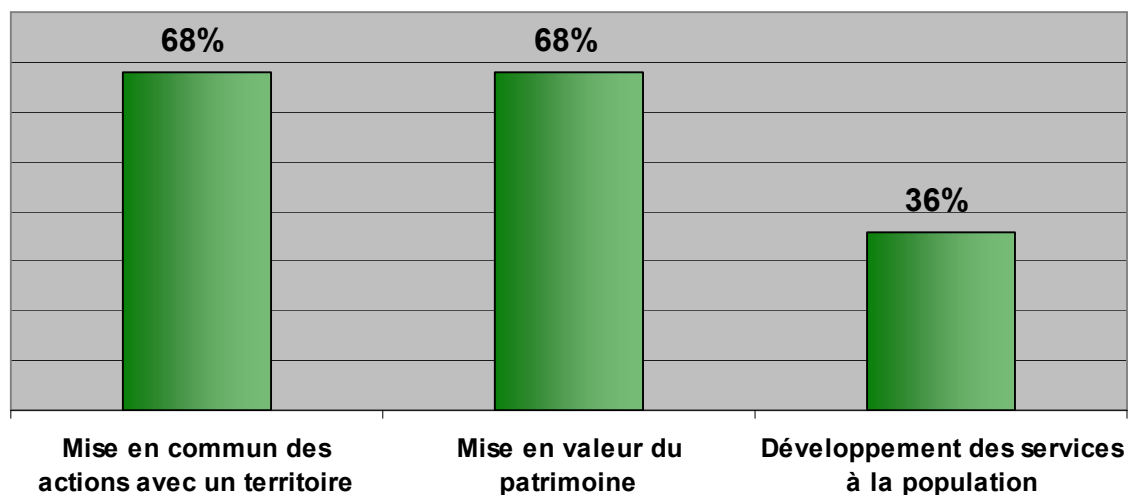


Les résultats montrent de manière nette que le **premier facteur d'attractivité démographique pour l'ensemble des GAL reste la fonction résidentielle**. L'emploi local agit très peu sur la création de flux migratoires. A noter qu'il serait intéressant de connaître précisément les retombées (il ne s'agit ici que de « dire d'experts »), notamment sur l'incidence de l'emploi local en matière de **cause de départs du territoire** (données non disponibles sur les territoires).

La coopération participe t'elle à une nouvelle attractivité du territoire ?

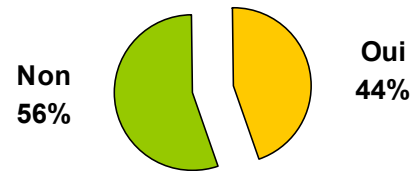


La valeur ajoutée de la coopération

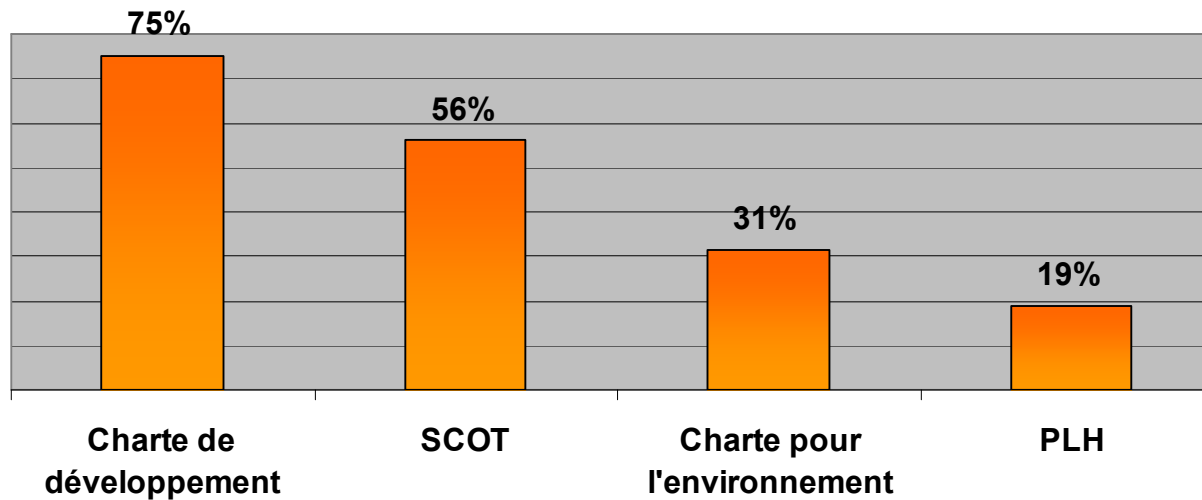


La coopération interterritoriale est considéré comme **un outil permettant de développer l'attractivité** des territoires notamment parce qu'elle permet d'atteindre une efficacité de résultats en mutualisant les actions (masse critique, moyens financiers, poids « politique ») comme dans la mise en valeur du patrimoine, la communication ou les TIC... Par contre, seulement un tiers des GAL juge intéressante la coopération en matière de développement des services à la population tels que la réalisation de guide d'accueil en Anglais ou les transports collectifs (il y a peu de coopération entre territoires contigus).

Avez-vous un document de prospective?



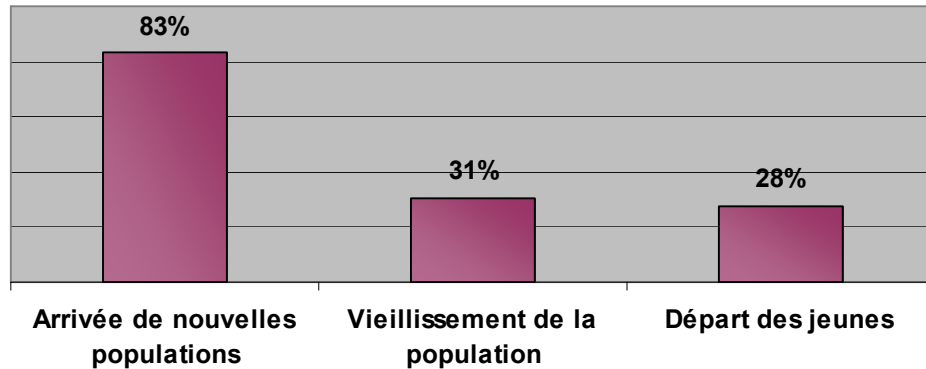
Les documents de prospective



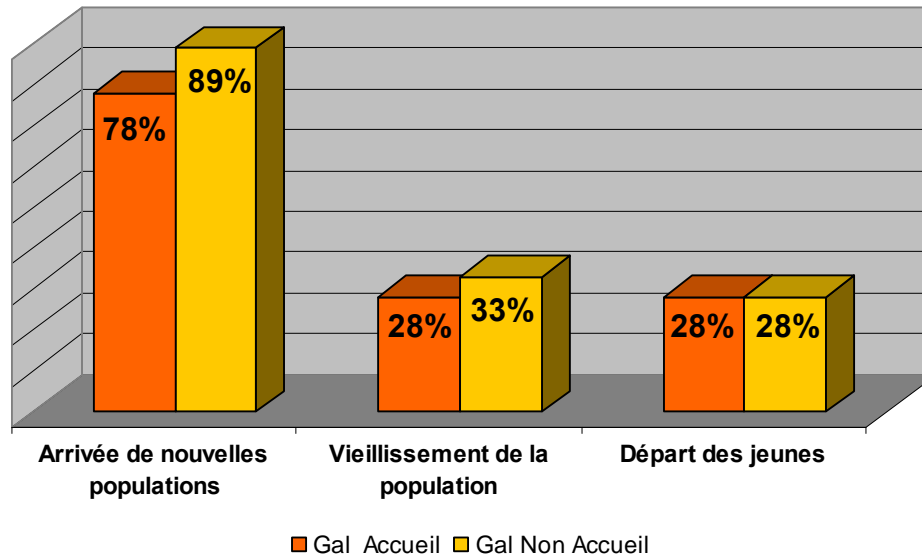
La majorité des territoires **ne dispose pas encore de document de prospective** et quand ils en ont, ceux-ci relèvent plutôt du document d'orientation du projet « politique » peu ou pas contraignant (charte de développement) que du document de gestion des espaces et des services (SCOT, PLH...).

Quelle est pour vous l'évolution probable de l'attractivité de votre territoire en matière démographique ?

Evolution probable de votre attractivité



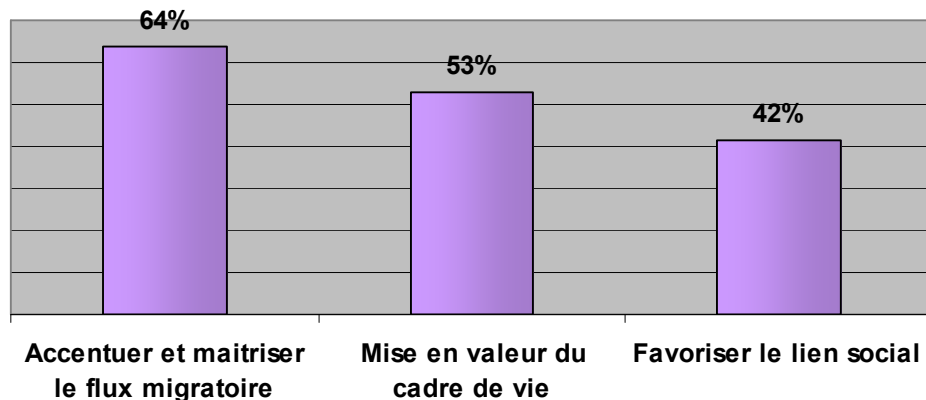
Evolution probable de votre attractivité



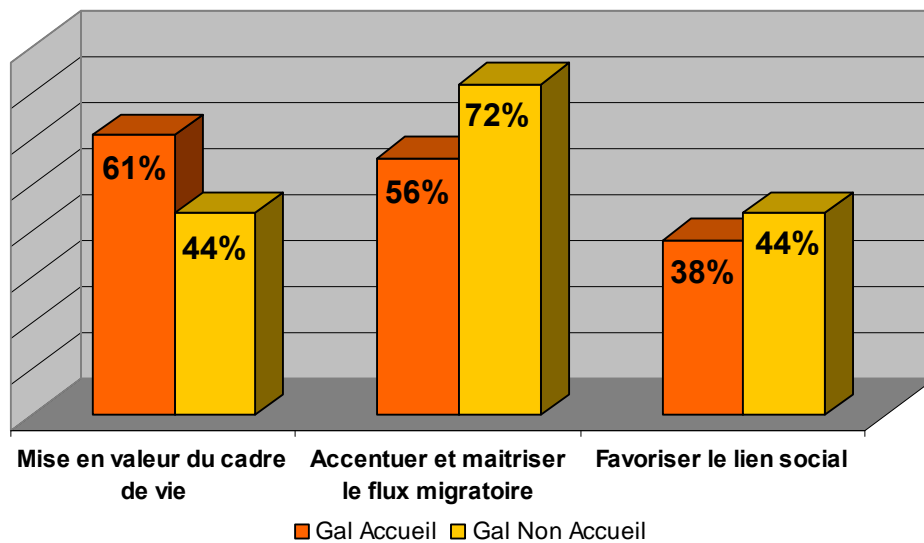
En terme d'évolution de l'attractivité démographique des territoires, les GAL **sont fortement optimistes** puisque huit territoires sur dix misent sur une démographie positive grâce à l'arrivée de nouvelles populations qui devrait se maintenir voire s'accroître. Seul environ un tiers d'entre eux considère que leur territoire connaîtra dans les prochaines années un vieillissement de la population et un départ des jeunes.

Avez-vous le sentiment qu'une politique volontariste puisse influencer notablement sur cette évolution ?

Incidence d'une politique volontariste



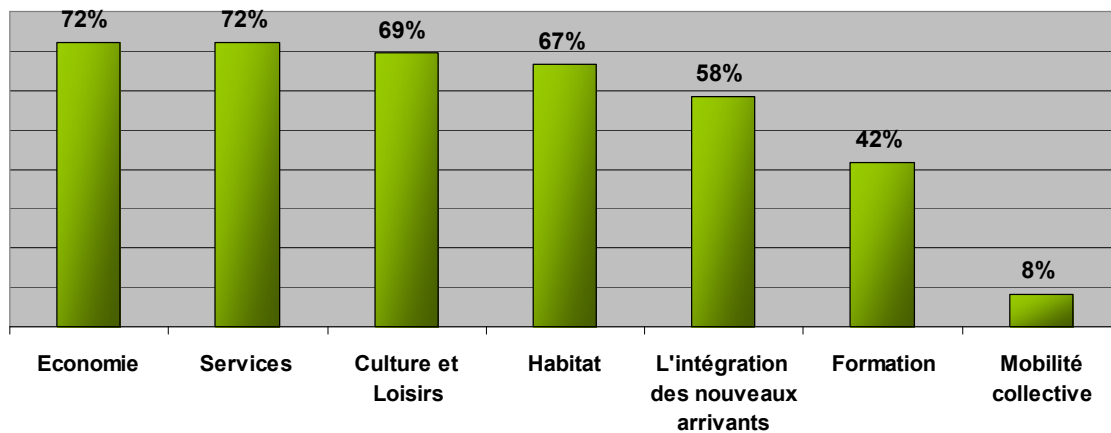
Incidence d'une politique volontariste



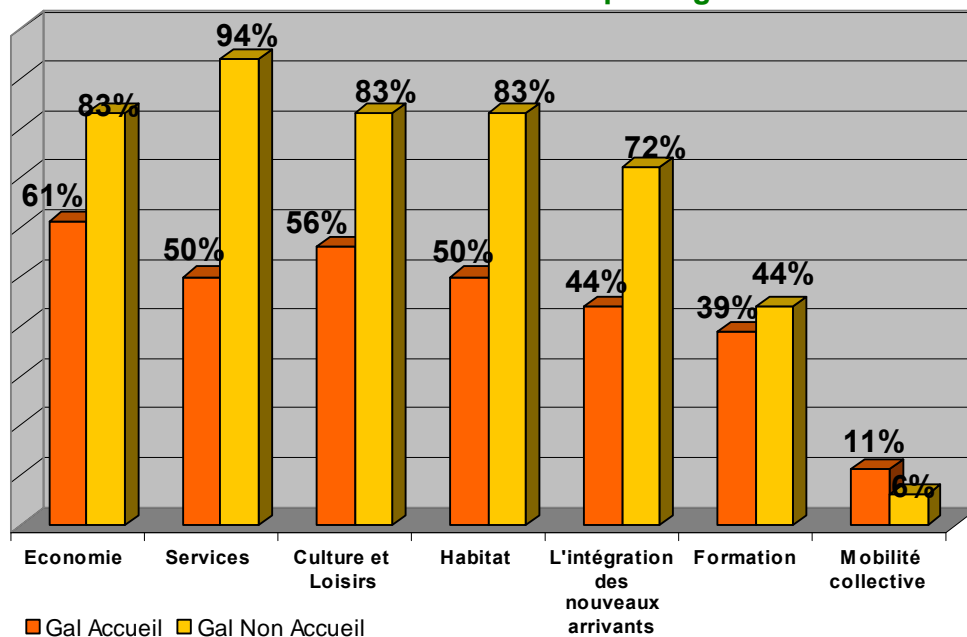
Les GAL Accueil ont besoin de travailler à l'amélioration du cadre de vie alors que les « non accueil » ont le souci de mieux maîtriser les arrivées.

Quels seraient les domaines d'actions à privilégier par rapport à vos actions présentes ?

Les domaines d'action à privilégier



Les domaines d'action à privilégier



Enfin, les domaines d'actions à privilégier sont assez semblables que l'on soit GAL « accueil » ou GAL « non accueil » mais varient surtout en **terme d'intensité**. Les GAL « Accueil » semblent être moins dans « l'urgence », certainement en raison des actions qu'ils ont déjà engagées dans le cadre de leur présent programme LEADER. A noter que les trois grands domaines d'actions (« piliers » des politiques d'accueil) sont cités : économie, réceptivité, habitabilité. A noter également que **l'enjeu de la formation semble peu présent** car il n'est cité que par un peu moins de la moitié des GAL (en tant que ressource permettant d'accompagner les mutations du territoire en qualifiant les acteurs).

- SYNTHÈSE PARTIE 2 -

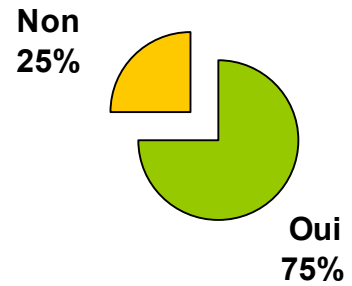
La **capacité d'attractivité territoriale** semble se nourrir et s'articuler, pour les GAL interrogés, autour de deux éléments majeurs que sont la **proximité du territoire avec une grande agglomération** (sa situation géographique) ainsi que **son niveau de cadre et de qualité de vie**. La **fonction résidentielle** et les conditions de vie marquent le territoire et fondent son attractivité, beaucoup plus que ses capacités à générer de l'activité économique. L'apparition des conflits d'usage est une des conséquences immédiates de cette nouvelle attractivité.

L'**urbanisation** des territoires et la **mutation de l'économie rurale** sont les principaux éléments de transformation ressentis par les GAL. Pour peser sur l'attractivité, les territoires choisissent principalement **d'agir sur l'habitat** et sur les **conditions de vie** tout en se dotant d'une stratégie de communication propre, en créant des outils ou en menant des actions spécifiques de prospection.

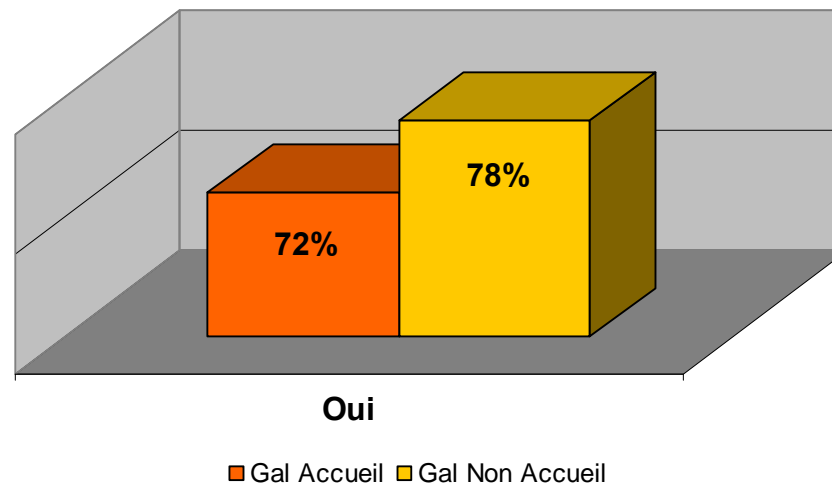
L'**emploi local n'est pas considéré comme un facteur déterminant** de l'attractivité démographique territoriale. Il apparaîtrait néanmoins utile de connaître plus « scientifiquement » tant quantitativement que qualitativement les incidences de l'emploi local au niveau des flux migratoires des territoires (qui part, qui arrive ?). Cette attractivité reste apparemment liée à la fonction résidentielle et à la qualité et au cadre de vie offerts par les territoires. De manière assez nouvelle, la **coopération entre territoires est un moyen de renforcer l'attractivité** en permettant d'atteindre des masses critiques, de peser sur le cadre et la qualité de vie (patrimoine et services). Mais peu de territoires possèdent des documents de prospective et de gestion des espaces et des services. Eu égard aux enjeux liés aux **mutations territoriales** soulignés par les GAL, il semble qu'un saut quantitatif et qualitatif soit à attendre dans ce domaine particulièrement stratégique en matière d'accueil.

Enfin, une approche globale conjuguée par des actions intersectorielles reste de mise si l'on veut construire une attractivité territoriale solide et pérenne. La stratégie d'accueil doit s'appuyer sur trois piliers (économie, réceptivité, habitabilité) dont certains seront plus privilégiés que d'autres au gré des diagnostics locaux (d'où la nécessité de contextualiser les stratégies).

La politique d'accueil a-t-elle modifié vos pratiques de développement ?



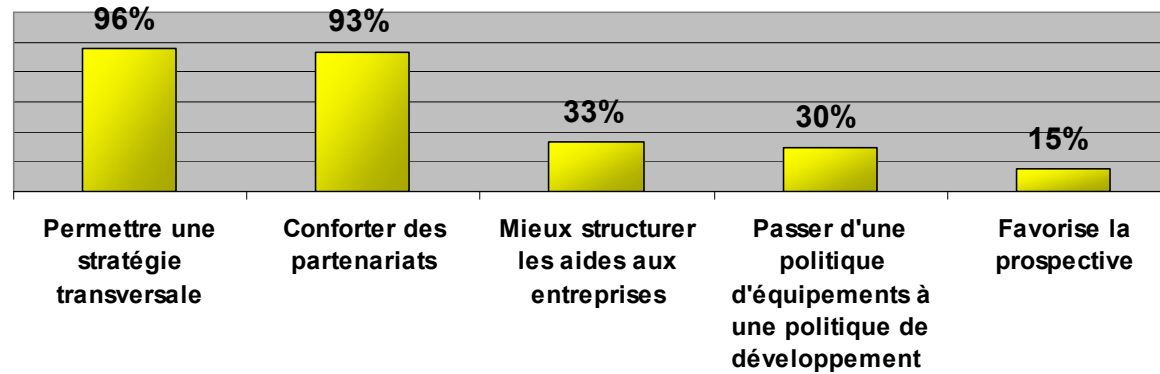
La politique d'accueil a-t-elle modifié vos pratiques de développement ?



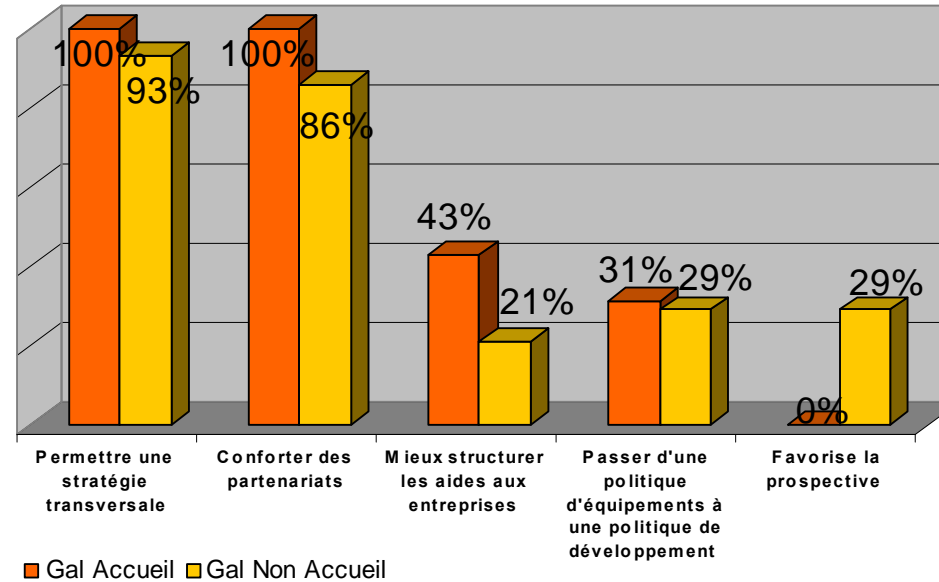
Voir commentaires page 74

Si oui, quelles sont les modifications observées ?

La valeur ajoutée de la politique d'accueil

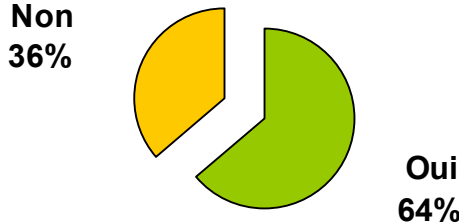


La valeur ajoutée de la politique d'accueil

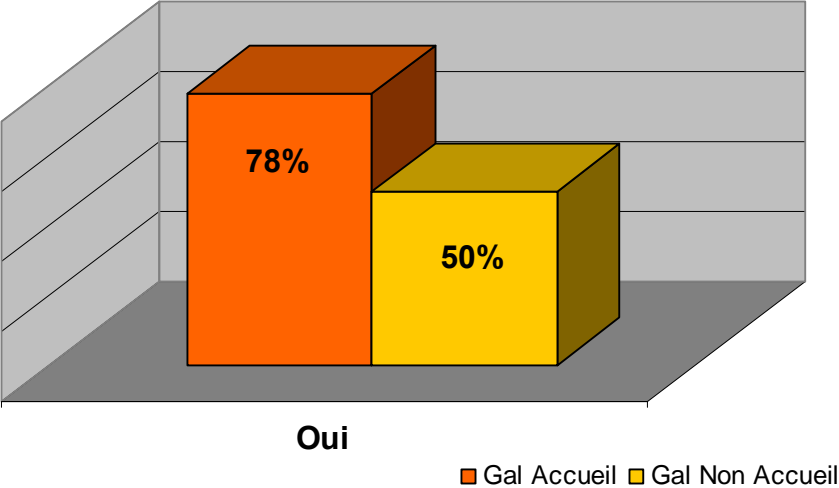


Voir commentaires page 74

La stratégie d'accueil est t'elle inscrite au projet de territoire ?

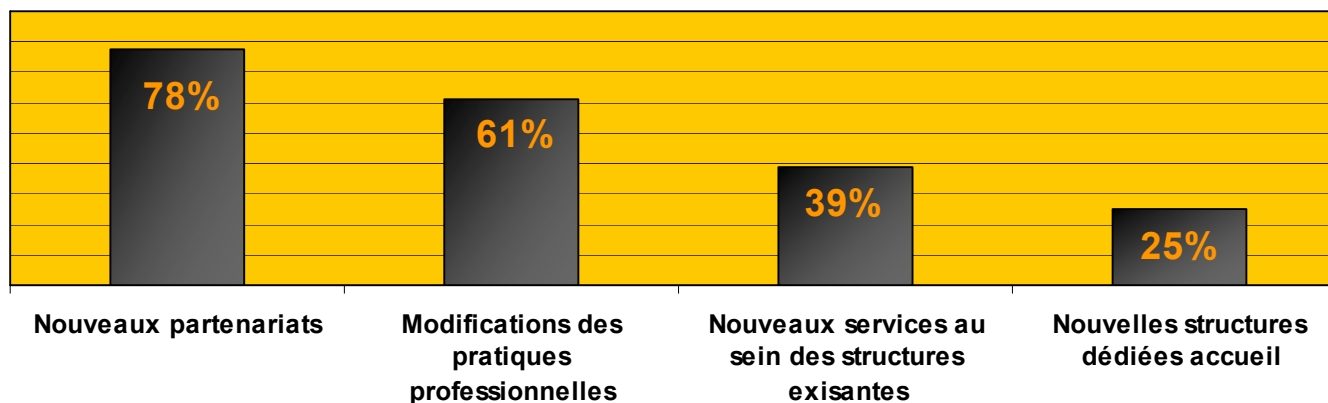


La stratégie d'accueil est t'elle inscrite au projet de territoire ?



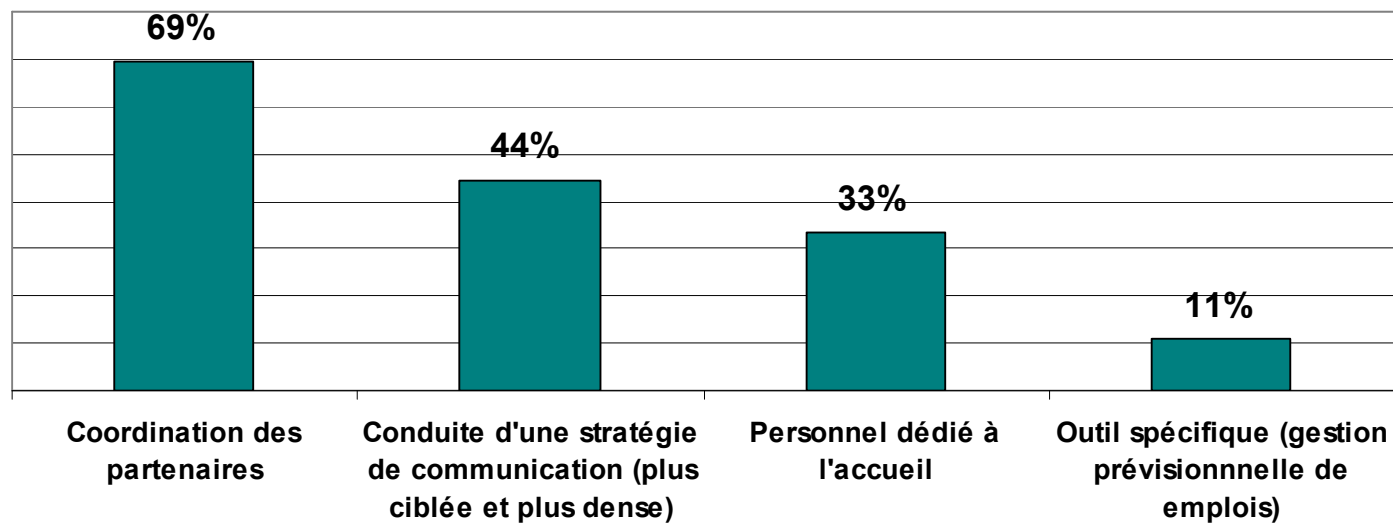
Voir commentaires page 74

Les nouvelles pratiques de développement



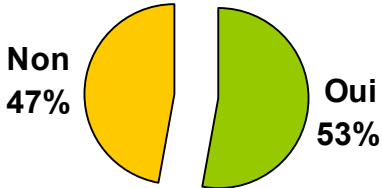
Pour les trois quarts des GAL interrogés, s'engager dans une politique d'accueil implique une modification des pratiques de développement local. Ces modifications sont induites d'après les GAL par la nécessité de **se doter d'une stratégie transversale et de conduire des nouveaux partenariats sur le territoire** (100 % des GAL Accueil). Ces deux éléments constituent le plus de la thématique accueil. Parmi les autres vertus accordées à cette thématique, un tiers des GAL nous indique que cela permet au territoire de passer d'une politique d'équipements à une politique de développement. L'accueil est enfin très souvent inscrit en tant que tel dans le projet du territoire (près de 80 % des GAL Accueil).

Les nouvelles compétences mises en oeuvre

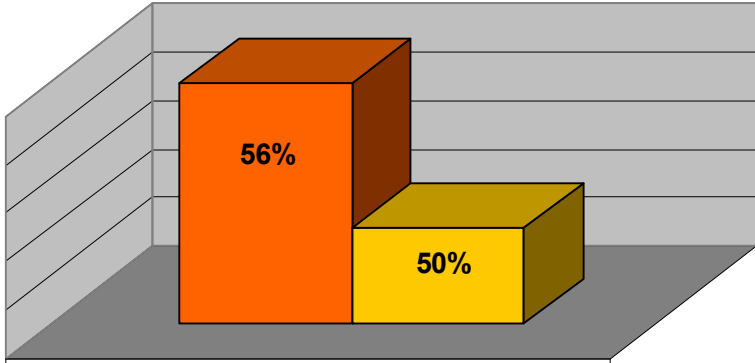


Voir commentaires page 77

Faites-vous usage d'un observatoire, d'une veille, d'un suivi des candidats ?



Faites-vous usage d'un observatoire, d'une veille, d'un suivi des candidats ?

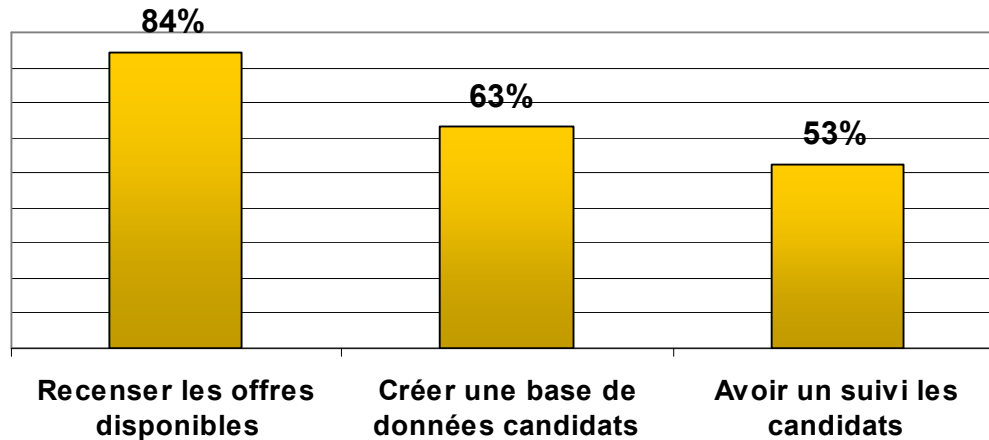


Oui
Gal Accueil Gal Non Accueil

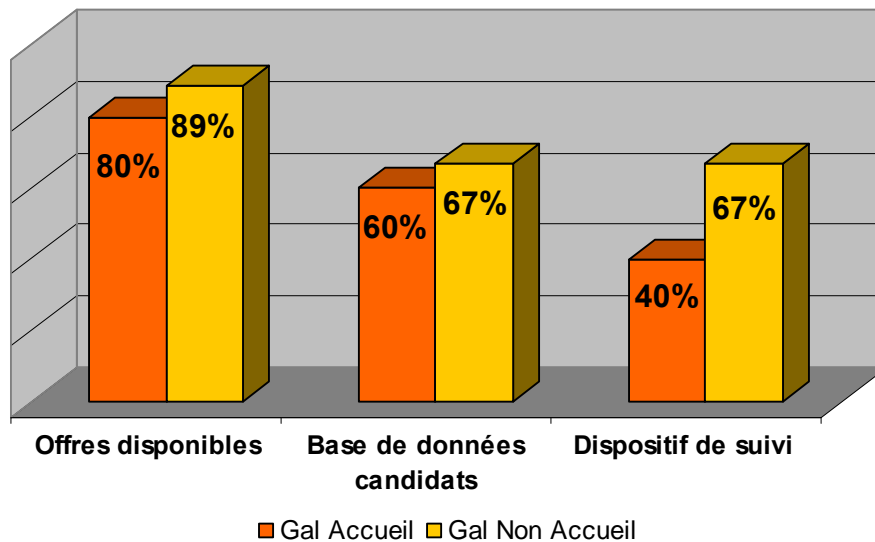
Voir commentaires page 77

Si oui, quelles sont les actions réalisées ?

Actions réalisées



Actions réalisées



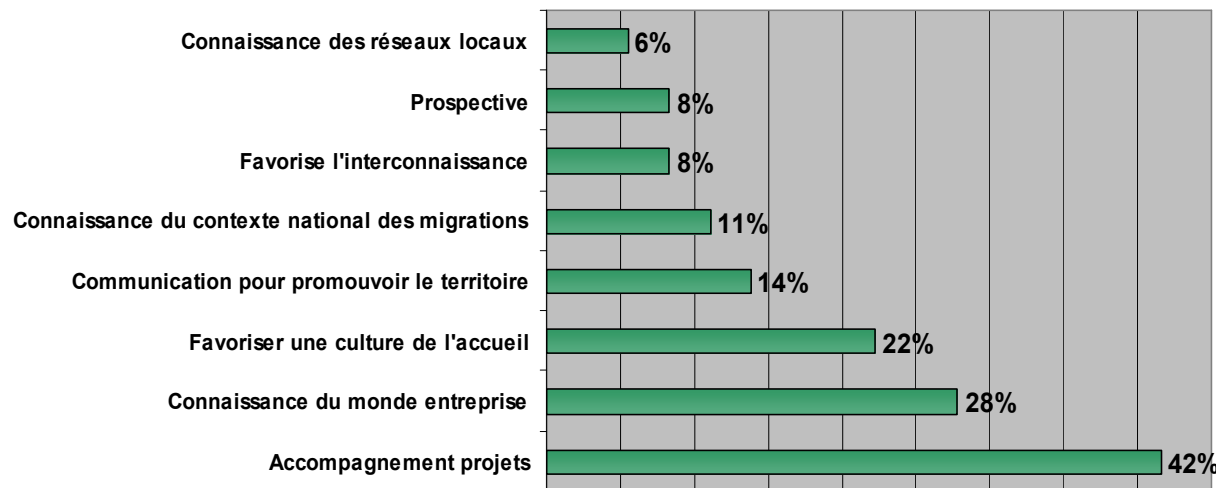
De nouvelles compétences apparaissent telles que la coordination des partenaires ou la conduite d'une stratégie de communication ainsi que de nouveaux outils (GPEC). Pour autant, seule la moitié des GAL dispose d'un observatoire ou d'un suivi spécifique des candidats à l'installation (à croiser avec les besoins des GAL en matière de connaissance fine du territoire). Le travail autour des offres disponibles sur le territoire reste à étendre également.

Un saut qualitatif peut être attendu dans ce secteur.

Avez-vous recours à une formation liée à l'accueil ?

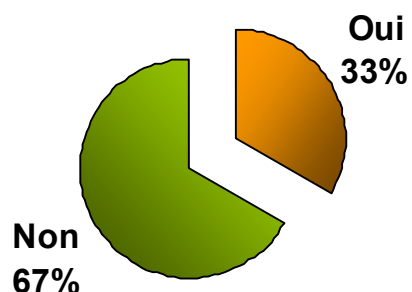


Les domaines nécessitant une formation

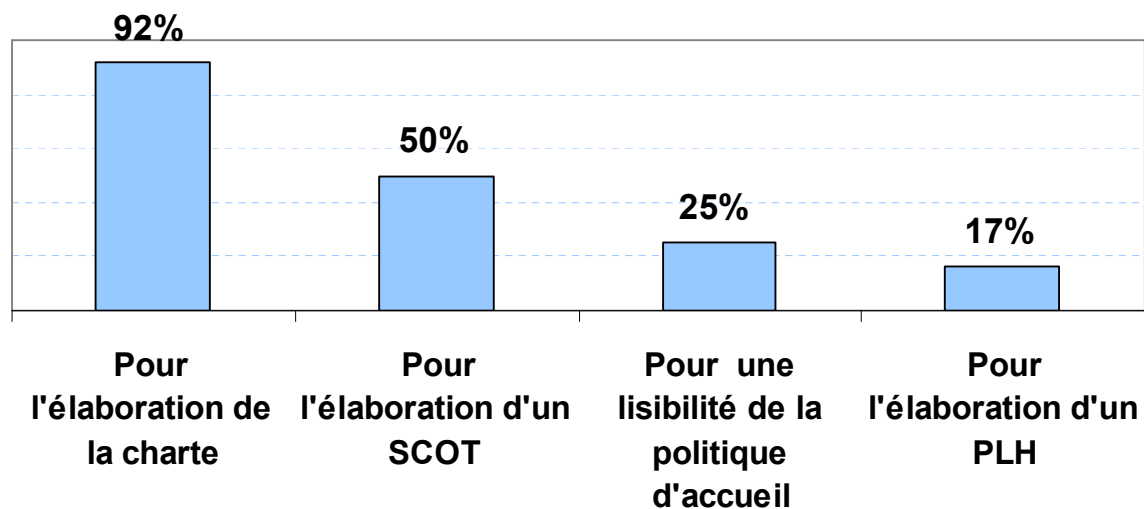


Malgré le constat fait par les GAL en matière de modification des pratiques de développement, peu d'agents de développement (un tiers) ont eu recours à des formations spécifiques. De forts besoins s'expriment en matière d'accompagnement des projets (en terme de coordination des partenariats, d'accompagnement des projets de vie, de connaissances en psychologie à maîtriser pour mieux accompagner les personnes). Les agents de développement en charge de l'accompagnement des porteurs de projet éprouvent parfois des difficultés pour situer les champs et les limites de leurs missions (jusqu'où, avec qui, sur quoi et comment intervenir ?).

Avez-vous eu recours à un exercice de prospective ?



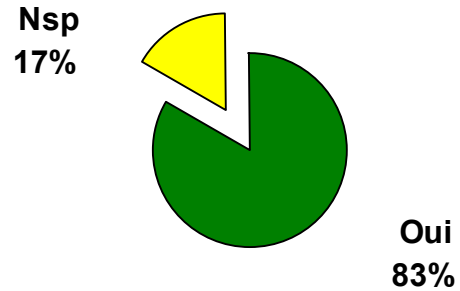
Quel usage faites-vous de l'exercice de prospective ?



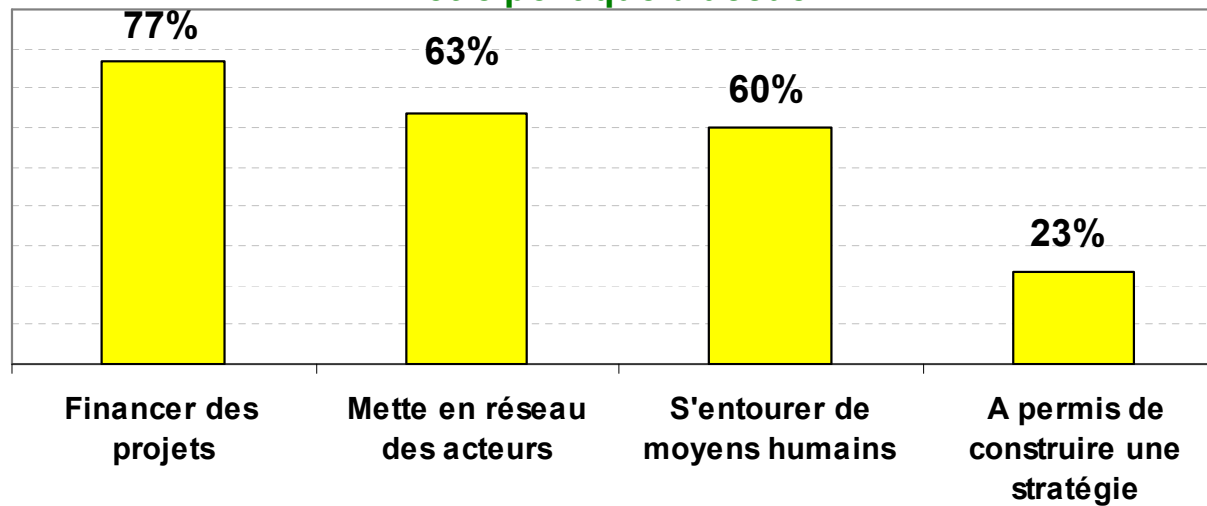
Peu de GAL nous disent avoir eu recours à un exercice de prospective territoriale (seul un tiers des territoires). Cet aspect peut apparaître surprenant voire pénalisant quand il s'agit de conduire des politiques locales de développement qui ont pour ambition d'organiser les territoires sur le moyen terme ou/et de mieux accompagner les mutations sociales et économiques qui pèsent sur ceux-ci.

L'absence de prospective conjuguée à l'absence d'outils de planification et/ou de gestion de l'espace et des services peut s'avérer dommageable en terme de qualité et de pertinence des projets de territoire et des stratégies à adopter. Là encore, il peut s'agir pour les territoires démunis, d'améliorations possibles à envisager dans le court terme.

Y a t'il un effet spécifique à Leader + pour votre politique d'accueil ?



Les apports de Leader + pour construire votre politique d'accueil

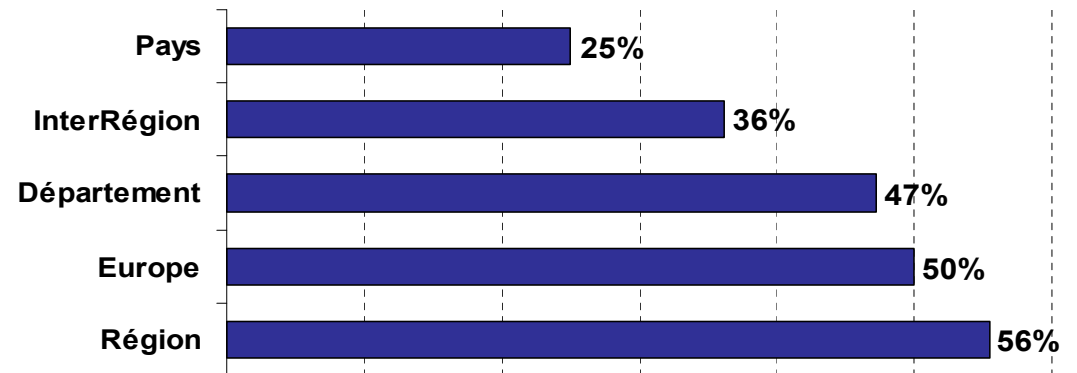


L'effet LEADER semble perçu « coté terrain » dans la capacité qui est donnée au territoire à animer son propre projet de développement (moyens humains), à financer les projets locaux, à tisser des réseaux et à coordonner les acteurs. Peu de territoire pensent que LEADER a aidé à construire la stratégie (on peut imaginer que la stratégie étant indiquée dès le début du programme dans le dossier de candidature, les territoires considèrent qu'il ne s'agit pas d'un apport déterminant dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement ?).

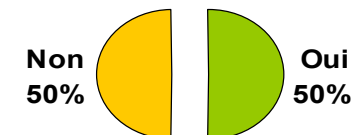
Les territoires ayant opté pour une stratégie ou une politique d'accueil restent encore peu engagés dans les échanges interterritoriaux (50 % ayant un projet de coopération) ou/et avec les différentes échelles territoriales alors que les GAL nous disent toute l'importance de pouvoir travailler ainsi (pages 27 et 28). Plus surprenant encore pourrait être ce résultat concernant les échanges avec le niveau Pays (qui correspond majoritairement au niveau du GAL) qui n'est cité qu'à une hauteur de 25 % ! On touche peut être là une des **limites de l'effet LEADER** que d'aucuns des observateurs ont appelé « **la bulle LEADER** ». Cette « insularité » isolerait étonnamment le GAL en tant qu'entité « à part », sans existence juridique et sans compétence, instrumentalisée en tant que source de financements pour les projets locaux...

Coté GAL, des limites de l'effet LEADER sont notamment ressenties par les agents de développement en charge de l'animation du programme qui, pour certains, illustrent ces limites par la **difficile mobilisation des EPCI** du territoire concerné (voire parfois les communes et même le « Pays » !). Cet engagement moindre des EPCI rend alors toute démultiplication impossible à atteindre d'autant que le plus souvent, seuls les EPCI peuvent exercer des compétences dans des domaines clefs de l'accueil (gestion des sols, économie, logements, services...).

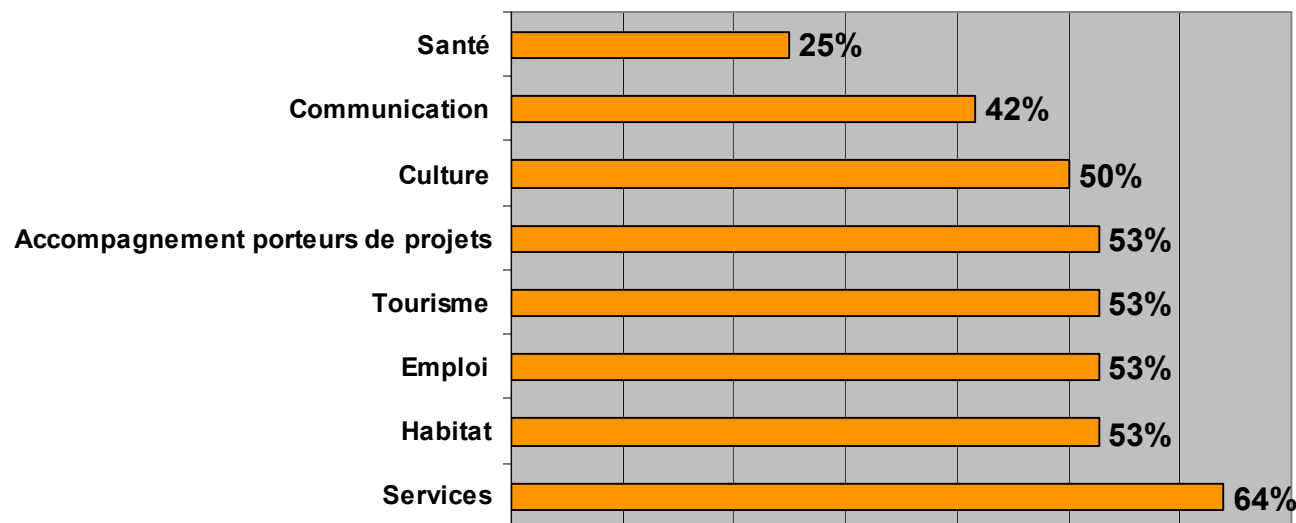
Avec quel niveau de territoire échangez-vous sur cette thématique ?



Avez-vous un projet de coopération ?



Les orientations nouvelles dans la poursuite de la politique d'accueil

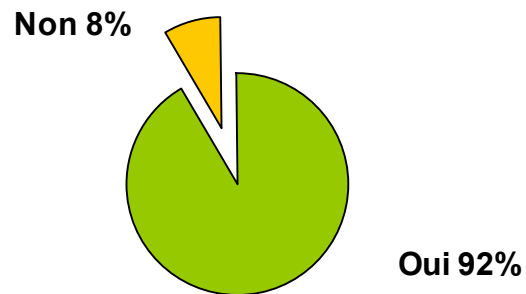


Les GAL expriment de manière forte la nécessité de continuer à œuvrer pour rendre les territoires accueillants (64% sur les services).

Ils disent vouloir, **de manière manifestement nouvelle** pour les territoires, orienter leurs efforts sur :

- 1) les **conditions d'habitabilité et de réceptivité** (offre de services - comprenons ici les domaines de la culture et de la santé)
- 2) **l'offre d'activités** (l'accès et le développement de l'emploi local autour notamment du tourisme, mieux accompagner les porteurs de projet)
- 3) **mieux communiquer** en interne sur l'ambition d'accueil et en externe sur les potentialités du territoire.

Y a t'il un projet de "Pôle d'Excellence Rural" ?

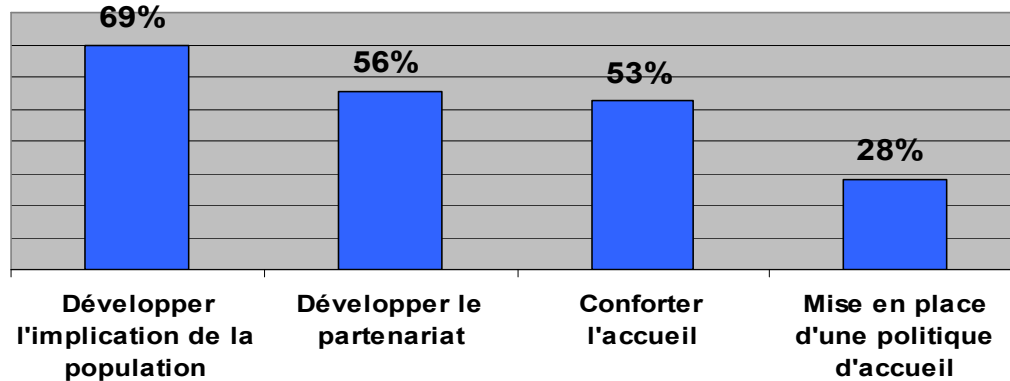


12 % des "PER" concernent la thématique de l'accueil

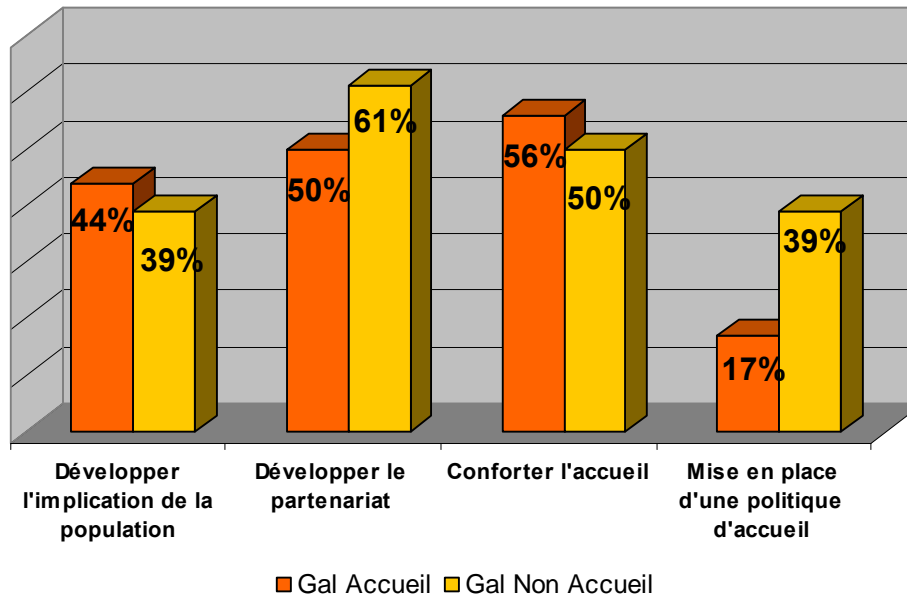
Les GAL ont quasiment tous eu à soutenir un projet de Pôle d'Excellence Rural (92 %) dont 12% concernent la thématique Accueil (le dispositif P.E.R. privilégie les dépenses d'investissement). Ceci tend à démontrer une fois encore la capacité d'entreprendre de ces espaces animés où les compétences en matière d'ingénierie sont assurées.

Quels sont à votre sens les principaux enjeux pour l'avenir ?

Les principaux enjeux pour l'avenir



Les principaux enjeux pour l'avenir



Pour une majorité de GAL, les enjeux principaux pour l'avenir résident dans leur capacité à développer sur les territoires la culture de l'accueil autour de trois axes principaux (impliquer les populations, développer le partenariat, conforter les résultats et la stratégie).

Pour d'autres, il s'agit maintenant de passer d'une stratégie périphérique au projet de territoire à la mise en oeuvre d'une réelle politique d'accueil (près de 4 GAL « non accueil » sur dix).

- SYNTHÈSE PARTIE 3 -

Pour les territoires interrogés (et à l'unanimité des GAL Accueil), le « plus » de la thématique accueil a été de rendre nécessaire l'élaboration d'une stratégie transversale et de permettre l'avènement de nouveaux partenariats locaux. C'est aussi pourquoi l'accueil est inscrit en tant que tel dans les projets des territoires qui souhaitent en faire une politique structurante et intégrée. Cette nouvelle approche a entraîné des changements de pratique en matière de développement local et a également créé de nouvelles compétences au niveau du territoire : coordination des acteurs, stratégie de communication, outils de gestion prévisionnelle, observatoires, travail sur les offres du territoire... même si tous les GAL ne sont pas au même niveau d'organisation (ce qui laisse entrevoir, pour les GAL les moins avancés, les futurs axes et actions à engager).

Des difficultés apparaissent parfois (l'effet « bulle ») lorsque le GAL a du mal à faire partager pleinement l'ambition d'accueil sur le territoire. En effet, les leviers sur lesquels les GAL souhaitent s'appuyer pour construire ou renforcer l'attractivité territoriale dépendent pour beaucoup de compétences accordées aux EPCI qui, eux, ne sont pas forcément engagés sur les mêmes projets ou les mêmes priorités. L'effet LEADER reste confiné alors à une opportunité de financements (projets privés locaux) sans incidence profonde sur l'organisation à moyen terme du territoire et sur ses capacités d'accueil.

Les projets et pratiques de coopération entre territoires contigus (rural/urbain ; rural/rural), sont identifiés comme hautement stratégiques par les GAL mais restent encore fortement à développer.

Enfin, pour les GAL ayant innové en 2001 (ou en cours de programme pour les GAL non Accueil) en choisissant cette thématique franco-française sur l'accueil, ils s'accordent pour dire tout l'intérêt d'une telle stratégie qui chemin faisant leur semble faire politique.

- LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS -

- ⇒ L'accueil est une stratégie qui intéresse les territoires **en perte de démographie** comme en **gain** de population³
- ⇒ Pour un territoire, répondre à la question de l'accueil lui permet de lire, de comprendre, d'agir et **d'accompagner les mutations sociales et économiques qui le modifient souvent en profondeur.**
- ⇒ La thématique de l'accueil **peut « faire » politique** de développement rural (c'est le cas pour plus du tiers des GAL interrogés). Dans ce cas, et lorsqu'elle s'articule et se déploie autour d'une **stratégie intégrée**, elle devient pour les territoires **une politique structurante** (urbanisme, foncier, équipements, services...), au-delà de « simples » aspects d'ajustements démographiques ou conjoncturels. Le **niveau intercommunal** reste une échelle pertinente pour mobiliser, fédérer les énergies (**gouvernance locale**), investir et valoriser les ressources locales mais il doit associer et être relayé par les niveaux supra territoriaux pour pouvoir être efficace et s'inscrire dans la durée (**gouvernance des « échelles »**).
- ⇒ Pour être efficace dans les actions mises en œuvre sur les territoires, l'accueil nécessite une (nouvelle) **approche composée de quatre dimensions :**
- ↳ Une dimension transversale (stratégie globale et actions inter sectorielles y compris culturelles)
 - ↳ Une dimension multi partenariale
 - ↳ Une dimension interterritoriale
 - ↳ Une dimension temporelle (s'inscrire dans la durée, utiliser la prospective)

³ La thématique Accueil déclinée par ce type de territoire souvent proche des villes serait-elle **l'esquisse d'une première politique** « péri urbaine » ou « para urbaine » de développement local ?

⇒ **L'accueil entraîne pour les territoires** et au sein des équipes qui pilotent le projet des changements de pratiques en matière de développement local. Elle crée ou suscite **de nouvelles compétences** et nécessite l'utilisation de **nouveaux outils** en terme de :

- ↳ coordination des acteurs et des partenariats (publics ; publics/privés ; privés),
- ↳ travail « offensif » sur l'économie et les offres du territoire (identification, construction, promotion)
- ↳ accompagnement élargi et « à la carte » des porteurs de projet (projets professionnels, projets de vie, relations avec le territoire),
- ↳ communication (élaboration de stratégie)
- ↳ gestion et planification du foncier, de l'urbanisme
- ↳ gestion des services
- ↳ observatoire dynamique du territoire (création de connaissances, veille démographique, économique, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)...

Cependant, tous les GAL ne sont pas au même niveau d'organisation (ce qui laisse entrevoir, pour les GAL les moins avancés, les futurs axes et actions à engager).

⇒ Ce n'est plus **seulement l'activité économique qui participe de l'attractivité d'un territoire**. Le cadre et la qualité de vie sont bien l'un des piliers de **cette nouvelle attractivité**. En effet, la politique d'accueil est souvent utilisée **en tant que stratégie de « contournement »** dans le sens où elle ne vise pas en priorité le développement économique du territoire mais plutôt la qualité et la valorisation du cadre de vie, pariant ainsi que les populations fixées (locales et nouvelles) permettent en retour le renouvellement du tissu économique et le développement de nouvelles entreprises (par apport de nouvelles forces vives et émergence de nouveaux besoins).

⇒ La politique locale d'accueil **s'appuie et se déploie** autour **de trois « piliers »** que sont :

- ↳ La réceptivité du territoire (logements, habitat, foncier)
- ↳ L'habitabilité du territoire (services, loisirs, culture...)
- ↳ Les activités économiques du territoire (créer les conditions favorables pour le maintien et le développement des activités en améliorant notamment l'accompagnement des projets)

Elle s'accompagne d'une **stratégie de communication** dont la cible est double.

- En interne : diffuser la culture de l'accueil, renforcer l'identité du territoire, faciliter l'insertion des nouveaux arrivants et le « vivre ensemble ».
- En externe : prospecter de nouveaux actifs et de nouvelles populations, promouvoir le territoire, la qualité et le cadre de vie).

- PISTES et PRECONISATIONS -

Il est présenté ci-dessous une synthèse sous la forme de tableaux des préconisations et pistes d'actions extraites à partir des entretiens et des analyses menés dans le cadre de cette étude. Ces préconisations proviennent de constats édifiés par les GAL et peuvent permettre d'orienter les projets et les actions des territoires afin de conforter, renforcer et développer les politiques locales d'accueil dans un avenir immédiat (programmation 2007/2013 du FEADER, du FEDER, des volets territoriaux des CPER, des conventionnements territoires / Collectivités territoriales...). Enfin, elles sont à appréhender et à croiser avec les enseignements majeurs tirés de cette étude (voir *infra* « les principaux enseignements »). Cette synthèse se propose de classer en 2 grands domaines les pistes et préconisations : stratégie / méthodologie ; actions / outils.

Stratégie / Méthodologie : Tableau 1.1

Diagnostic et tableau de bord		
Constats	Préconisations	Pistes
Peu de territoires utilisent des diagnostics dynamiques et participatifs pour élaborer ou réactualiser les projets de développement. Les populations locales et les acteurs restent à mobiliser. Les données statistiques sont souvent datées et la grande majorité des territoires ne pratique pas d'évaluation en continu de leur projet.	<p>⇒ Rénover l'exercice du diagnostic et élaborer un tableau de bord permettant de piloter le projet au-delà du simple aspect programmatique mais au plus près des besoins du territoire.</p> <p>⇒ Expériences observées : GAL du Pays de la Baie GAL des Hautes Landes</p>	<p>Il semblerait pertinent de pouvoir renouveler, enrichir, adapter les méthodes souvent classiques employées pour réaliser les diagnostics territoriaux en y incorporant :</p> <p>⇒ une dimension de « permanence » (mise à jour régulière),</p> <p>⇒ une approche différenciée (en premier lieu sur le territoire lui-même et sans omettre d'inclure les rapports avec les autres territoires contigus ou influents telles que les relations campagne/ville),</p> <p>⇒ de la prospective,</p> <p>⇒ de la construction collective, des confrontations autour des représentations (experts / acteurs ; populations nouvelles / population souche...)</p> <p>⇒ des critères et des indicateurs plus larges que ceux utilisés traditionnellement dans l'objectif de permettre, entre autre, un pilotage et une évaluation en continu du projet.</p>

Stratégie / Méthodologie : Tableau 1.2

Développement durable et attractivité des territoires		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Pour les territoires, il existe des difficultés à concilier la construction de l'attractivité territoriale dans une perspective de développement durable.</p> <p>Beaucoup de GAL disent subir l'urbanisation de leur territoire et travaillent souvent au « fil de l'eau ». Peu de GAL ont réellement intégré le concept de développement durable dans leur projet de manière concrète.</p>	<p>⇒ Donner corps et sens au concept de développement durable et le lier au projet d'accueil et d'attractivité du territoire</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL du Centre Ouest Bretagne GAL Ploërmel Cœur de Bretagne</p>	<p>Penser « attractivité » du territoire dans un objectif de développement durable notamment ce qui concerne les domaines de :</p> <p>⇒ nouvelles opportunités d'activités (accroissement de l'emploi local), des nouvelles formes de commerce, de distribution et de consommation,</p> <p>⇒ l'urbanisme et l'habitat (densification des centres bourgs, maîtrise de l'étalement pavillonnaire et des lotissements...),</p> <p>⇒ de l'agriculture et de ses liens avec le projet du territoire (impacts, opportunités, contraintes...),</p> <p>⇒ des infrastructures et des équipements,</p> <p>⇒ des services et des modes de transports collectifs</p>

Stratégie / Méthodologie : Tableau 1.3

Partenariats		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Si parmi les actions emblématiques que nous citent les GAL figure en tout premier lieu le partenariat, beaucoup nous disent leurs difficultés à construire de manière pérenne les synergies et les collaborations dans les multiples secteurs concernés par la mise en œuvre d'une politique d'accueil. Le partenariat s'inscrit dans une double nécessité : avec les acteurs publics / privés locaux et les structures intersectorielles d'une part, et avec les institutionnels, les collectivités territoriales et l'Etat (services déconcentrés) d'autre part.</p>	<p>⇒ Elargir, conforter, formaliser les partenariats autour du projet d'accueil</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL PNR Livradois Forez GAL des Monts et Montagne d'Ardèche</p>	<p>⇒ avec les acteurs locaux</p> <p>⇒ avec les échelles supra territoriales (conventionnement, financement, synergie autour d'actions communes en communication, prospection, ingénierie...)</p> <p>⇒ avec les structures et acteurs socioéconomiques « extérieurs » au territoire</p> <p>Notamment sur les thèmes suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Partage de la connaissance (données socioéconomiques et démographiques) ↳ Identification, construction et promotion des offres du territoire ↳ Accompagnement des porteurs de projet ↳ Recherche d'emploi ↳ Création d'activité ↳ Enseignement, formation et insertion professionnelle ↳ Services, vie associative, vie sociale et culturelle

Stratégie / Méthodologie : Tableau 1.4

Mobiliser et impliquer les populations locales et les collectivités locales		
Constats	Préconisations	Pistes
Parce qu'à la fois la thématique de l'accueil interroge l'organisation du territoire, son degré « d'ouverture » et parce qu'elle est récente et nécessite de nouveaux outils ou de nouvelles approches, le chantier concernant la mobilisation et l'implication des populations locales et des collectivités locales est pointé comme prioritaire dans le court terme par une grande majorité des GAL.	<p>⇒ Viser une meilleure appropriation du projet par les populations locales et par les collectivités locales et élaborer conjointement une stratégie de communication et d'actions spécifiques</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL Pays de Langres</p>	<p>⇒ mobiliser les réseaux économiques, associatifs, éducatifs locaux autour du projet afin de rendre le territoire accueillant et permettre une insertion aisée des nouveaux habitants (diffuser la culture de l'accueil : identité et ouverture du territoire afin de s'inscrire dans une logique du gagnant/gagnant), et donner le « goût » aux jeunes locaux de rester ou de revenir.</p> <p>⇒ mobiliser et associer étroitement les collectivités locales et leurs regroupements sur le territoire de projet afin de pouvoir peser efficacement sur les « piliers » composant la politique d'accueil (économie, logements, foncier, services...). Seuls ces niveaux ont les compétences juridiques pour programmer et conduire les opérations dans ces domaines.</p>

Stratégie / Méthodologie : Tableau 1.5

Démographie		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Très peu de territoires abordent ou anticipent la question du vieillissement structurel de la population. Les impacts semblent importants pour les territoires ruraux mais les opportunités que représente ce phénomène sont loin d'être à négliger et nécessite à tout le moins une réelle investigation.</p>	<p>⇒ Prendre en compte le vieillissement de la population en terme d'impacts</p> <p>⇒ Expérience observée : GAL Ploërmel Cœur de Bretagne</p>	<p>⇒ le développement de nouvelles activités en lien avec des nouveaux besoins,</p> <p>⇒ la démographie médicale et l'accès aux soins,</p> <p>⇒ les relations intergénérationnelles, le « vivre ensemble »,</p> <p>⇒ la transmission d'entreprises, de savoirs ...</p>

De la thématique de l'accueil à une politique intégrée de l'accueil		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Beaucoup de territoires souhaitent à l'occasion de la période programmatique 2007/2013 soit conforter et amplifier leur politique d'accueil, soit passer d'une stratégie périphérique à une politique centrale permettant de construire ou renforcer leur attractivité.</p>	<p>⇒ Passer du constat « technique » (approche transversale, intersectorielle et multi partenariale) à un projet « politique ». Evoluer vers une politique intégrée de l'accueil afin de peser sur l'attractivité du territoire</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL de Combrailles en Marche GAL du Centre Ouest Bretagne GAL du Pays d'Aurillac</p>	<p>⇒ permettre d'agir efficacement sur les « piliers » qui fondent l'attractivité du territoire,</p> <p>⇒ trouver les financements nécessaires au projet tout en lui permettant de s'inscrire dans la durée,</p> <p>⇒ maintenir les capacités d'ingénierie et d'animation du projet sur le territoire, adapter en conséquence les ressources humaines en fonction de l'ambition du projet,</p> <p>⇒ agréger de manière transversale, pour donner du poids et du « sens », les actions sectorielles menées par les collectivités locales ou les collectivités territoriales.</p>

Actions/outils : Tableau 2.1

Observatoire dynamique et connaissance du territoire		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>8 GAL sur 10 nous disent manquer d'informations et de connaissances fines locales et localisées. Cette situation induit un pilotage moins performant des actions ainsi qu'une capacité réduite à accompagner, faciliter voire encadrer les changements économiques et démographiques en cours ou souhaités.</p>	<p>⇒ Connaître finement le territoire dans les évolutions et mutations sociales et économiques</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL Des Monts et Montagne d'Ardèche GAL COB, Centre Bretagne et Ploërmel,</p>	<p>⇒ Mieux appréhender quantitativement et qualitativement les flux de populations sur le territoire (qui sont elles, pourquoi partent elles, pourquoi arrivent elles...) et leurs effets collatéraux : impacts sur les services, les commerces, l'emploi, l'environnement, l'urbanisme, les transports...</p> <p>⇒ Mieux appréhender les mutations économiques, les niches et les potentialités du territoire pour mieux accompagner la création de nouvelles activités (notamment en terme de Très Petites Entreprises qui composent 90% du tissu économique en France) ou activités « atypiques ».</p> <p>⇒ Mieux appréhender le marché local de l'emploi et anticiper les besoins (mise en œuvre d'une G.P.E.C...).</p> <p><i>Piste : activation d'un « observatoire dynamique » du territoire (à mettre en commun avec les niveaux régional et départemental ?) à partir des compétences et des connaissances des multiples acteurs et structures qui détiennent ou on la possibilité de détenir les informations recherchées.</i></p>

Actions/outils : Tableau 2.2

Coopérations et relations interterritoriales ; relations campagne/ville		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Les GAL pointent les projets de coopération ainsi que les relations urbain/rural ou interterritoriales comme étant au cœur des enjeux à venir pour les territoires. Peu ont néanmoins établi de réelles relations avec les villes centres ou avec les agglomérations influentes et peu ont développé des projets de coopération.</p>	<p>⇒ Développer les relations et les projets de coopération avec les villes et les territoires contiguës ou non</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL de la Châtre en Berry, GAL du Pays de Langres, GAL du Pays Saint-Lois, GAL du Centre Ouest Bretagne</p>	<p>Domaines ou thématiques pour lesquels des projets peuvent ou pourraient voir le jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ transports, infrastructures et équipements ⇒ services marchands ⇒ la santé ⇒ l'enseignement ⇒ l'environnement, le foncier ⇒ l'économie (implantations d'entreprises, filières, échanges de connaissances, main d'œuvre et emploi) ⇒ activités récréatives et loisirs ⇒ culture et accessibilité

Actions/outils : Tableau 2.3

Structurer et signifier la volonté d'accueil du territoire		
Constats	Préconisations	Pistes
Mettre en œuvre une politique d'accueil pour un territoire suppose et oblige qu'il s'organise en amont de manière à pouvoir se rendre visible et lisible aux yeux des candidats à l'installation ou/et des nouveaux venus et qu'il soit en mesure d'assurer de manière permanente l'accueil et le traitement des demandes.	<p>⇒ Rendre visible la volonté d'accueil du territoire et l'organiser</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL COB, Centre Bretagne et Ploërmel, GAL Cévennes, GAL du Pays St-Lois, GAL Pays de la Châtre en Berry...</p>	<p>⇒ mettre en œuvre un service d'accueil (« porte d'entrée » du territoire) aisément identifiable par les futurs arrivants (renseignements, documentation, accompagnement des porteurs de projets),</p> <p>⇒ formaliser un ou des lieux d'accueil pour les nouveaux arrivants sur le territoire (renseignements et documentations spécifiques),</p> <p>⇒ élaborer une documentation « accueil » spécifique et traduite si nécessaire,</p> <p>⇒ élaborer une stratégie de communication,</p> <p>⇒ élaboration d'un site Internet attractif et actualisé.</p>

Actions/outils : Tableau 2.4

Vision prospective du territoire et outils de gestion de l'espace et des services		
Constats	Préconisations	Pistes
La majorité des territoires ne dispose pas encore de document de prospective et quand ils en ont, ceux-ci relèvent plutôt du document d'orientation du projet « politique » peu ou pas contraignant (charte de développement) que du document de gestion des espaces et des services (SCOT, PLH...).	<p>⇒ Favoriser, permettre la gestion de l'urbanisme, du foncier, des services en croisant documents et exercices de prospective et outils de gestion de l'espace et d'aménagement du territoire.</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL des Hautes Landes, GAL du Pays de la Baie</p>	<p>⇒ Favoriser l'élaboration de SCOT</p> <p>⇒ Favoriser l'élaboration de PLU et PLH</p> <p>⇒ Alimenter et bâtir les schémas à partir ou sur des diagnostics participatifs et des exercices de prospective territoriale,</p> <p>⇒ Etablir des liens avec les territoires contigus.</p>

Actions/outils : Tableau 2.5

Formation et mobilisation des acteurs		
Constats	Préconisations	Pistes
Rare sont les GAL qui ont utilisé la formation comme ressource stratégique permettant de sensibiliser ou de mobiliser les décideurs et les populations locales sur la thématique de l'accueil.	<p>⇒ Utiliser la formation comme outils de mobilisation et de sensibilisation des décideurs et des acteurs locaux. Diffuser la culture de l'accueil.</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL PNR des Monts et Montagne d'Ardèche</p>	<p>Publics cibles :</p> <p>⇒ Elus locaux, ⇒ Personnel administratif des mairies, des EPCI, ⇒ Chefs d'entreprises (cela permet de relever les besoins en main d'œuvre, en formation des personnels...), associations.</p>

Actions/outils : Tableau 2.6

Professionnalisation des techniciens et agents de développement		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>La encore, la formation déclinée en « formation sensibilisation », « formation action », « formation développement » est un élément stratégique afin de créer des synergies et des partenariats forts et partager la culture de l'accueil. De nouvelles compétences sont à acquérir par les équipes techniques en charge de bâtir et de conduire les politiques d'accueil.</p>	<p>⇒ Utiliser la formation comme stratégie de rapprochement entre techniciens et outils de professionnalisation pour les agents de développement du territoire</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL PNR Livradois-Forez</p>	<p>Domaines et thématiques possibles :</p> <p>⇒ l'accompagnement des porteurs de projets,</p> <p>⇒ le suivi des porteurs de projets</p> <p>⇒ les nouvelles activités émergentes et les activités atypiques,</p> <p>⇒ la prospective,</p> <p>⇒ les documents d'urbanisme et de gestion du foncier,</p> <p>⇒ la communication et le marketing territorial.</p>

Actions/outils : Tableau 2.7

Organiser l'accompagnement vers l'activité		
Constats	Préconisations	Pistes
<p>Peu de territoire propose <i>in situ</i> des dispositifs de formation permettant un accompagnement spécifique des « candidats à l'installation » ou à destination des nouveaux arrivants vers la création ou la reprise d'activité et surtout vers la recherche d'emploi.</p> <p>Beaucoup d'entreprises en milieu rural (agroalimentaire, filières bois) ont du mal à recruter des personnels à la fois motivés pour vivre à la campagne et suffisamment formés.</p>	<p>⇒ Construire et/ou rendre accessible une offre de formation qualifiante et/ou professionnelle adaptée aux spécificités du territoire pour les porteurs de projets locaux et les nouveaux arrivants (créateurs, repreneurs d'activité ou en recherche d'emploi).</p> <p>⇒ Expériences observées: GAL du Pays d'Aurillac, GAL Pays Saint-Lois,</p>	<p>⇒ Formation développement* pour les candidats à l'installation porteurs de projet</p> <p>⇒ Formation action pour les demandeurs d'emploi et les conjoint(e)s de porteurs de projet</p> <p>⇒ Sessions de découverte** du territoire et des opportunités d'activité</p> <p>* : voir expériences menées par la Région Limousin et l'Auvergne (ARDTA)</p> <p>** Voir les expériences menées par l'association PIVERT en Basse-Normandie, le CNASEA Auvergne et les ADASEA, les « sites de proximité » en Rhône-Alpes...</p>

- DVD-
10 expériences territoriales

- REMERCIEMENTS-

Les auteurs de cette étude tiennent à remercier les 36 territoires qui ont bien voulu participer et répondre à notre étude.

Nous tenons également à remercier la DIACT, le MAP, le Cnasea, l'UNA LEADER, les RIA LEADER, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, la Chaîne « demain.Tv », (Mtp) Prospective, l'Acteur Rural et la Région Limousin, membres du comité de pilotage et/ou partenaires de cette étude pour l'intérêt qu'ils ont manifesté, leurs conseils et leur disponibilité.

Collectif Ville Campagne

24, avenue du Président Wilson - 87700 Aixe-sur-Vienne

05 55 70 47 00 - 05 55 70 47 01 (fax)

e-mail : collectifvc@wanadoo.fr

www.installation-campagne.fr

